



AVE DIAGNOSTIC  
IMMOBILIER

# Rapport de Diagnostic Immobilier

AnalysImmo vous permet de gérer l'ensemble des diagnostics obligatoires : Amiante, Etat Termite et Etat parasitaire, Constat des Risque d'Exposition au Plomb, Certificat de superficie, Diagnostic de Performance Energétique, Gaz, Electricité, Etat des Risques Naturels et Technologiques. Mais aussi un ensemble d'autres missions de diagnostic : Mise en Copropriété, Etat des lieux, Audit Energétique, Accessibilité des ERP aux personnes handicapées, Evaluation de Biens...

## DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

**Référence : SUCCESSION FAURAND/MESSY**

Le 18/06/2024



Bien : **Appartement**  
Adresse : **Bâtiment (5<sup>ème</sup> étage)**  
**3 rue de la Marne**  
**42100 SAINT-ÉTIENNE**  
Numéro de lot : **NC**  
Référence Cadastre : **NC**

### PROPRIETAIRE

SUCCESSION FAURAND/MESSY  
3 Rue de la Marne  
42100 SAINT-ÉTIENNE

### DEMANDEUR

SUCCESSION FAURAND/MESSY  
3 Rue de la Marne  
42100 SAINT-ÉTIENNE

Date de visite : **07/06/2024**  
Opérateur de repérage : **AYGUL Volkan**



# Rapport de Diagnostic Immobilier

AnalysImmo vous permet de gérer l'ensemble des diagnostics obligatoires : Amiante, Etat Termite et Etat parasitaire, Constat des Risque d'Exposition au Plomb, Certificat de superficie, Diagnostic de Performance Energétique, Gaz, Electricité, Etat des Risques Naturels et Technologiques. Mais aussi un ensemble d'autres missions de diagnostic : Mise en Copropriété, Etat des lieux, Audit Energétique, Accessibilité des ERP aux personnes handicapées, Evaluation de Biens...

## NOTE DE SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

### RAPPORT N° SUCCESSION FAURAND/MESSY

*Document ne pouvant en aucun cas être annexé à un acte authentique*

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de bien : <b>Appartement</b>	
Etage: <b>5ème</b>	
Adresse : <b>Bâtiment</b> <b>3 rue de la Marne</b> <b>42100 SAINT-ÉTIENNE</b>	Réf. Cadastre : <b>NC</b>
Escalier : <b>Sans objet</b>	Bâti : <b>Oui</b> Mitoyenneté : <b>Oui</b>
Porte : <b>A gauche en sortant de l'ascenseur</b>	Date du permis de construire : <b>Antérieur au 1 juillet 1997</b>
Propriétaire : <b>SUCCESSION FAURAND/MESSY</b>	Date de construction : <b>Antérieur au 1er janvier 1949</b>

#### CONSTAT AMIANTE

**Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante**

#### CERTIFICAT DE SUPERFICIE

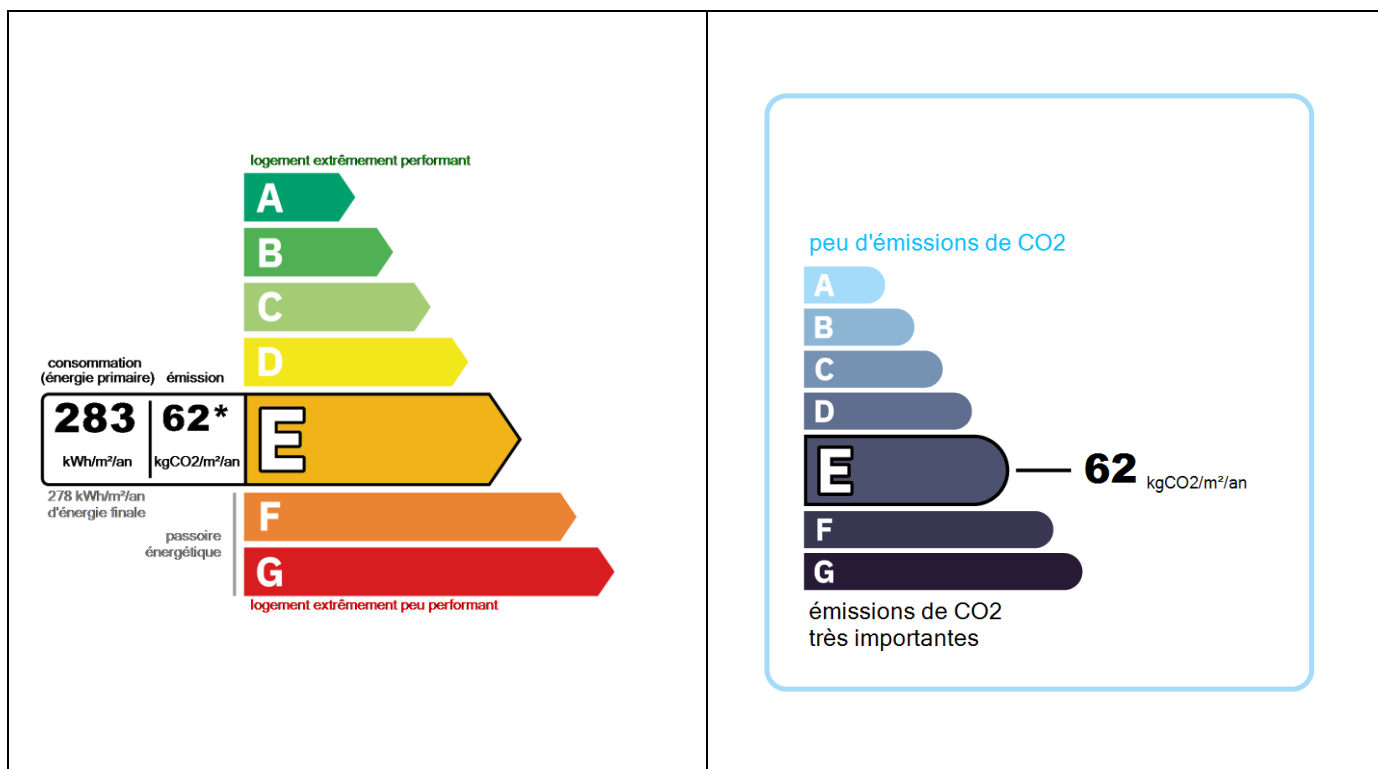
Superficie totale :  
**109,67 m<sup>2</sup>**

#### EXPOSITION AU PLOMB

**Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence.**

#### DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Consommations énergétiques <small>(en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, déduction faite de la production d'électricité à demeure</small>	Emissions de gaz à effet de serre (GES) <small>pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement</small>
<b>Consommation conventionnelle : 283 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>.an</b>	<b>Estimation des émissions : 62 kg<sub>eqCO2</sub>/m<sup>2</sup>.an</b>



#### DIAGNOSTIC GAZ

L'installation comporte des anomalies de type DGI qui devront être réparées avant remise en service

L'installation comporte des anomalies de type A2 qui devront être réparées dans les meilleurs délais

L'installation comporte des anomalies de type A1 qui devront être réparées ultérieurement

#### DIAGNOSTIC ELECTRICITE

L'installation intérieure d'électricité n'était pas alimentée lors du diagnostic. L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).

# DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2442E2184154R  
établi le : 18/06/2024  
valable jusqu'au : 17/06/2034

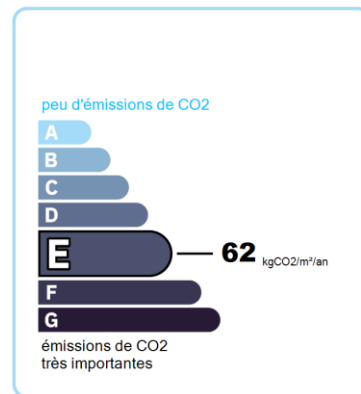
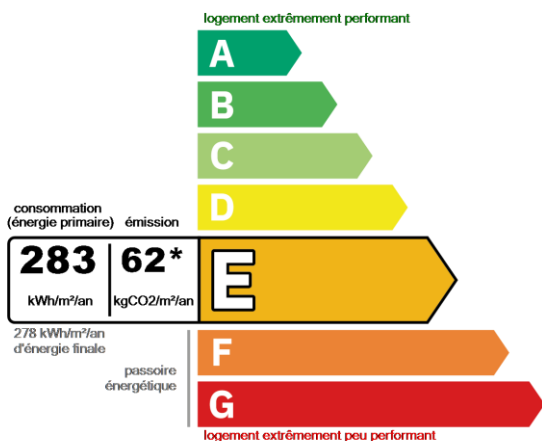
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : [www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe](http://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe)



adresse : 3 rue de la Marne, 42100 SAINT-ÉTIENNE / étage: 5ème  
type de bien : Appartement  
année de construction : 1949  
surface habitable : 109,67 m<sup>2</sup>  
propriétaire : FAURAND/MESSY  
adresse : 3 Rue de la Marne, 42100 SAINT-ÉTIENNE

## Performance énergétique et climatique

\* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 6868 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 35583 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires). En cas de système collectif, les montants facturés peuvent différer en fonction des règles de répartition des charges. Voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre 1 703 € et 2 305 € par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

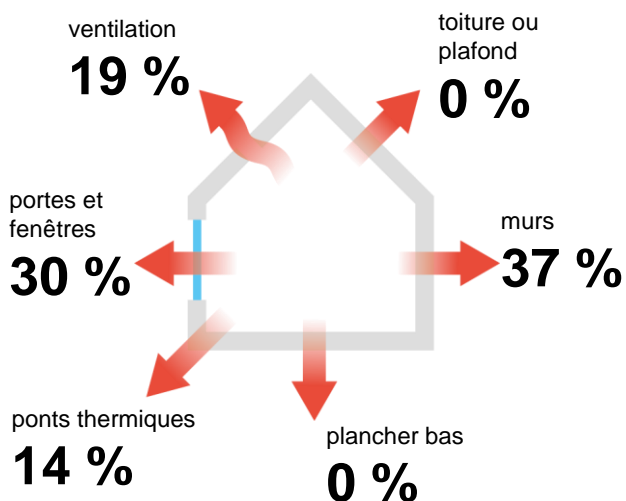
### Informations diagnostiqueur

**AVE Diagnostics Immobilier**  
8 bis rue des trois jaley  
42100 SAINT-ÉTIENNE  
diagnostiqueur :  
Volkan AYGUL

tel : 06.52.53.52.08  
email : [ave.diagnostics@gmail.com](mailto:ave.diagnostics@gmail.com)  
n° de certification : C2020-SE10-003  
organisme de certification : WE-CERT



### Schéma des déperditions de chaleur



### Performance de l'isolation



INSUFFISANTE

MOYENNE

BONNE

TRÈS BONNE

### Système de ventilation en place



Ventilation par ouverture de fenêtres

### Confort d'été (hors climatisation)\*



INSUFFISANT



MOYEN



BON

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



logement traversant

Pour améliorer le confort d'été :



Equipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil

### Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires photovoltaïques



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique



système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

## Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	gaz naturel	22436 (22436 éf)	Entre 1 193€ et 1 613€	69%
eau chaude sanitaire	gaz naturel	7700 (7700 éf)	Entre 410€ et 554€	25%
refroidissement				0%
éclairage	électrique	469 (204 éf)	Entre 50€ et 68€	3%
auxiliaires	électrique	469 (204 éf)	Entre 51€ et 69€	3%
<b>énergie totale pour les usages recensés</b>		<b>31 074 kWh</b> (30 544 kWh é.f.)	Entre 1 703€ et 2 305€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 133,09l par jour.

é.f. → énergie finale

\* Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



## Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -20,6% sur votre facture **soit -289 € par an**

**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

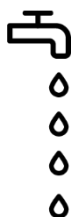
- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



## Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

**astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



## Consommation recommandée → 133,09l /jour

## d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

55l consommés en moins par jour, c'est en moyenne -36% sur votre facture **soit -171 € par an**

**astuces**





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.




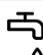


En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

## Vue d'ensemble du logement






	description	isolation
 murs	Mur 2 Sud Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Mur 4 Nord Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Mur 1 Est Béton de mâchefer donnant sur Circulations communes, non isolé	<b>insuffisante</b>
 plancher bas	Pas de plancher déperditif	
 toiture / plafond	Pas de plafond déperditif	
 portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Porte Bois Opaque pleine	<b>insuffisante</b>

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière condensation Gaz naturel, installation en 2001, collectif sur Radiateur
 eau chaude sanitaire	Chaudière condensation Gaz naturel installation en 2001, collectif, production instantanée. Réseau non bouclé.
 ventilation	Ventilation par ouverture de fenêtres
 pilotage	Chaudière condensation : Radiateur : sans régulation pièce par pièce, intermittence central collectif

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel
 vitrages	Fermer les volets de chaque pièce pendant la nuit
 éclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 chaudière	Eteindre le chauffage en cas d'absence prolongée .
 ventilation	Ne jamais boucher les entrées d'air

▲ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

## Recommandations d'amélioration de la performance






Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.





1

## Les travaux essentiels montant estimé : 3024 à 6048 €

lot	description	performance recommandée
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. Envisager prioritairement une isolation des murs par l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques. Mise en place d'un isolant avec une résistance de $6\text{m}^2\text{k/W}$ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$R = 6\text{ m}^2.\text{K/W}$
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. Envisager prioritairement une isolation des murs par l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques. Mise en place d'un isolant avec une résistance de $6\text{m}^2\text{k/W}$ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$R = 6\text{ m}^2.\text{K/W}$
 murs	Isolation des murs par l'extérieur : Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. Envisager prioritairement une isolation des murs par l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques. Mise en place d'un isolant avec une résistance de $6\text{m}^2\text{k/W}$ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$R = 6\text{ m}^2.\text{K/W}$

2

## Les travaux à envisager montant estimé : 3950 à 7650 €

lot	description	performance recommandée
 portes et fenêtres	Mise en place de volets isolants. : Les volets roulants sont caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé $\geq 0,22\text{ m}^2.\text{K/W}$ .	
 portes et fenêtres	Mise en place de volets isolants. : Les volets roulants sont caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé $\geq 0,22\text{ m}^2.\text{K/W}$ .	
 portes et fenêtres	Mise en place de volets isolants. : Les volets roulants sont caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé $\geq 0,22\text{ m}^2.\text{K/W}$ .	
 portes et fenêtres	Mise en place de volets isolants. : Les volets roulants sont caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé $\geq 0,22\text{ m}^2.\text{K/W}$ .	

**portes et fenêtres**

Mise en place de volets isolants. : Les volets roulants sont caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé  $\geq 0,22 \text{ m}^2 \cdot \text{K} / \text{W}$ .

**portes et fenêtres**

Mise en place de volets isolants. : Les volets roulants sont caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé  $\geq 0,22 \text{ m}^2 \cdot \text{K} / \text{W}$ .

**portes et fenêtres**

Mise en place de volets isolants. : Les volets roulants sont caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé  $\geq 0,22 \text{ m}^2 \cdot \text{K} / \text{W}$ .

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif (menuiseries verticales) : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif (menuiseries verticales) : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif (menuiseries verticales) : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif (menuiseries verticales) : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $S_w \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif (menuiseries verticales) : Remplacement des fenêtres et

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$

portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.  
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .)

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air



#### portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif (menuiseries verticales) : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .)

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 W/m^2K$



#### portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif (menuiseries verticales) : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .)

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 W/m^2K$



#### ventilation

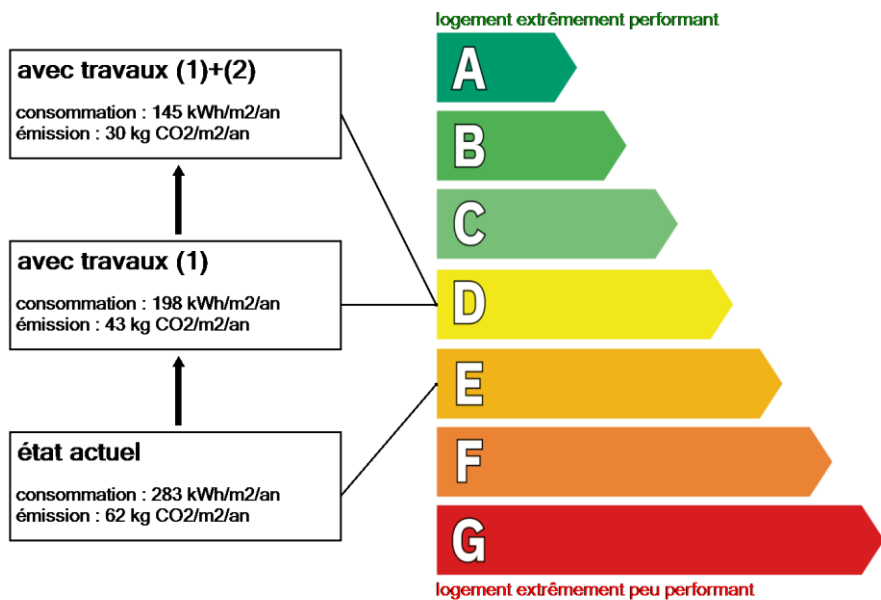
Installer une VMC Hygroréglable type B : Installer une VMC Hygroréglable type B

### Commentaire:

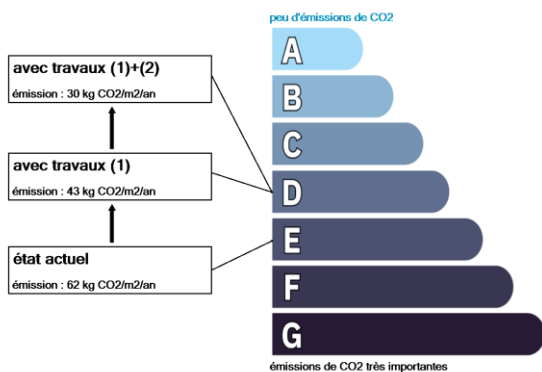
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

[france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr](https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr)

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

[france-renov.gouv.fr/aides](https://france-renov.gouv.fr/aides)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée ([diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr](http://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr)).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par WE-CERT , 57100 THIONVILLE

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Référence du DPE : **2442E2184154R**

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : -

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **07/06/2024**

Numéro d'immatriculation de la copropriété:

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

url / api

plans de la maison, de l'appartement ou de l'immeuble


diagnostic surface habitable















descriptifs des équipements collectifs fournis par le propriétaire des installations collectives ou le syndic de copropriété

plan de situation ou plan de masse du bâtiment








































### Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant








































donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
<b>Département</b>		42 - Loire
<b>Altitude</b>	 donnée en ligne	539
<b>Type de bien</b>	 observée ou mesurée	Appartement
<b>Année de construction</b>	 valeur estimée	1949
<b>Surface habitable du logement</b>	 observée ou mesurée	109,67
<b>Surface habitable de l'immeuble</b>	 document fourni	1680
<b>Nombre de niveaux du logement</b>	 observée ou mesurée	6
<b>Hauteur moyenne sous plafond</b>	 observée ou mesurée	2,86
<b>Nb. de logements du bâtiment</b>	 observée ou mesurée	20

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
<b>Mur 1</b>	Surface	 observée ou mesurée	9,24 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Béton de mâchefer
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	11,61 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	 observée ou mesurée	11,61 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non
<b>Mur 2</b>	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	 observée ou mesurée	25,36 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	45 cm







































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non	
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
<b>Mur 3</b>	Surface	 observée ou mesurée	28,51 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	45 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Local chauffé
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	 observée ou mesurée	18,53 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	45 cm	
<b>Mur 4</b>	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	 observée ou mesurée	16,59 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
<b>Mur 5</b>	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	45 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Local chauffé
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	 observée ou mesurée	109,67 m <sup>2</sup>
	Type	 observée ou mesurée	Entre solives bois avec ou sans remplissage
<b>Plafond 1</b>	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Local chauffé
	Surface	 observée ou mesurée	109,67 m <sup>2</sup>
<b>Plancher 1</b>	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Entre solives bois avec ou sans remplissage
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Local chauffé
	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,84 m <sup>2</sup>
<b>Fenêtre 1</b>	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical








































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	2,16 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	2,16 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	2,65 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical





































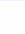

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord	
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Surface de baies	 observée ou mesurée	4,3 m <sup>2</sup>	
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Fenêtre 5	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )	
Type menuiserie		 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		 observée ou mesurée	Nu intérieur	
Type ouverture		 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement	
Type volets		 observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes	
Orientation des baies		 observée ou mesurée	Nord	
Type de masque proches		 observée ou mesurée	Absence de masque proche	
Type de masques lointains		 observée ou mesurée	Absence de masque lointain	
Présence de joints		 observée ou mesurée	Non	
Surface de baies		 observée ou mesurée	2,52 m <sup>2</sup>	
Type de vitrage		 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
Fenêtre 6		Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord	
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 7	Surface de baies	 observée ou mesurée	2,52 m <sup>2</sup>


## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Type de vitrage		observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive		observée ou mesurée	Non
Double fenêtre		observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets		observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes
Orientation des baies		observée ou mesurée	Nord
Type de masque proches		observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains		observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints		observée ou mesurée	Non
<b>Porte 1</b>	Type de menuiserie		Bois
	Type de porte		Opaque pleine
	Surface		2,38 m <sup>2</sup>
	Présence de joints		Non
<b>Linéaire Mur 2 (vers le haut)</b>	Type de pont thermique		Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique		10,67 m
<b>Linéaire Mur 3 (vers le haut)</b>	Type de pont thermique		Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique		9,97 m
<b>Linéaire Mur 4 (vers le haut)</b>	Type de pont thermique		Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique		9,04 m
<b>Linéaire Mur 5 (vers le haut)</b>	Type de pont thermique		Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique		5,8 m
<b>Linéaire Mur 2 (vers le bas)</b>	Type de pont thermique		Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique		10,67 m
<b>Linéaire Mur 3 (vers le bas)</b>	Type de pont thermique		Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique		9,97 m
<b>Linéaire Mur 4 (vers le bas)</b>	Type de pont thermique		Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique		9,04 m
<b>Linéaire Mur 5 (vers le bas)</b>	Type de pont thermique		Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Longueur du pont thermique		5,8 m
<b>Linéaire Mur 2 (à gauche du refend)</b>	Type de pont thermique		Refend - Mur
	Longueur du pont thermique		2,86 m
<b>Linéaire Mur 4 (à gauche du refend)</b>	Type de pont thermique		Refend - Mur
	Longueur du pont thermique		2,86 m
<b>Linéaire Mur 2 (à droite du refend)</b>	Type de pont thermique		Refend - Mur
	Longueur du pont thermique		2,86 m
Type de pont thermique		observée ou mesurée	Refend - Mur


























## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
<b>Linéaire Mur 4 (à droite du refend)</b>	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,86 m
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,06 m
<b>Linéaire Fenêtre 1 Mur 2</b>	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 2 Mur 2</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,12 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 3 Mur 2</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,12 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 4 Mur 4</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,62 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 5 Mur 4</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,91 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 6 Mur 4</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,44 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 7 Mur 4</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,44 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Porte 1 Mur 1</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,87 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur

## Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
équipements	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 document fourni	Chaudière condensation
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	109,67 m <sup>2</sup>
	Année d'installation	 observée ou mesurée	2001
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Gaz
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	QPO	 valeur par défaut	0,14 kW
	Pn	 document fourni	210 kW
	Rpn	 valeur par défaut	93,32 %
	Rpint	 valeur par défaut	99,32 %
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Radiateur
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	109,67 m <sup>2</sup>
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Central
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Central collectif
Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non	
Chaudière condensation Gaz naturel	Type générateur	 document fourni	Chaudière condensation Gaz naturel
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Collectif
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Non	
Ventilation	Type de ventilation	 observée ou mesurée	Ventilation par ouverture de fenêtres
	Année installation	 document fourni	1949
	Plusieurs façades exposées	 observée ou mesurée	Non



# Rapport de Diagnostic Immobilier

AnalysImmo vous permet de gérer l'ensemble des diagnostics obligatoires : Amiante, Etat Termite et Etat parasitaire, Constat des Risque d'Exposition au Plomb, Certificat de superficie, Diagnostic de Performance Energétique, Gaz, Electricité, Etat des Risques Naturels et Technologiques. Mais aussi un ensemble d'autres missions de diagnostic : Mise en Copropriété, Etat des lieux, Audit Energétique, Accessibilité des ERP aux personnes handicapées, Evaluation de Biens...

## CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Article 46 et 54 de la LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové  
Article 2 du décret N°97-532 du 23 mai 1997 qui a modifié l'article R111-2 du CCH  
Articles 4-1 et 4-2 du décret n°67-223 du 17 mars 1967

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment :	<b>Appartement</b>
Nombre de Pièces :	<b>T4</b>
Etage :	<b>5ème</b>
Numéro de lot :	<b>22 et 23</b>
Référence Cadastre :	<b>NC</b>
Adresse :	<b>Bâtiment 3 rue de la Marne 42100 SAINT-ÉTIENNE</b>
Bâtiment :	<b>Sans objet</b>
Escalier :	<b>Sans objet</b>
Porte :	<b>A gauche en sortant de l'ascenseur</b>
Propriété de :	<b>SUCCESSION FAURAND/MESSY 3 Rue de la Marne 42100 SAINT-ÉTIENNE</b>
Mission effectuée le :	<b>07/06/2024</b>
Date de l'ordre de mission :	<b>07/06/2024</b>
N° Dossier :	<b>SUCCESSION FAURAND/MESSY C</b>
<b>Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :</b>	
<b>Total : 109,67 m<sup>2</sup></b> (Cent neuf mètres carrés soixante-sept)	
<b>Commentaires : Néant</b>	

## B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez
Entrée	5ème	7,59 m <sup>2</sup>
Salle de Bains	5ème	5,03 m <sup>2</sup>
Couloir	5ème	5,90 m <sup>2</sup>
Chambre n°1	5ème	11,58 m <sup>2</sup>
Cuisine	5ème	11,36 m <sup>2</sup>
Alcôve	5ème	3,18 m <sup>2</sup>
Placard n°1	5ème	0,45 m <sup>2</sup>
Salon / Salle à manger	5ème	33,37 m <sup>2</sup>
Placard n°2	5ème	0,25 m <sup>2</sup>
Chambre n°2	5ème	10,77 m <sup>2</sup>
Placard n°3	5ème	1,78 m <sup>2</sup>
Dégagements	5ème	3,46 m <sup>2</sup>
WC	5ème	0,78 m <sup>2</sup>
Chambre n°3	5ème	13,92 m <sup>2</sup>
Placard n°4	5ème	0,25 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>109,67 m<sup>2</sup></b>

Annexes & Dépendances	Etage	Surface Hors Carrez
Cave n°1	1er SS	0,00 m <sup>2</sup>
Cave n°2	1er SS	0,00 m <sup>2</sup>
Garage	Extérieur	0,00 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>0,00 m<sup>2</sup></b>

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par AVE Diagnostics Immobilier qu'à titre indicatif.



**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**



**Le Technicien :**  
Volkan AYGUL

à SAINT-ÉTIENNE, le 18/06/2024

**Nom du responsable :**  
AYGUL Volkan





# Rapport de Diagnostic Immobilier

AnalysImmo vous permet de gérer l'ensemble des diagnostics obligatoires : Amiante, Etat Terme et Etat parasitaire, Constat des Risque d'Exposition au Plomb, Certificat de superficie, Diagnostic de Performance Energétique, Gaz, Electricité, Etat des Risques Naturels et Technologiques. Mais aussi un ensemble d'autres missions de diagnostic : Mise en Copropriété, Etat des lieux, Audit Energétique, Accessibilité des ERP aux personnes handicapées, Evaluation de Biens...

## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ;  
Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

<b>A INFORMATIONS GENERALES</b>	
<b>A.1 DESIGNATION DU BATIMENT</b>	
Nature du bâtiment : <b>Appartement</b>	Escalier : <b>Sans objet</b>
Cat. du bâtiment : <b>Habitation (Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation)</b>	Bâtiment : <b>Sans objet</b>
Nombre de Locaux : <b>T4</b>	Porte : <b>A gauche en sortant de l'ascenseur</b>
Etage : <b>5ème</b>	Propriété de: <b>SUCCESSION FAURAND/MESSY</b>
Numéro de Lot : <b>NC</b>	<b>3 Rue de la Marne</b>
Référence Cadastre : <b>NC</b>	<b>42100 SAINT-ÉTIENNE</b>
Date du Permis de Construire : <b>Antérieur au 1 juillet 1997</b>	
Adresse : <b>Bâtiment 3 rue de la Marne</b> <b>42100 SAINT-ÉTIENNE</b>	
<b>A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE</b>	
Nom : <b>SUCCESSION FAURAND/MESSY</b>	Documents fournis : <b>Néant</b>
Adresse : <b>3 Rue de la Marne</b> <b>42100 SAINT-ÉTIENNE</b>	Moyens mis à disposition : <b>Néant</b>
Qualité :	
<b>A.3 EXECUTION DE LA MISSION</b>	
Rapport N° : <b>SUCCESSION FAURAND/MESSY A</b>	Date d'émission du rapport : <b>18/06/2024</b>
Le repérage a été réalisé le : <b>07/06/2024</b>	Accompagnateur : <b>Aucun</b>
Par : <b>AYGUL Volkan</b>	Laboratoire d'Analyses : <b>Agence ITGA Saint Etienne</b>
N° certificat de qualification : <b>C2020-SE10-003</b>	Adresse laboratoire : <b>44 rue Jean Huss 42000 SAINT-ÉTIENNE</b>
Date d'obtention : <b>15/09/2022</b>	Numéro d'accréditation : <b>1-1761</b>
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : <b>WE-CERT</b> <b>57100 THIONVILLE</b>	Organisme d'assurance professionnelle : <b>CREDIT AGRICOLE LOIRE H-LOIRE</b>
Date de commande : <b>07/06/2024</b>	Adresse assurance : <b>94 Rue Bergson 42000 SAINT-ÉTIENNE</b>
	N° de contrat d'assurance : <b>8220860906</b>
	Date de validité : <b>01/05/2023</b>



## B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise



**Date d'établissement du rapport :**

Fait à **SAINT-ÉTIENNE** le **18/06/2024**

Cabinet : **AVE Diagnostics Immobilier**

Nom du responsable : **AYGUL Volkan**

Nom du diagnostiqueur : **AYGUL Volkan**

*Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.*

## C SOMMAIRE

<b>INFORMATIONS GENERALES.....</b>	<b>1</b>
DESIGNATION DU BATIMENT .....	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION .....	1
<b>CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>CONCLUSION(S) .....</b>	<b>4</b>
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION.....	4
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....	4
<b>PROGRAMME DE REPERAGE .....</b>	<b>5</b>
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20).....	5
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21).....	5
<b>CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....</b>	<b>6</b>
<b>RAPPORTS PRECEDENTS .....</b>	<b>6</b>
<b>RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE .....</b>	<b>6</b>
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION .....	7
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE .....	8
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	9
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE .....	9
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	9
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE).....	9
COMMENTAIRES .....	9
<b>ELEMENTS D'INFORMATION .....</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXE 1 – CROQUIS.....</b>	<b>10</b>
<b>ATTESTATION(S) .....</b>	<b>12</b>

## D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

### Liste des locaux non visités et justification

Aucun

### Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

## E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

### Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

### Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique ( Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
<b>1. Parois verticales intérieures</b>	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
<b>2. Planchers et plafonds</b>	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
<b>3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs</b>	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
<b>4. Éléments extérieurs</b>	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

## F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 07/06/2024

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

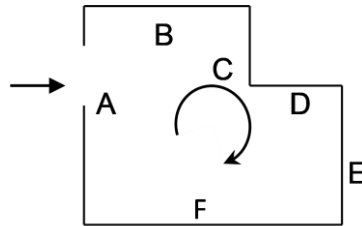
L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 - Août 2017 : Néant

Sens du repérage pour évaluer un local :



## G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

## H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

**LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION**

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Entrée	5ème	OUI	
2	Salle de Bains	5ème	OUI	
3	Couloir	5ème	OUI	
4	Chambre n°1	5ème	OUI	
5	Cuisine	5ème	OUI	
6	Alcove	5ème	OUI	
7	Placard n°1	5ème	OUI	
8	Salon / Salle à manger	5ème	OUI	
9	Placard n°2	5ème	OUI	
10	Chambre n°2	5ème	OUI	
11	Placard n°3	5ème	OUI	
12	Dégagements	5ème	OUI	
13	WC	5ème	OUI	
14	Chambre n°3	5ème	OUI	
15	Placard n°4	5ème	OUI	
16	Cave n°1	1er SS	OUI	
17	Cave n°2	1er SS	OUI	
18	Garage	Extérieur	OUI	

**DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE**

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	Entrée	5ème	Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Tapis
2	Salle de Bains	5ème	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Murs et cloisons - Haut	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
3	Couloir	5ème	Murs et cloisons - Bas	Murs	Faïence
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Tapis
4	Chambre n°1	5ème	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Bois - Vernis
5	Cuisine	5ème	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
6	Alcove	5ème	Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
7	Placard n°1	5ème	Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
8	Salon / Salle à manger	5ème	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Bois - Vernis
9	Placard n°2	5ème	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Tapis
10	Chambre n°2	5ème	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Tapis
11	Placard n°3	5ème	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Tapis
12	Dégagements	5ème	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Tapis
13	WC	5ème	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Murs et cloisons - Bas	Murs	Faïence
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
14	Chambre n°3	5ème	Murs et cloisons - Haut	Murs	Plâtre - Peinture
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Tapis
15	Placard n°4	5ème	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Murs et cloisons	Murs	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Tapis
16	Cave n°1	1er SS	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Murs et cloisons	Murs	Brique
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Béton
17	Cave n°2	1er SS	Murs et cloisons	Murs	Brique

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Béton
18	Garage	Extérieur	Murs et cloisons	Murs	Parpaing
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Béton

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR**

Néant

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE**

Néant

**LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.**

Néant

**RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)**

Néant

**LEGENDE**

<b>Présence</b>	<b>A</b> : Amiante	<b>N</b> : Non Amianté	<b>a?</b> : Probabilité de présence d'Amiante	
<b>Etat de dégradation des Matériaux</b>	<b>F, C, FP</b>	<b>BE</b> : Bon état	<b>DL</b> : Dégradations locales	<b>ME</b> : Mauvais état
	<b>Autres matériaux</b>	<b>MND</b> : Matériau(x) non dégradé(s)		<b>MD</b> : Matériau(x) dégradé(s)
<b>Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond</b> (résultat de la grille d'évaluation)	<b>1</b>	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation		
	<b>2</b>	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement		
	<b>3</b>	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement		
<b>Recommandations des autres matériaux et produits.</b> (résultat de la grille d'évaluation)	<b>EP</b>	Evaluation périodique		
	<b>AC1</b>	Action corrective de premier niveau		
	<b>AC2</b>	Action corrective de second niveau		

**COMMENTAIRES**

WC, Cuisine, Cave ( conduit matériaux non déterminé suite couche de plâtre,)

**I ELEMENTS D'INFORMATION**

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

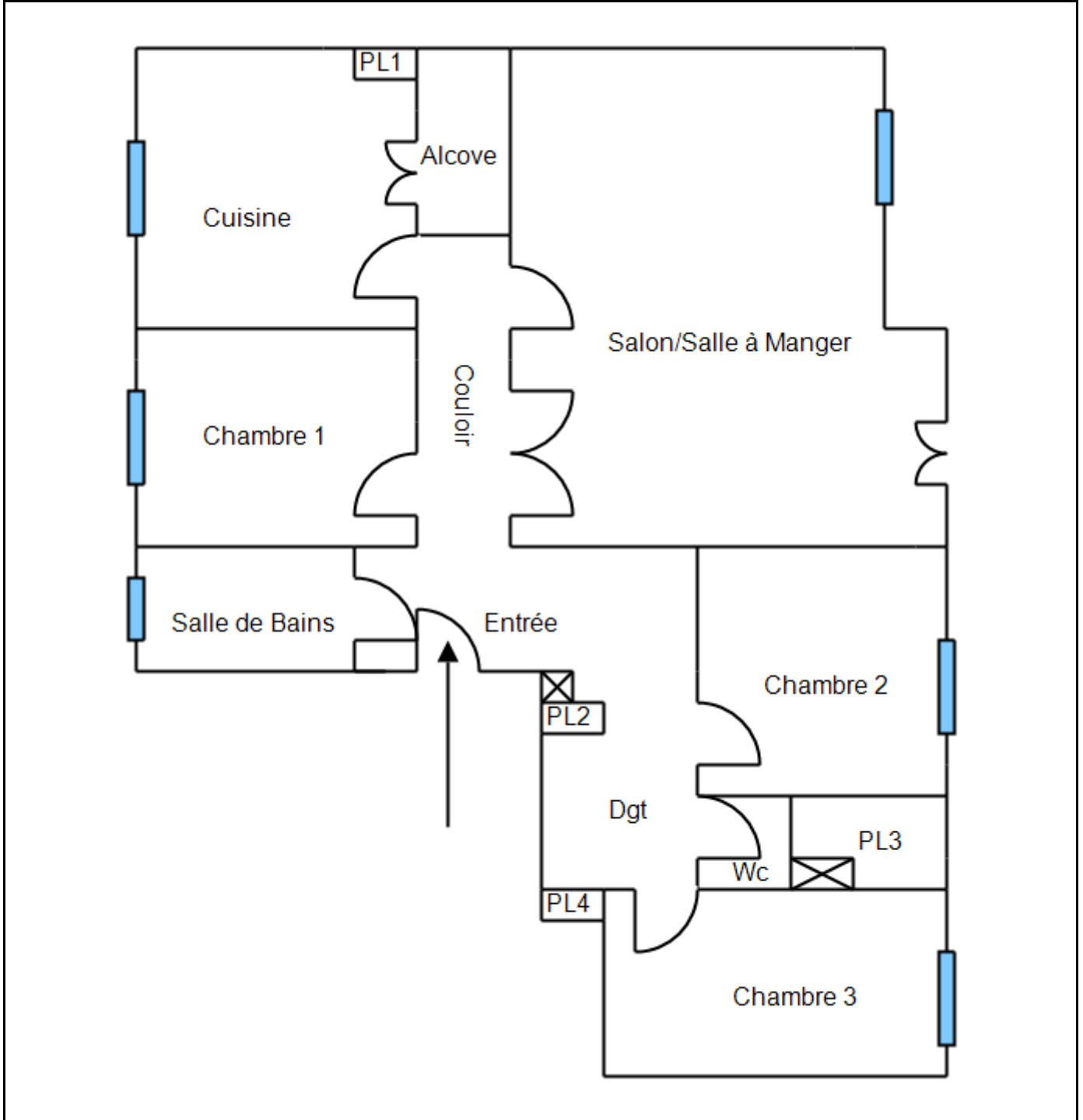
Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)

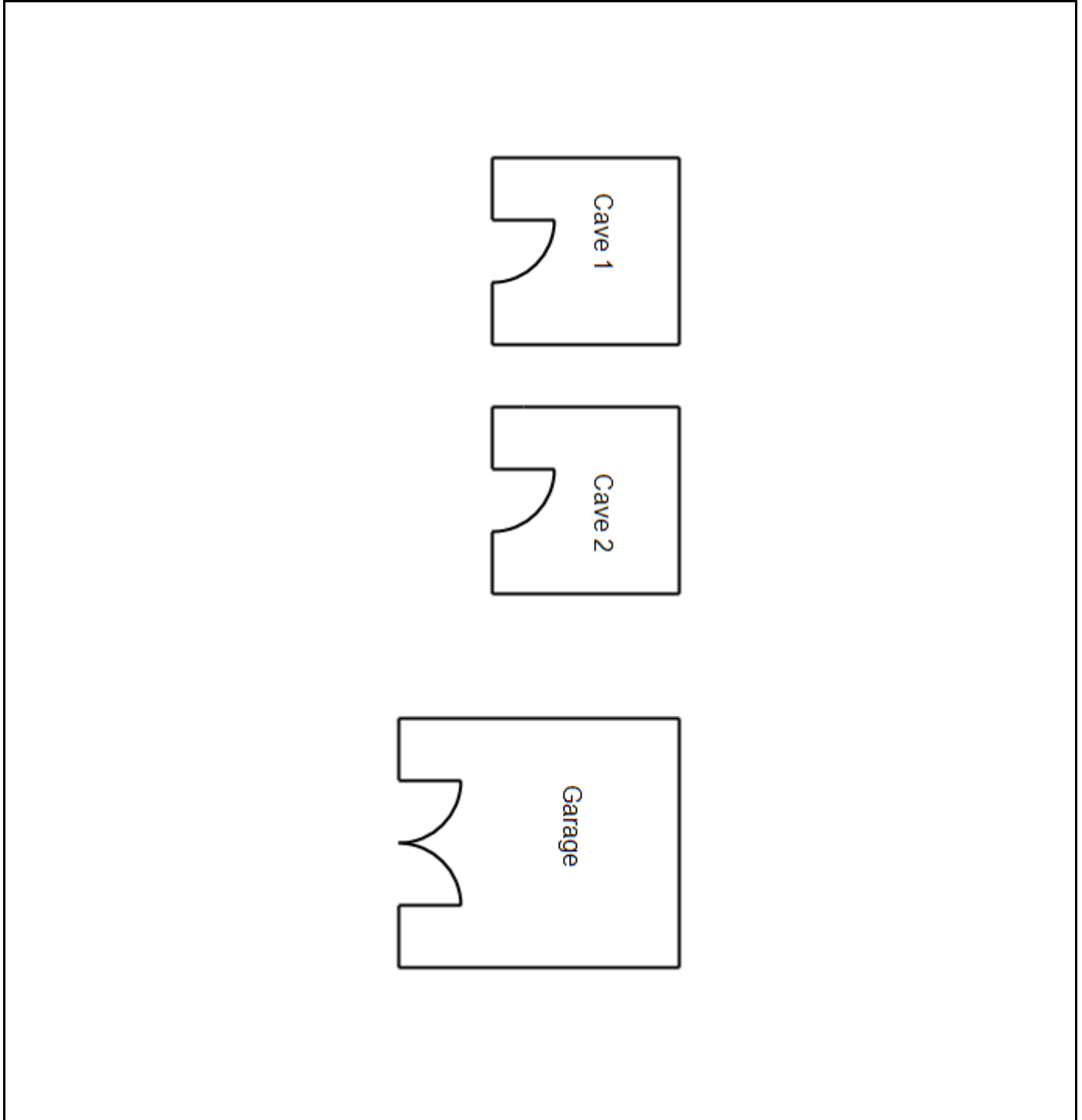
**ANNEXE 1 – CROQUIS**

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	SUCCESSION FAURAND/MESSY			Bâtiment	3 rue de la Marne
N° planche :	1/2	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Diagnostiqueur			Bâtiment – Niveau :	5 ème étage



Amiante

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	Bâtiment 3 rue de la Marne 42100 SAINT-ÉTIENNE
N° dossier :	SUCCESSION FAURAND/MESSY				
N° planche :	2/2	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Diagnostiqueur			Bâtiment – Niveau :	Cave + Garage



## ATTESTATION(S)



**CREDIT AGRICOLE LOIRE H-LOIRE**  
Société de Courtage d'Assurances 07 023 097  
ASSURANCES IARD  
94 RUE BERGSON  
BP 524  
42007 ST ETIENNE CEDEX 1

N° Tél. gestion : 04 71 05 85 50  
ASSURANCE PACIFICA CA EN LIGNE  
du lundi au vendredi de 08h30 à 19h00  
le samedi de 08h30 à 15h30

Contrat : Multirisque professionnelle  
Numéro de Contrat : 9220860906  
Entité professionnelle : 364484EXP906

SAS AVE DIAGNOSTIC IMMOBILIER  
8 BIS RUE DES 3 JALEY  
42100 ST ETIENNE

### Attestation d'assurance : Multirisque Professionnelle

PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances, atteste que :  
SAS AVE DIAGNOSTIC IMMOBILIER  
a souscrit auprès d'elle un contrat d'assurance Multirisque Professionnelle numéro 9220860906 afin de garantir la  
Responsabilité Civile Professionnelle pour son activité :

Activité : Diagnostic immobilier	
- Diagnostic d'état parasitaire pour les bâtiments - Diagnostic performance énergétique des bâtiments - Diagnostic pour l'amiante dans les bâtiments	- Diagnostic gaz pour les bâtiments - Diagnostic plomb pour les bâtiments

L'assuré garantit, en qualité de PROPRIETAIRE, les locaux situés :

8 BIS RUE DES 3 JALEY  
42100 ST ETIENNE

Ce contrat garantit les dommages subis par l'assuré et la Responsabilité Civile qu'il peut encourir à l'égard des  
tiers, dans les limites définies dans les conditions personnelles et générales du contrat cité en référence.

La présente attestation est valable à compter de ce jour et jusqu'au 01/05/2023, elle implique qu'une présomption  
de garantie.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ST ETIENNE  
Le 02/05/2022

Guillaume ORECKIN  
Directeur Général de Pacifica

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION



### WE-CERT CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

«Version 01»

Décerné à : **AYGUL Volkan**

Sous le numéro : **C2020-SE10-003**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE ( <b>SANS MENTION</b> )	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE ( <b>MENTION</b> )	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS ( <b>SANS MENTION</b> )	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS ( <b>MENTION</b> )	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application\*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

\* Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Délivré à Thionville, le 15/09/2022

Par WE-CERT

Mme. Julie HOFFMANN - Responsable de certification




WE-CERT "Qualit'compétences" - 16 rue de Villars, 57 100 THIONVILLE  
Tél : 03 72 52 02 45 - mail : admin@qualit-compétences.com;  
SAS au capital de 7500 Euros - RCS de Thionville - Code APE / NAF, 7120B N°SIRET 88851995600021



# Rapport de Diagnostic Immobilier

AnalysImmo vous permet de gérer l'ensemble des diagnostics obligatoires : Amiante, Etat Termite et Etat parasitaire, Constat des Risques d'Exposition au Plomb, Certificat de superficie, Diagnostic de Performance Energétique, Gaz, Electricité, Etat des Risques Naturels et Technologiques. Mais aussi un ensemble d'autres missions de diagnostic : Mise en Copropriété, Etat des lieux, Audit Energétique, Accessibilité des ERP aux personnes handicapées, Evaluation de Biens...

## CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

<b>A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP</b>										
Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité. Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible). Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...) Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière). La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP. Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie										
<b>B Objet du CREP</b>										
<input checked="" type="checkbox"/> Les parties privatives					<input checked="" type="checkbox"/> Avant la vente					
<input type="checkbox"/> Occupées					<input type="checkbox"/> Ou avant la mise en location					
Par des enfants mineurs : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non										
Nombre d'enfants de moins de 6 ans :										
<input type="checkbox"/> Ou les parties communes d'un immeuble					<input type="checkbox"/> Avant travaux					
<b>C Adresse du bien</b>					<b>D Propriétaire</b>					
Bâtiment 3 rue de la Marne 42100 SAINT-ÉTIENNE					Nom : <b>SUCCESSION FAURAND/MESSY</b> Adresse : <b>3 Rue de la Marne 42100 SAINT-ÉTIENNE</b>					
<b>E Commanditaire de la mission</b>										
Nom : <b>SUCCESSION FAURAND/MESSY</b>					Adresse : <b>3 Rue de la Marne</b>					
Qualité :					<b>42100 SAINT-ÉTIENNE</b>					
<b>F L'appareil à fluorescence X</b>										
Nom du fabricant de l'appareil : <b>FONDIS</b>					Nature du radionucléide : <b>Cobalt 57</b>					
Modèle de l'appareil : <b>PB200i</b>					Date du dernier chargement de la source : <b>26/04/2022</b>					
N° de série : <b>1201</b>					Activité de la source à cette date : <b>185 MBq</b>					
<b>G Dates et validité du constat</b>										
N° Constat : <b>SUCCESSION FAURAND/MESSY P</b>					Date du rapport : <b>18/06/2024</b>					
Date du constat : <b>07/06/2024</b>					Date limite de validité : <b>17/06/2025</b>					
<b>H Conclusion</b>										
Classement des unités de diagnostic :										
Total	Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
159	0	0,00 %	154	96,86 %	5	3,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence										
Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.										
<b>I Auteur du constat</b>										
Signature 					Cabinet : <b>AVE Diagnostics Immobilier</b> Nom du responsable : <b>AYGUL Volkan</b> Nom du diagnostiqueur : <b>AYGUL Volkan</b> Organisme d'assurance : <b>CREDIT AGRICOLE LOIRE H-LOIRE</b> Police : <b>8220860906</b>					

## SOMMAIRE

### PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP .....	1
OBJET DU CREP .....	1
ADRESSE DU BIEN .....	1
PROPRIETAIRE .....	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION .....	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X .....	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT .....	1
CONCLUSION .....	1
AUTEUR DU CONSTAT .....	1

### RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES ..... 3

ARTICLES L.1334-5, L.1334-6, L.1334-9 ET 10 ET R.1334-10 A 12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ; .....	3
ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB .....	3

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION ..... 3

L'AUTEUR DU CONSTAT .....	3
DECLARATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR) .....	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL .....	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL .....	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER .....	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION .....	3
OCCUPATION DU BIEN .....	3
LISTE DES LOCAUX VISITES .....	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES .....	4

### METHODOLOGIE EMPLOYEE ..... 4

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X .....	4
STRATEGIE DE MESURAGE .....	4
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE .....	5

### PRESENTATION DES RESULTATS ..... 5

### CROQUIS ..... 6

### RESULTATS DES MESURES ..... 8

### COMMENTAIRES ..... 17

### LES SITUATIONS DE RISQUE ..... 18

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE .....	18
---	----

### OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES ..... 18

### ANNEXES ..... 19

NOTICE D'INFORMATION .....	19
PLOMB DANS LES CANALISATIONS .....	21

## 1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles L.1334-5, L.1334-6, L.1334-9 et 10 et R.1334-10 à 12 du Code de la Santé Publique ;  
Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

## 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

### 2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : <b>AYGUL Volkan</b>	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : <b>WE-CERT, 57100 THIONVILLE</b> Numéro de Certification de qualification : <b>C2020-SE10-003</b> Date d'obtention : <b>15/09/2022</b>
---	--

### 2.2 Déclaration ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Déclaration ASN (DGSNR) : <b>T420418</b> Nom du titulaire : <b>AYGUL VOLKAN</b>	Date d'autorisation : <b>27/04/2022</b>
--	---

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **AYGUL VOLKAN**

### 2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriquant de l'étalon : <b>RITVERC</b> N° NIST de l'étalon : <b>1201</b>	Concentration : <b>1,04 mg/cm<sup>2</sup></b> Incertitude : <b>0,01 mg/cm<sup>2</sup></b>
--	--

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm <sup>2</sup> )
En début du CREP	1	07/06/2024	1,04
En fin du CREP	325	07/06/2024	1,04
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

### 2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : <b>NC</b> Nom du contact : <b>NC</b>	Coordonnées : <b>NC</b>
--	-------------------------

### 2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : <b>Antérieur au 1er janvier 1949</b> Nombre de bâtiments : <b>1</b>	Nombre de cages d'escalier : <b>0</b> Nombre de niveaux : <b>1</b>
--	---

### 2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : <b>Bâtiment 3 rue de la Marne 42100 SAINT-ÉTIENNE</b> Type : <b>Appartement</b> Nombre de Pièces : <b>T4</b> Référence Cadastre : <b>NC</b>	Bâtiment : <b>Sans objet</b> Entrée/cage n° : <b>Sans objet</b> Étage : <b>5ème</b> Situation sur palier : <b>A gauche en sortant de l'ascenseur</b> Destination du bâtiment : <b>Habitation (Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation)</b>
--	---

### 2.7 Occupation du bien

L'occupant est <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input checked="" type="checkbox"/> Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
---	---

### 2.8 Liste des locaux visités

N°	Local	Etage
----	-------	-------

1	Entrée	5ème
2	Salle de Bains	5ème
3	Couloir	5ème
4	Chambre n°1	5ème
5	Cuisine	5ème
6	Alcove	5ème
7	Placard n°1	5ème
8	Salon / Salle à manger	5ème
9	Placard n°2	5ème
10	Chambre n°2	5ème
11	Placard n°3	5ème
12	Dégagements	5ème
13	WC	5ème
14	Chambre n°3	5ème
15	Placard n°4	5ème
16	Cave n°1	1er SS
17	Cave n°2	1er SS
18	Garage	Extérieur

### 2.9 Liste des locaux non visités

Néant, tous les locaux ont été visités.

## 3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm<sup>2</sup>.

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

### 3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm<sup>2</sup>

### 3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm<sup>2</sup>) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm<sup>2</sup>) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm<sup>2</sup>), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

### 3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm<sup>2</sup>), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm<sup>2</sup> ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

## 4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

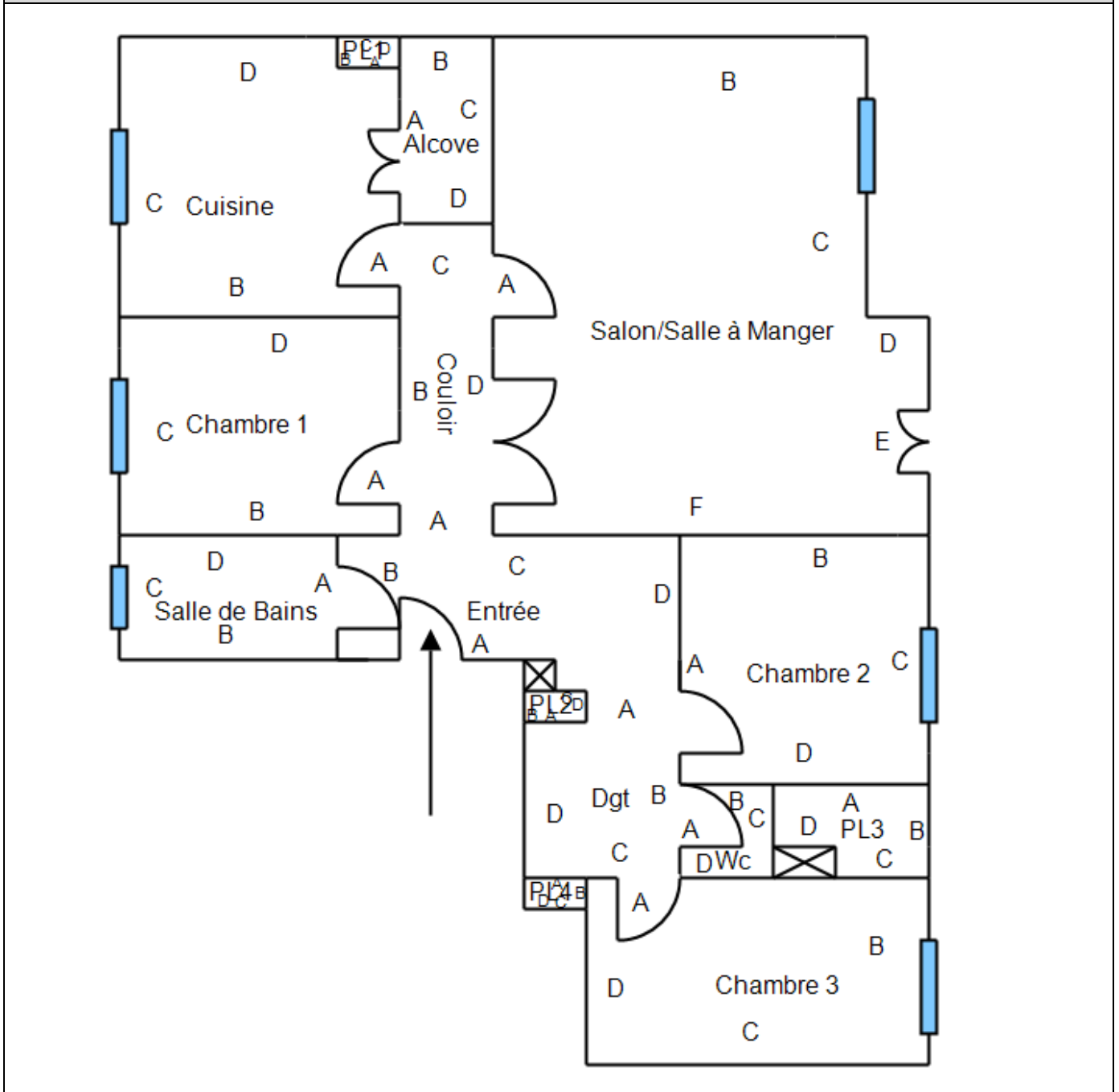
NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

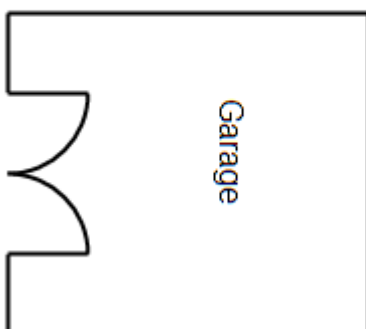
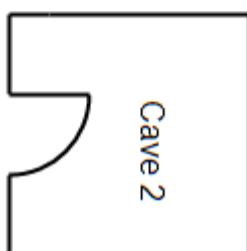
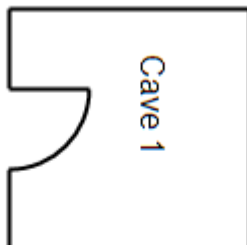
Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

## 5 CROQUIS

### 5<sup>ème</sup> étage



Cave + Garage



## 6 RESULTATS DES MESURES

### Local : Entrée (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
8	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,25	0	
9					MD		0,1			
2	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,14	0	
3						MD		0,11		
4	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,06	0	
5						MD		0,25		
6	A	Porte d'entrée	Huisserie	Bois	Peinture	C		0,16	0	
7						MD		0,06		
10	B	Murs	Plâtre	Peinture	C		0,21	0		
11					MD		0,13			
12	C	Murs	Plâtre	Peinture	C		0,26	0		
13					MD		0,46			
14	D	Murs	Plâtre	Peinture	C		0,07	0		
15					MD		0,31			
16	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C		0,07	0		
17					MD		0,07			
18	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C		0,12	0		
19					MD		0,1			
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>9</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

### Local : Salle de Bains (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
20	A	Murs	Faïence		C			0,32	0	
21					MD		0,1			
32	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,44	0	
33						MD		0,1		
34	A	Porte	Huisserie	Bois	Peinture	C		0,4	0	
35						MD		0,09		
22	B	Murs	Faïence		C		0,1	0		
23					MD		0,1			
36	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,25	0	
37						MD		0,46		
38	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,16	0	
39						MD		0,1		
40	C	Fenêtre	Embrasure	Faïence		C		0,1	0	
41						MD		0,11		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
24	C	Murs	Faïence		C			0,18	0	
25					MD			0,08		
26	D	Murs	Faïence		C			0,08	0	
27					MD			0,08		
28	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
29					MD			0,25		
30	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,07	0	
31					MD			0,15		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>11</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

<b>Local : Couloir (5ème)</b>										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
42	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,48	0	
43					MD			0,1		
44	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
45					MD			0,27		
46	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
47					MD			0,01		
48	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
49					MD			0,21		
50	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
51					MD			0,1		
52	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,08	0	
53					MD			0,1		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>6</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

<b>Local : Chambre n°1 (5ème)</b>										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
58	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,09	0	
59					MD			0,45		
54	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,38	0	
55					MD			0,09		
56	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,06	0	
57					MD			0,25		
60	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,06	0	
61					MD			0,49		
79	C	Fenêtre Allège de fenêtre	Bois	Peinture	C			0,46	0	
80					MD			0,09		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
70	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,07	0	
71						MD		0,07		
72	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,46	0	
73						MD		0,17		
74	C	Fenêtre	Embrasure	Bois	Peinture	C		0,09	0	
75						MD		0,37		
76	C	Fenêtre	Volets	Métal	Peinture	C	ND	3,5	1	
77						MD	ND	3,2		
78						MG	ND	3,6		
81	C	Garde-corps	Métal	Peinture	C		0,09	0		
82					MD		0,1			
62	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	C		0,08	0		
63					MD		0,11			
64	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	C		0,38	0		
65					MD		0,07			
66	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C		0,08	0		
67					MD		0,34			
68	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C		0,07	0		
69					MD		0,09			
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>14</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Cuisine (5ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
83	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,17	0	
84					MD		0,08			
91	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,07	0	
92						MD		0,07		
93	A	Porte	Huisserie	Bois	Peinture	C		0,33	0	
94						MD		0,01		
85	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	C		0,07	0		
86					MD		0,07			
95	C	Fenêtre	Allège de fenêtre	Bois	Peinture	C		0,08	0	
96						MD		0,08		
97	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,43	0	
98						MD		0,07		
99	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,24	0	
100						MD		0,49		
101	C	Fenêtre	Embrasure	Bois	Peinture	C		0,06	0	
102						MD		0,05		
103	C	Fenêtre	Volets	Métal	Peinture	C	ND	3,2	1	
104						MD	ND	3,5		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
105					MG	ND		3,1		
106	C	Garde-corps	Métal	Peinture	C			0,07	0	
107					MD			0,07		
87	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,37	0	
88					MD			0,08		
89	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,46	0	
90					MD			0,06		
108	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
109					MD			0,28		
110	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,15	0	
111					MD			0,28		
112	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,47	0	
113					MD			0,06		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>15</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>		<b>0,00 %</b>

### Local : Alcove (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
118	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,46	0	
119					MD			0,1		
114	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,09	0	
115					MD			0,02		
116	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,38	0	
117					MD			0,42		
120	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,29	0	
121					MD			0,09		
122	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,1	0	
123					MD			0,13		
124	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,07	0	
125					MD			0,08		
126	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
127					MD			0,19		
128	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,09	0	
129					MD			0,06		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>8</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>		<b>0,00 %</b>

### Local : Placard n°1 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
130	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
131					MD			0,07		
138	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,07	0	
139					MD			0,08		
140	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,35	0	
141					MD			0,07		
132	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
133					MD			0,08		
134	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
135					MD			0,25		
136	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,14	0	
137					MD			0,11		
142	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
143					MD			0,31		
144	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,48	0	
145					MD			0,09		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>8</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

### Local : Salon / Salle à manger (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
146	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,21	0	
147					MD			0,1		
154	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,45	0	
155					MD			0,07		
156	A	Porte n°1 Huisserie	Bois	Peinture	C			0,08	0	
157					MD			0,12		
166	A	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,35	0	
167					MD			0,08		
168	A	Porte n°2 Huisserie	Bois	Peinture	C			0,09	0	
169					MD			0,09		
148	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,44	0	
149					MD			0,06		
170	C	Fenêtre Allège de fenêtre	Bois	Peinture	C			0,1	0	
171					MD			0,41		
172	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C			0,09	0	
173					MD			0,08		
174	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,06	0	
175					MD			0,08		
176	C	Fenêtre Embrasure	Bois	Peinture	C			0,03	0	
177					MD			0,07		
178	C	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,5	1	
179					MD	ND		3,6		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
180					MG	ND		3		
181	C	Garde-corps	Métal	Peinture	C			0,07	0	
182					MD			0,07		
150	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,2	0	
151					MD			0,1		
152	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,07	0	
153					MD			0,09		
162	E	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,09	0	
163					MD			0,45		
183	E	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,06	0	
184						MD				
185	E	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,08	0	
186						MD				
187	E	Porte-fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,32	0	
188						MD				
189	E	Porte-fenêtre	Volets	Métal	Peinture	C		0,06	0	
190						MD				
164	F	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,09	0	
165					MD			0,09		
158	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
159					MD			0,09		
160	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,45	0	
161					MD			0,41		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>22</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

### Local : Placard n°2 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
191	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,31	0	
192					MD			0,13		
199	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,09	0	
200						MD				
201	A	Porte	Huisserie	Bois	Peinture	C		0,06	0	
202						MD				
193	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
194					MD			0,03		
195	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,15	0	
196					MD			0,09		
197	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,32	0	
198					MD			0,1		
203	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
204					MD			0,49		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
205	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,16	0	
206					MD			0,07		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>8</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

### Local : Chambre n°2 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
207	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,08	0	
208					MD			0,09		
215	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,48	0	
216					MD			0,29		
217	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,29	0	
218					MD			0,09		
209	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,1	0	
210					MD			0,09		
219	C	Fenêtre Allège de fenêtre	Bois	Peinture	C			0,07	0	
220					MD			0,07		
221	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C			0,15	0	
222					MD			0,22		
223	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,07	0	
224					MD			0,22		
225	C	Fenêtre Embrasure	Bois	Peinture	C			0,44	0	
226					MD			0,08		
227	C	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3	1	
228					MD	ND		3,2		
229					MG	ND		3,1		
230	C	Garde-corps	Métal	Peinture	C			0,31	0	
231					MD			0,1		
211	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,28	0	
212					MD			0,08		
213	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	C			0,07	0	
214					MD			0,11		
232	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,27	0	
233					MD			0,03		
234	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,41	0	
235					MD			0,07		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>14</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Placard n°3 (5ème)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
236	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
237					MD			0,08			
244	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,07	0		
245					MD			0,06			
246	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,49	0		
247					MD			0,08			
238	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,09	0		
239					MD			0,26			
240	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,09	0		
241					MD			0,04			
242	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,06	0		
243					MD			0,17			
248	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
249					MD			0,06			
250	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,06	0		
251					MD			0,44			
Nombre total d'unités de diagnostic			8		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagements (5ème)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
252	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,07	0		
253					MD			0,1			
254	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,06	0		
255					MD			0,06			
256	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,31	0		
257					MD			0,24			
258	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,21	0		
259					MD			0,32			
260	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,09	0		
261					MD			0,06			
262	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,06	0		
263					MD			0,5			
Nombre total d'unités de diagnostic			6		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : WC (5ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
264	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,3	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
265					MD			0,09		
272	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,03	0	
273					MD			0,22		
274	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,47	0	
275					MD			0,26		
266	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
267					MD			0,08		
268	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,45	0	
269					MD			0,08		
270	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
271					MD			0,1		
276	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,25	0	
277					MD			0,06		
278	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,11	0	
279					MD			0,07		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>8</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

### Local : Chambre n°3 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
280	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
281					MD			0,1		
288	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,06	0	
289					MD			0,1		
290	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,3	0	
291					MD			0,08		
296	B	Fenêtre Allège de fenêtre	Bois	Peinture	C			0,11	0	
297					MD			0,05		
298	B	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C			0,1	0	
299					MD			0,09		
300	B	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,11	0	
301					MD			0,43		
302	B	Fenêtre Embrasure	Bois	Peinture	C			0,23	0	
303					MD			0,19		
304	B	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,2	1	
305					MD	ND		3,6		
306					MG	ND		3,5		
307	B	Garde-corps	Métal	Peinture	C			0,08	0	
308					MD			0,07		
282	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,36	0	
283					MD			0,1		
284	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,15	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
285					MD			0,1		
286	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,32	0	
287					MD			0,41		
292	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,49	0	
293					MD			0,09		
294	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,43	0	
295					MD			0,29		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>14</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>		<b>0,00 %</b>

Local : Placard n°4 (5ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
309	A	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,42	0	
310					MD			0,35		
317	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,07	0	
318					MD			0,1		
319	A	Porte Huisserie	Bois	Peinture	C			0,2	0	
320					MD			0,18		
311	B	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,41	0	
312					MD			0,28		
313	C	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,31	0	
314					MD			0,09		
315	D	Murs	Plâtre	Peinture	C			0,26	0	
316					MD			0,07		
321	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,36	0	
322					MD			0,43		
323	Toutes zones	Plinthes	Carrelage		C			0,49	0	
324					MD			0,15		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>8</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>		<b>0,00 %</b>

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé	NV : Non visible	
	EU : Etat d'usage	D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES
Néant

## 8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé**

Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée :  Oui  Non

## 9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

## 10 ANNEXES

### NOTICE D'INFORMATION

**Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.**

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

#### **Les effets du plomb sur la santé**

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

**L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

#### **Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb**

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

**Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :**

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

**En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions**

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

**Si vous êtes enceinte**

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

**Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.**

## Récapitulatif des mesures positives

### Local : Entrée (5ème)

Aucune mesure positive

### Local : Salle de Bains (5ème)

Aucune mesure positive

### Local : Couloir (5ème)

Aucune mesure positive

### Local : Chambre n°1 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
76	C	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,5	1	
77					MD	ND		3,2		
78					MG	ND		3,6		

### Local : Cuisine (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
103	C	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,2	1	
104					MD	ND		3,5		
105					MG	ND		3,1		

### Local : Alcove (5ème)

Aucune mesure positive

### Local : Placard n°1 (5ème)

Aucune mesure positive

### Local : Salon / Salle à manger (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
178	C	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,5	1	
179					MD	ND		3,6		
180					MG	ND		3		

### Local : Placard n°2 (5ème)

Aucune mesure positive

### Local : Chambre n°2 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm <sup>2</sup> )	Classement	Observations
227	C	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3	1	
228					MD	ND		3,2		
229					MG	ND		3,1		

#### Local : Placard n°3 (5ème)

Aucune mesure positive

#### Local : Dégagements (5ème)

Aucune mesure positive

#### Local : WC (5ème)

Aucune mesure positive

#### Local : Chambre n°3 (5ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm <sup>2</sup> )	Classement	Observations
304	B	Fenêtre Volets	Métal	Peinture	C	ND		3,2	1	
305					MD	ND		3,6		
306					MG	ND		3,5		

#### Local : Placard n°4 (5ème)

Aucune mesure positive

## PLOMB DANS LES CANALISATIONS

Absence de parties visibles de canalisations intérieures en plomb de distribution de l'eau destinée à la consommation humaine.

Lors de la visite réalisée dans le cadre du constat de risque d'exposition au plomb, **il a été constaté la présence de canalisation en plomb pour la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine dans les locaux objets du constat.**

L'eau produite par le responsable de la distribution ne contient pas de plomb. Toutefois, sa qualité peut être dégradée lorsqu'elle a transité dans des canalisations en plomb.

Cette présence éventuelle est alors due à la dissolution dans l'eau de ce métal contenu dans les canalisations des réseaux intérieurs du bâtiment. La dissolution des métaux dans l'eau peut être augmentée par la stagnation de manière prolongée de l'eau dans les canalisations internes et la présence éventuelle d'un dispositif collectif ou individuel d'adoucissement de l'eau. De plus, les caractéristiques physico-chimiques de l'eau (notamment lorsque les eaux sont peu minéralisées et corrosives) dans les réseaux de distribution publics ou privés dans certaines communes du département de la Loire accroissent le risque de dissolution du plomb dans l'eau.

#### Effets du plomb sur la santé

L'ingestion de plomb est toxique, notamment lorsque les doses sont supérieures à celles définies par les normes en vigueur. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

#### Limites de qualité réglementaires dans l'eau du robinet du consommateur en application du code de la santé publique

Plomb : la limite de qualité dans l'eau est fixée à 25 µg/l et sera de 10 µg/l à partir du 25 décembre 2013.

Vous pouvez contrôler la teneur en plomb de l'eau de consommation en faisant effectuer une analyse par un laboratoire agréé par le ministère de la santé. Dans la Loire, il s'agit :

- Du laboratoire municipal de St Etienne

2 rue Chanoine Ploton  
42000 SAINT ETIENNE  
Tél : 04 77 92 26 00

- Du laboratoire CARSO – santé environnement et hygiène de Lyon  
321 avenue Jean Jaurès  
69362 LYON CEDEX 07  
Tél : 04 72 76 16 16

#### **Changement des canalisations en plomb du réseau intérieur privé de distribution d'eau**

- En 2013, la limite de qualité de 10 µg/l ne pourra être respectée que si l'eau ne transite pas dans des canalisations en plomb. Un remplacement par des canalisations en matériau agréé au contact de l'eau potable sera nécessaire.
- Avant 2013, le remplacement des canalisations en plomb des réseaux intérieurs privés est recommandé dès lors que l'eau est corrosive, notamment pour les eaux peu minéralisées, en l'absence d'un traitement de reminéralisation ou de neutralisation de l'eau. Ce remplacement doit être effectué dans les meilleurs délais, si des analyses de plomb dans un échantillon d'eau prélevé en cours de journée (prélèvement réalisé dans les conditions définies par l'article 2 de l'arrêté du 31 décembre 2003 du Ministère de la Santé) relatif aux conditions d'échantillonnage pour mesurer le plomb révèlent une concentration supérieure à 25 µg/l. Les recommandations générales de consommation doivent être particulièrement suivies jusqu'à ce que les canalisations soient remplacées.
- Les collectivités responsables de la distribution ont en charge le changement des branchements publics en plomb qui sont encore en place et le traitement de reminéralisation des eaux qui le nécessitent.

#### **Recommandations générales de consommation**

Afin de limiter l'accumulation du plomb dans l'organisme, il est donc conseillé lorsque l'eau a stagné dans des canalisations en plomb (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) de **n'utiliser l'eau froide du robinet** pour la boisson ou la préparation des aliments, **qu'après une période recommandée d'une à deux minutes d'écoulement**. Une vaisselle préalable (voire une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante que la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb qui ont pu être employées jusque dans les années 1950 pour les canalisations du réseau de distribution interne de l'habitation.



# Rapport de Diagnostic Immobilier

AnalysImmo vous permet de gérer l'ensemble des diagnostics obligatoires : Amiante, Etat Termite et Etat parasitaire, Constat des Risque d'Exposition au Plomb, Certificat de superficie, Diagnostic de Performance Energétique, Gaz, Electricité, Etat des Risques Naturels et Technologiques. Mais aussi un ensemble d'autres missions de diagnostic : Mise en Copropriété, Etat des lieux, Audit Energétique, Accessibilité des ERP aux personnes handicapées, Evaluation de Biens...

## RAPPORT DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 portant reconnaissance de la norme NF P45-500

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 271-6, R. 271-1 à R. 271-4 et R. 134-6 à R. 134-9 ;

Vu l'arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 modifié par l'arrêté du 24 août 2010, définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz

Vu l'arrêté du 23 février 2018 relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible

### A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

#### • Localisation du ou des bâtiments

Type de bâtiment :  appartement  
 maison individuelle

Nature du gaz distribué :  GN

GPL  
 Air propane ou butane

Distributeur de gaz : GrDF

Installation alimentée en gaz :  OUI  NON

Rapport n° : SUCCESSION FAURAND/MESSY GAZ

#### • Désignation et situation du ou des lots de copropriété :

Adresse : Bâtiment 3 rue de la Marne  
42100 SAINT-ÉTIENNE

Escalier : Sans objet

Bâtiment : Sans objet

N° de logement : A gauche en sortant de l'ascenseur

Etage : 5ème

Numéro de Lot : NC

Réf. Cadastre : NC

Date du Permis de construire : Antérieur au 1 juillet 1997

### B DESIGNATION DU PROPRIETAIRE

#### • Désignation du propriétaire de l'installation intérieure de gaz :

Nom : SUCCESSION FAURAND/MESSY

Prénom :

Adresse : 3 Rue de la Marne  
42100 SAINT-ÉTIENNE

#### • Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom / Prénom

Adresse :

#### • Titulaire du contrat de fourniture de gaz :

Nom : SUCCESSION FAURAND/MESSY

Prénom :

Adresse : 3 Rue de la Marne  
42100 SAINT-ÉTIENNE

Téléphone :

Numéro de point de livraison gaz

Ou  Numéro du point de comptage estimation (PCE) à 14 chiffres

Ou  A défaut le numéro de compteur

Numéro : ABSENCE DE COMPTEUR

### C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

#### • Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : AYGUL Volkan

Raison sociale et nom de l'entreprise :  
AVE Diagnostics Immobilier

Adresse : 8 bis rue des trois jaley  
42100 SAINT-ÉTIENNE

N° Siret : 913 261 350 00015

#### • Désignation de la compagnie d'assurance

Nom : CREDIT AGRICOLE LOIRE H-LOIRE

N° de police : 8220860906

Date de validité : 01/05/2023

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

**WE-CERT**

57100 THIONVILLE le 15/09/2022

N° de certification : C2020-SE10-003

Norme méthodologique ou spécification technique utilisée : NF P45-500 Juillet 2022



## D IDENTIFICATION DES APPAREILS

Autres appareils			Observations
Genre (1)	Type (2)	Taux de CO (ppm)	Anomalie
Marque	Puissance (kW)		<b>Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné</b>
Modèle	Localisation		
Appareil de cuisson	Non raccordé		Anomalie(s) : 14 - 11c
	Cuisine		Absence de gaz, le jour de la visite

LEGENDE	
(1)	Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur...
(2)	Non raccordé – Raccordé - Etanche
A.R.	Appareil Raccordé
D.E.M	Dispositif d'Extraction Mécanique
CENR	Chauffe Eau Non Raccordé

## E ANOMALIES IDENTIFIEES

Point de contrôle N° (3)	A1 <sup>(4)</sup> , A2 <sup>(5)</sup> , DGI <sup>(6)</sup> ou 32c <sup>(7)</sup>	Libellé des anomalies	Localisation	Recommandations
<b>Risques Encourus</b>				
11c	DGI	Le matériel utilisé pour le raccordement en gaz d'un appareil est marqué d'une marque reconnue mais n'est pas autorisé d'emploi ou le raccordement en gaz d'un appareil comporte plusieurs tuyaux flexibles	Cuisine Appareil 1 (Appareil de cuisson)	Non alimenté le jour de la visite Raccordement non autorisé Faire appel à une entreprise qualifié
<p>— Fuite de gaz consécutive à l'emploi de tubes souples ou tuyaux flexibles non appropriés ;</p> <p>— Fuite de gaz à travers un tube souple ou un tuyau flexible en mauvais état (par exemple : fissures, craquelures)</p>				
19.7	A2	Le dispositif de l'amenée d'air du local équipé ou prévu pour un appareil d'utilisation est obturé	Cuisine	Amenée d'air Obturé
<p>Risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) causée par une mauvaise combustion.</p>				
14	A1	La date limite d'utilisation du tuyau d'alimentation n'est pas lisible ou est dépassée	Cuisine Appareil 1 (Appareil de cuisson)	Date dépassé A remplacer
<p>— Fuite de gaz consécutive à l'emploi de tubes souples ou tuyaux flexibles non appropriés ;</p> <p>— Fuite de gaz à travers un tube souple ou un tuyau flexible en mauvais état (par exemple : fissures, craquelures)</p>				

LEGENDE	
(3)	Point de contrôle selon la norme utilisée
(4) A1	Présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation
(5) A2	L'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture du gaz, mais est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais.
(6) DGI (Danger Grave et Immédiat)	L'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'opérateur de diagnostic interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constituant la source du danger.
(7) 32c	La chaudière est de type VMC GAZ et l'installation présente une anomalie relative au dispositif de sécurité collective (DSC) qui justifie une intervention auprès du syndic ou du bailleur social par le distributeur de gaz afin de s'assurer de la présence du dispositif, de sa conformité et de son bon fonctionnement.



## F IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ÊTRE CONTROLES ET MOTIFS, ET IDENTIFICATION DES POINTS DE CONTROLES N'AYANT PAS PU ETRE REALISES

### Liste des bâtiments et parties de bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être contrôlés et motifs

Néant

### Liste des points de contrôles n'ayant pu être réalisés

N°	Intitulé
A	D.1 Appareils de cuisson (sauf fours et appareils de cuisson mobiles alimentés par une bouteille de butane) / La flamme d'au moins un brûleur est jaune, charbonne ou décolle partiellement
B1	D.1 Appareils de cuisson (sauf fours et appareils de cuisson mobiles alimentés par une bouteille de butane) / La flamme d'un brûleur décolle totalement et s'éteint
C1	D.1 Appareils de cuisson (sauf fours et appareils de cuisson mobiles alimentés par une bouteille de butane) / La flamme d'un brûleur s'éteint à l'ouverture de la porte du four
D1	D.1 Appareils de cuisson (sauf fours et appareils de cuisson mobiles alimentés par une bouteille de butane) / La flamme d'un brûleur s'éteint lors du passage du débit maxi au débit mini

## G CONSTATATIONS DIVERSES

- Attestation** de contrôle de moins d'un an de la **vacuité des conduits de fumées** non présentée.
- Justificatif** d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté.
- Le conduit de raccordement **n'est pas visitable**
- Au moins un assemblage par raccord mécanique est réalisé au moyen d'un ruban d'étanchéité

Néant

## H CONCLUSION

- L'installation ne comporte **aucune anomalie**.
- L'installation **comporte des anomalies** de type **A1** qui devront être réparées **ultérieurement**.
- L'installation **comporte des anomalies** de type **A2** qui devront être réparées **dans les meilleurs délais**.
- L'installation **comporte des anomalies** de type **DGI** qui devront être réparées **avant remise en service**.  
Tant que la (ou les) anomalie(s) DGI n'a (ont) pas été corrigée(s), en aucun cas vous ne devez rétablir l'alimentation en gaz de votre installation intérieure de gaz, de la partie d'installation intérieure de gaz, du (ou des) appareil(s) à gaz qui ont été isolé(s) et signalé(s) par la ou les étiquettes de condamnation.
- L'installation comporte **une anomalie 32c** qui devra faire l'objet d'un **traitement particulier** par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz



## I EN CAS DE DGI : ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Fermeture totale** avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz
- Ou  **Fermeture partielle** avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation
- Transmission au Distributeur de gaz par \_\_\_\_\_ des informations suivantes :
- Référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
  - Codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI)
- Remise au client de la « **fiche informative distributeur de gaz** » remplie.

## J EN CAS D'ANOMALIE 32c : ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Transmission au Distributeur de gaz par \_\_\_\_\_ de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur
- Remise au syndic ou au bailleur social de la « **fiche informative distributeur de gaz** » remplie

## K SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature / cachet de l'entreprise



Dates de visite et d'établissement de l'état de l'installation gaz

Visite effectuée le : **07/06/2024**

Fait à **SAINT-ÉTIENNE** le **18/06/2024**

Rapport n° : **SUCCESSION FAURAND/MESSY GAZ**

Date de fin de validité : **17/06/2027**

Nom / Prénom du responsable : **AYGUL Volkan**

Nom / Prénom de l'opérateur : **AYGUL Volkan**

***Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.***



## ANNEXE – PHOTOS

### Point de contrôle N° 14



Description :

**A1** La date limite d'utilisation du tuyau d'alimentation n'est pas lisible ou est dépassée

### Point de contrôle N° 11c



Description :

**DGI** Le matériel utilisé pour le raccordement en gaz d'un appareil est marqué d'une marque reconnue mais n'est pas autorisé d'emploi ou le raccordement en gaz d'un appareil comporte plusieurs tuyaux flexibles



Point de contrôle N° 19.7



Description :

**A2** Le dispositif de l'amenée d'air du local équipé ou prévu pour un appareil d'utilisation est obturé



ANNEXE – AUTRES DOCUMENTS

IMG\_0538



Etat de l'installation intérieure de GAZ



IMG\_0539



Etat de l'installation intérieure de GAZ



IMG\_0540



Etat de l'installation intérieure de GAZ





# Rapport de Diagnostic Immobilier

AnalysImmo vous permet de gérer l'ensemble des diagnostics obligatoires : Amiante, Etat Termite et Etat parasitaire, Constat des Risque d'Exposition au Plomb, Certificat de superficie, Diagnostic de Performance Energétique, Gaz, Electricité, Etat des Risques Naturels et Technologiques. Mais aussi un ensemble d'autres missions de diagnostic : Mise en Copropriété, Etat des lieux, Audit Energétique, Accessibilité des ERP aux personnes handicapées, Evaluation de Biens...

## DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles L 134-7 et R 134-10 à 13 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF C16-600 de juillet 2017.

### 1 DESIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES

▪ Localisation du ou des immeubles bâti(s)	Type d'immeuble : <b>Appartement</b>
Département : <b>LOIRE</b>	Date de construction : <b>Antérieur au 1er janvier 1949</b>
Commune : <b>SAINT-ÉTIENNE (42100 )</b>	Année de l'installation : <b>&gt; à 15 ans</b>
Adresse : <b>3 rue de la Marne</b>	Distributeur d'électricité : <b>Enedis</b>
Lieu-dit / immeuble : <b>Bâtiment</b>	Rapport n° : <b>SUCCESSION FAURAND/MESSY ELEC</b>
Réf. Cadastre : <b>NC</b>	La liste des parties du bien n'ayant pu être visitées et leurs justifications se trouvent au paragraphe 9
▪ Désignation et situation du lot de (co)propriété :	
Escalier : <b>Sans objet</b>	
Etage : <b>5ème</b>	
Porte : <b>A gauche en sortant de l'ascenseur</b>	

### 2 IDENTIFICATION DU DONNEUR D'ORDRE

▪ Identité du donneur d'ordre
Nom / Prénom : <b>FAURAND/MESSY</b>
Tél. : Email :
Adresse : <b>3 Rue de la Marne 42100 SAINT-ÉTIENNE</b>
▪ Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :
Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle : <input checked="" type="checkbox"/>
Autre le cas échéant (préciser) <input type="checkbox"/>
▪

### 3 IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR AYANT REALISE L'INTERVENTION ET SIGNE LE RAPPORT

▪ Identité de l'opérateur :
Nom : <b>AYGUL</b>
Prénom : <b>Volkan</b>
Nom et raison sociale de l'entreprise : <b>AVE Diagnostics Immobilier</b>
Adresse : <b>8 bis rue des trois jaley</b> <b>42100 SAINT-ÉTIENNE</b>
N° Siret : <b>913 261 350 00015</b>
Désignation de la compagnie d'assurance : <b>CREDIT AGRICOLE LOIRE H-LOIRE</b>
N° de police : <b>8220860906</b> date de validité : <b>01/05/2023</b>
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : <b>WE-CERT</b> , le 15/09/2022 , jusqu'au 17/11/2027
N° de certification : <b>C2020-SE10-003</b>



#### 4 RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE REALISATION DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.

#### 5 CONCLUSIONS RELATIVES A L'EVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DES PERSONNES

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

**Néant**

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.2.3.1 c)	L'ensemble de l'installation électrique n'est pas protégé par au moins un dispositif de protection différentielle.	Ajouter un interrupteur différentiel 30 ma, au tableau électrique	Faire appel à une entreprise qualifiée
B.3.3.2 a)	Il n'existe pas de CONDUCTEUR DE TERRE.	Tableau électrique	Faire appel à une entreprise qualifiée
B.3.3.6 a1)	Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre.	Séjour et les chambres	Faire appel à une entreprise qualifiée
B.3.3.6 a3)	Au moins un CIRCUIT (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.	Toutes les pièces	Faire appel à une entreprise qualifiée

3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.



**Néant**

4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.5.3 a	Locaux contenant une baignoire ou une douche : il n'existe pas de LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire reliant les ELEMENTS CONDUCTEURS et les MASSES des MATERIELS ELECTRIQUES.	Salle de Bains	Faire appel à une entreprise qualifiée

5. Matériels électriques présentant des risques de contact direct avec des éléments sous tension – Protection mécanique des conducteurs.

**Néant**

6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.8.3 a)	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE vétuste.	Tableau électrique	Remplacer les portes fusibles par des disjoncteurs divisionnaire  Faire appel à une entreprise qualifiée

Installations particulières :

P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.

**Néant**

P3. La piscine privée ou le bassin de fontaine

**Néant**

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C16-600.

(2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C16-600.

(3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée

(\*) *Avertissement*: la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations
B.11 a3)	Il n'y a aucun dispositif différentiel à haute sensibilité $\leq 30$ mA.
B.11 b1)	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.



N° article (1)	Libellé des informations
B.11 c1)	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15mm.

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme NF C16-600

## 6 AVERTISSEMENT PARTICULIER

### Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon la norme NF C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
B.4.3 a1)	Présence d'une PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES à l'origine de chaque CIRCUIT.	
B.4.3 a2)	Tous les dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES sont placés sur les CONDUCTEURS de phase.	
B.4.3 b)	Le type de fusible est d'un modèle autorisé. Le type de DISJONCTEUR, protégeant les CIRCUITS terminaux, n'est pas réglable en courant.	
B.4.3 c)	CONDUCTEURS de phase regroupés sous la même PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES en présence de CONDUCTEURS NEUTRE commun à plusieurs CIRCUITS.	
B.4.3 e)	Courant assigné (calibre) de la PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES de chaque circuit adapté à la section des CONDUCTEURS.	
B.4.3 f1)	La section des CONDUCTEURS de la CANALISATION alimentant le seul tableau est en adéquation avec le courant de réglage du dispositif de protection placé immédiatement en amont.	
B.4.3 f2)	La section des CONDUCTEURS de la CANALISATION d'alimentation de chacun des tableaux est en adéquation avec le courant assigné du dispositif de protection placé immédiatement en amont.	
B.4.3 f3)	La section des CONDUCTEURS de pontage à l'intérieur du tableau est en adéquation avec le courant de réglage du disjoncteur de branchement.	
B.4.3 g)	Aucun tableau placé au-dessous d'un point d'eau, au-dessus de feux ou plaques de cuisson.	
B.4.3 h)	Aucun point de CONNEXION de CONDUCTEUR ou d'APPAREILLAGE ne présente de trace d'échauffement.	
B.4.3 i)	Courant assigné (calibre) de l'INTERRUPTEUR assurant la coupure de l'ensemble de l'installation électrique adapté.	
B.4.3 j1)	Courant assigné (calibre) adapté de l'INTERRUPTEUR différentiel placé en aval du DISJONCTEUR de branchement et protégeant l'ensemble de l'installation.	
B.4.3 j2)	Courants assignés (calibres) adaptés de plusieurs INTERRUPTEURS différentiels placés en aval du DISJONCTEUR de	



N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon la norme NF C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
	branchement et protégeant tout ou partie de l'installation (ou de l'INTERRUPTEUR différentiel placé en aval du DISJONCTEUR de branchement et ne protégeant qu'une partie de l'installation).	
B.7.3 a)	ENVELOPPE des MATERIELS ELECTRIQUES en place et non détériorée.	
B.7.3 b)	Isolant des CONDUCTEURS en bon état.	
B.7.3 c2)	CONDUCTEURS nus ou parties actives accessibles alimentés sous une tension $\leq 25$ V a.c. ou $< 60$ V d.c. et à partir d'une source TBTS.	
B.7.3 d)	Aucune CONNEXION présentant des parties actives nues sous tension.	
B.7.3 e)	Aucun dispositif de protection présentant des parties actives nues sous tension.	
B.7.3 f)	L'installation électrique en amont du DISJONCTEUR de branchement située dans la partie privative (y compris les bornes amont du DISJONCTEUR) ne présente aucun risque de CONTACTS DIRECTS.	

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée

(1) Références des numéros d'article selon la norme NF C16-600 – Annexe C

(2) Les motifs peuvent être, si c'est le cas :

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est  $> 63$  A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est  $> 90$  A en monophasé ou  $> 60$  A en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

## 7 CONCLUSION RELATIVE A L'EVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSEIL

**Faire appel à une entreprise qualifiée pour corriger les anomalies**

**Système électrique a revoir par une personne qualifiée**

**Vétuste**

**Installations ou parties d'installation non couvertes**

Les installations ou parties de l'installation cochées ou mentionnées ci-après ne sont pas couvertes par le présent diagnostic, conformément à la norme NF C16-600 :

**Le logement étant situé dans un immeuble collectif d'habitation :**

- INSTALLATION DE MISE A LA TERRE située dans les parties communes de l'immeuble collectif d'habitation (PRISE DE TERRE, CONDUCTEUR DE TERRE, borne ou barrette principale de terre, LIAISON



EQUIPOTENTIELLE principale, CONDUCTEUR PRINCIPAL DE PROTECTION et la ou les dérivation(s) éventuelle(s) de terre situées en parties communes de l'immeuble d'habitation): existence et caractéristiques;



## 8 EXPLICITATIONS DETAILLEES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées :

<p align="center"><u>Appareil général de commande et de protection</u></p> <p>Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'<b>urgence</b>, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</u></p> <p>Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un <b>défaut d'isolement</b> sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Prise de terre et installation de mise à la terre :</u></p> <p>Ces éléments permettent, lors d'un <b>défaut d'isolement</b> sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistance partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection contre les surintensités :</u></p> <p>Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts circuits.</p> <p>L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
<p align="center"><u>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques présentant des risques de contact direct :</u></p> <p>Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</u></p> <p>Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives :</u></p> <p>Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Piscine privée ou bassin de fontaine :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>



Informations complémentaires :

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique :

L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique....) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Socles de prise de courant de type à obturateurs :

L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.

Socles de prise de courant de type à puits (15mm minimum):

La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

**9 IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIECES ET EMBLEMES) N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :**

Néant

**DATE, SIGNATURE ET CACHET**

**Dates de visite et d'établissement de l'état**

Visite effectuée le **07/06/2024**

Date de fin de validité : **17/06/2027**

Etat rédigé à **SAINT-ÉTIENNE** Le **18/06/2024**

Nom : **AYGUL** Prénom : **Volkan**



## ANNEXE 1 – PHOTO DU TABLEAU ELECTRIQUE

Local : Placard n°2 (5ème)



Commentaire : *Alimenté le jour de la visite*

Local : Placard n°2 (5ème)



## ANNEXE 2 – PHOTO(S) DES ANOMALIES

### Point de contrôle N° B.2.3.1 c)



**Description :** L'ensemble de l'installation électrique n'est pas protégé par au moins un dispositif de protection différentielle.

**Observation(s) :** Faire appel à une entreprise qualifié

**Localisation :** Ajouter un interrupteur différentiel 30 ma, au tableau électrique

### Point de contrôle N° B.3.3.2 a)



**Description :** Il n'existe pas de CONDUCTEUR DE TERRE.

**Observation(s) :** Faire appel à une entreprise qualifié

**Localisation :** Tableau électrique



**Point de contrôle N° B.3.3.6 a1)**



Description : Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre.

Observation(s) Faire appel à une entreprise qualifié

Localisation : Séjour et les chambres

**Point de contrôle N° B.3.3.6 a3)**



Description : Au moins un CIRCUIT (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.

Observation(s) Faire appel à une entreprise qualifié

Localisation : Toutes les pièces



Point de contrôle N° B.8.3 a)



Description : L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE vétuste.

Observation(s) Remplacer les portes fusibles par des disjoncteurs divisionnaire  
Faire appel à une entreprise qualifié

Localisation : Tableau électrique



# ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

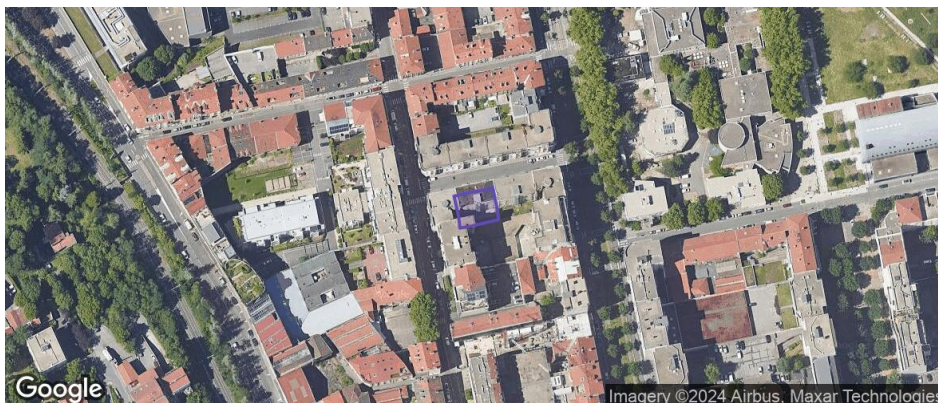
## 3 RUE DE LA MARNE 42100 SAINT-ÉTIENNE

**Adresse:** 3 Rue de la Marne 42100 ST ETIENNE  
**Coordonnées GPS:** 45.425833, 4.390248  
**Cadastre:** MW 59

**Commune:** ST ETIENNE  
**Code Insee:** 42218

**Reference d'édition:** 2756165  
**Date d'édition:** 18/06/2024

**Vendeur:**  
SUCCESSION FAURAND/MESSY  
**Acquéreur:**



PEB : NON

Radon : NIVEAU 3

615 BASIAS, 1 BASOL, 2 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention		
Informatif <b>PEB</b>	<b>NON</b>	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit		
PPR Naturel <b>SEISME</b>	<b>OUI</b>	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 2		
PPR Naturel <b>RADON</b>	<b>OUI</b>	Commune à potentiel radon de niveau 3		
PPR Naturels <b>Inondation</b>	<b>OUI</b>	Inondation Par ruissellement et coulée de boue ONDAINE	Prescrit	20/10/2009
		Inondation ONDAINE	Prescrit	20/10/2009
		Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau ONDAINE	Prescrit	20/10/2009
		Inondation Par ruissellement et coulée de boue FURAN	Approuvé	29/11/2005
		Inondation FURAN	Approuvé	29/11/2005
		Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau FURAN	Approuvé	29/11/2005
		Inondation Par ruissellement et coulée de boue GIER	Approuvé	07/11/2017
		Inondation GIER	Approuvé	07/11/2017
		Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau GIER	Approuvé	07/11/2017
PPR Miniers <b>Mouvements de terrains miniers</b>	<b>OUI</b>	Mouvements de terrains miniers Effondrements localisés St ETIENNE	Approuvé	05/02/2018
		Mouvements de terrains miniers Glissements ou mouvements de pente St ETIENNE	Approuvé	05/02/2018
		Mouvements de terrains miniers Tassements St ETIENNE	Approuvé	05/02/2018
		Mouvements de terrains miniers	Approuvé	10/07/2018

		ONDAINE		
		Mouvements de terrains miniers Effondrements localisés	Approuvé	10/07/2018
		ONDAINE		
		Mouvements de terrains miniers Glissements ou mouvements de pente	Approuvé	10/07/2018
		ONDAINE		
		Mouvements de terrains miniers Tassements	Approuvé	10/07/2018
		ONDAINE		
		Mouvements de terrains miniers	Prescrit	16/08/2022
		Mouvements de terrains miniers Effondrements localisés	Prescrit	16/08/2022
		Mouvements de terrains miniers Glissements ou mouvements de pente	Prescrit	16/08/2022
		Mouvements de terrains miniers Tassements	Prescrit	16/08/2022
PPR Miniers <b>Emissions en surface de gaz de mine</b>	<b>NON</b>	Emissions en surface de gaz de mine	Prescrit	16/08/2022
PPR Technologiques	<b>NON</b>	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques <b>Technologiques</b>		

"Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)" article R.125-25

## DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/VPDSB>

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

# ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°	92/DDPP/2019	du	04/03/2019	Mis à jour le	
Adresse de l'immeuble	3 Rue de la Marne	Code postal ou Insee	42100	Commune	ST ETIENNE
Références cadastrales :	MW 59				

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N

prescrit	<input type="checkbox"/>	anticipé	<input type="checkbox"/>	approuvé	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
						date	07/11/2017		

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation	<input checked="" type="checkbox"/>	crue torrentielle	<input type="checkbox"/>	remontée de nappe	<input type="checkbox"/>	avalanches	<input type="checkbox"/>
cyclone	<input type="checkbox"/>	mouvements de terrain	<input type="checkbox"/>	sécheresse géotechnique	<input type="checkbox"/>	feux de forêt	<input type="checkbox"/>
séisme	<input type="checkbox"/>	volcan	<input type="checkbox"/>	autres	<input type="checkbox"/>		

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	-------------------------------------	-----	--------------------------

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	--------------------------

## Situation de l'immeuble au regard du risque érosion

> Le terrain est situé en secteur du recul du trait de cote (érosion)

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

Si oui, exposition à l'horizon des:

30 ans	<input type="checkbox"/>	100 ans	<input type="checkbox"/>
--------	--------------------------	---------	--------------------------

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

prescrit	<input checked="" type="checkbox"/>	anticipé	<input type="checkbox"/>	approuvé	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
						date	16/08/2022		

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	autres	<input type="checkbox"/>
-----------------------	-------------------------------------	--------	--------------------------

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	-------------------------------------	-----	--------------------------

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	--------------------------

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique	<input type="checkbox"/>	effet thermique	<input type="checkbox"/>	effet de surpression	<input type="checkbox"/>
---------------	--------------------------	-----------------	--------------------------	----------------------	--------------------------

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	--------------------------

L'immeuble est situé en zone de prescription

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	--------------------------

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	--------------------------

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	--------------------------

## Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1	<input type="checkbox"/>	zone 2	<input checked="" type="checkbox"/>	zone 3	<input type="checkbox"/>	zone 4	<input type="checkbox"/>	zone 5	<input type="checkbox"/>
très faible		faible		modérée		moyenne		forte	

## Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

## Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3

Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	-------------------------------------	-----	--------------------------

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan d'exposition au bruit (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB:

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

Si oui, les nuisances sonores s'élèvent aux niveau:

zone D	<input type="checkbox"/>	zone C	<input type="checkbox"/>	zone B	<input type="checkbox"/>	zone A	<input type="checkbox"/>
faible		modérée		forte		très forte	

## Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T\*

\* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	--------------------------

vendeur	date / lieu	acquéreur
SUCCESSION FAURAND/MESSY	18/06/2024 / ST ETIENNE	



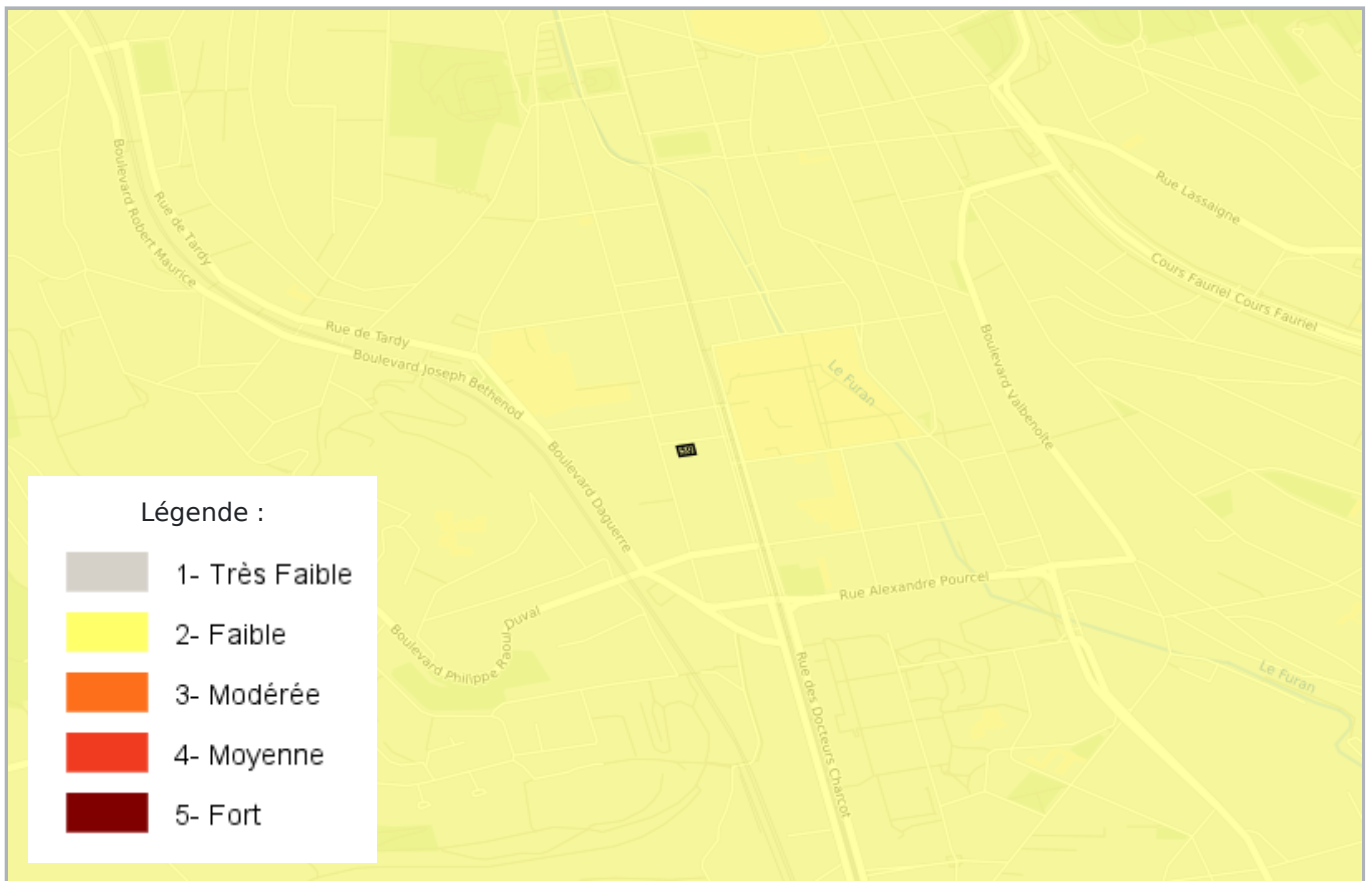
## CARTOGRAPHIE DES TITRES MINIER



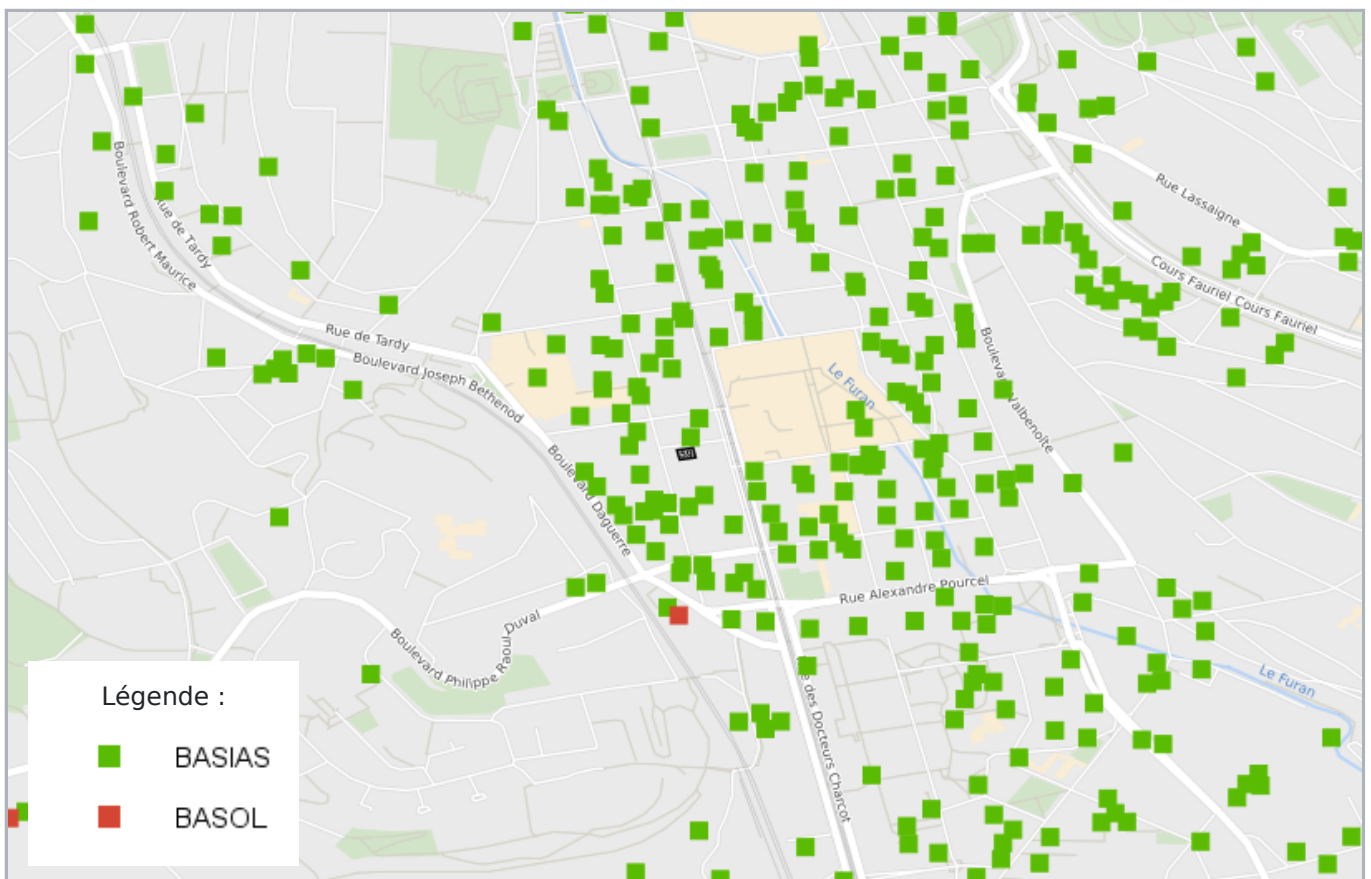
## RADON



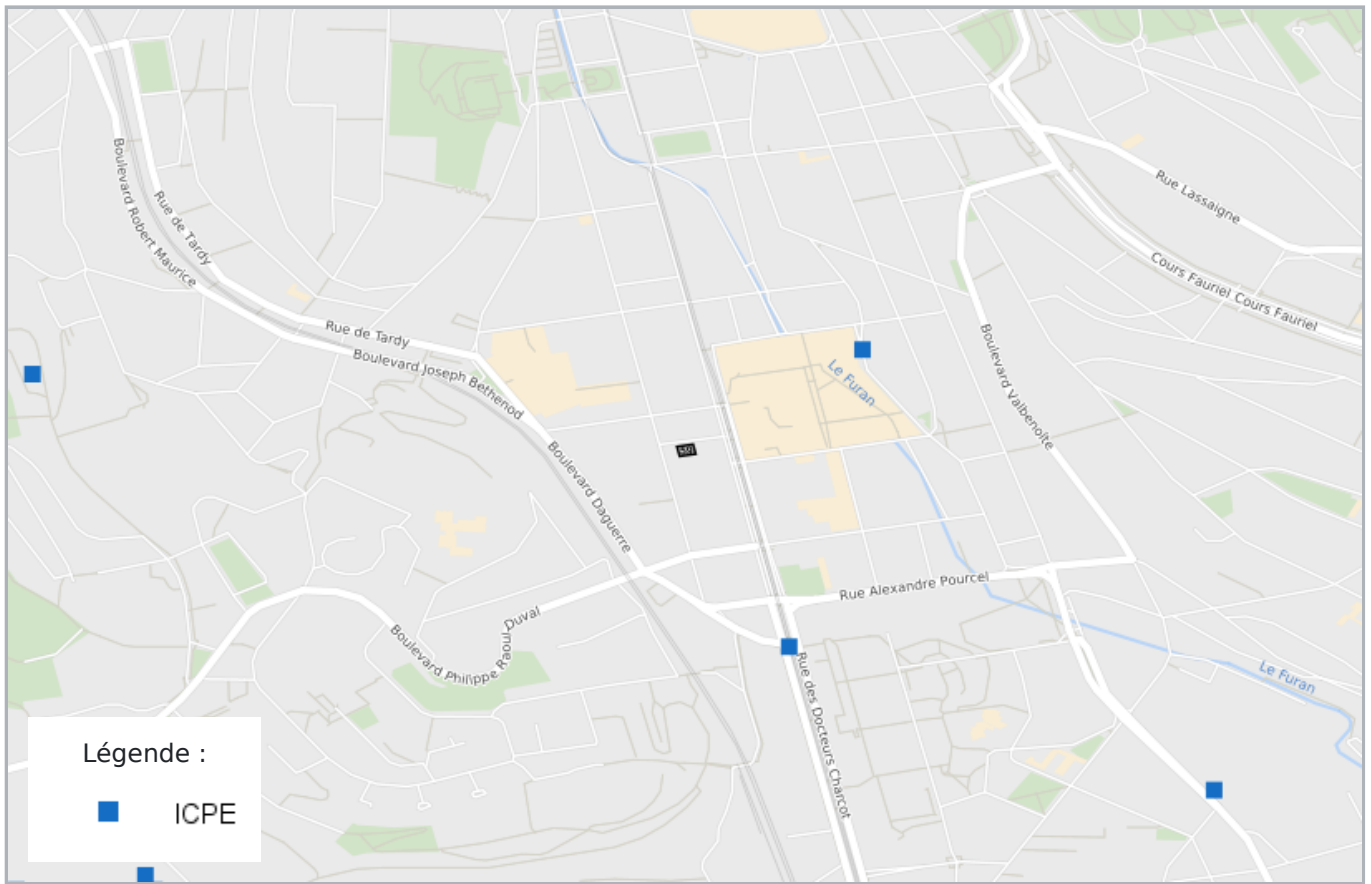
## CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



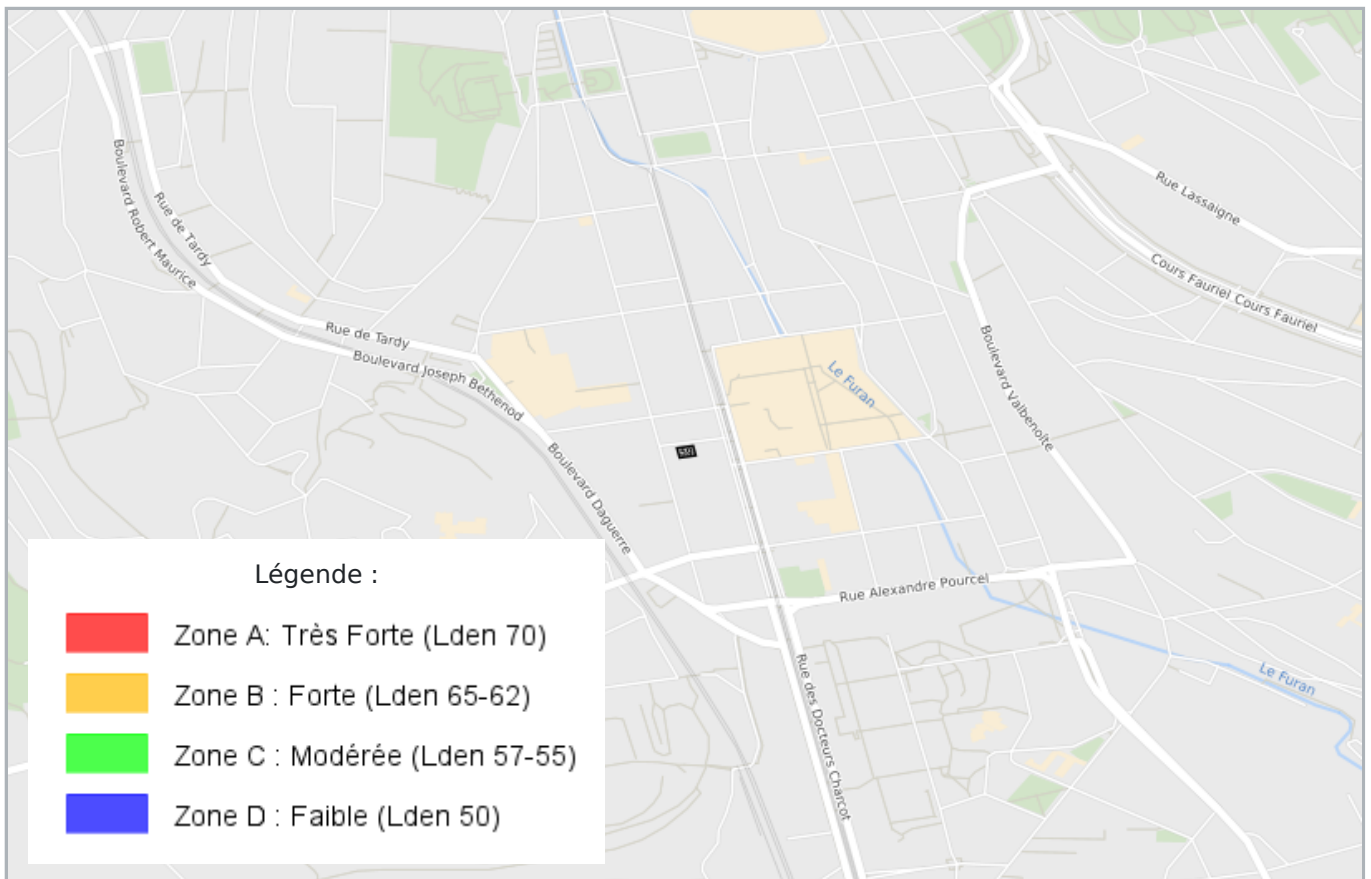
## CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS ( BASOL / BASIAS)



# CARTOGRAPHIE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)



## PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



**LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)**  
**BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES**

2 rue Marne (de la) SAINT ETIENNE		19 mètres
<b>SSP4060126</b>	DEFOUR	
Indéterminé	<i>Station-service, garage</i>	
1 rue Emile Reymond SAINT ETIENNE		53 mètres
<b>SSP4060280</b>	M. Edmond GUERCON (ou Guerçon)	
Indéterminé	<i>Réparations de cyclomoteurs</i>	
54 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		56 mètres
<b>SSP4057093</b>	M. BEAL et Cie	
Indéterminé	<i>Teinturerie</i>	
50 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		60 mètres
<b>SSP4060797</b>	Ets MENA, anc. SARL SAINT - ETIENNE Automobiles, anc. SA BILIS, anc. PAILHOL et GUILLARD, anc. MM. GUIBERT et GUILHON, anc. MM. OFFRAY et VALLET	
Indéterminé	<i>Dépôt de ferrailles, anc. Garage Général Motors, anc. Garage et desserte, anc. Fabrique d'armes</i>	
50 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		61 mètres
<b>SSP4060796</b>	M. MERMIER	
Indéterminé	<i>Quincaillerie</i>	
66 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		68 mètres
<b>SSP4060125</b>	M. BAUMSTARK	
Indéterminé	<i>Chaudronnerie</i>	
37 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		78 mètres
<b>SSP4060123</b>	M. Benoit JACOB	
Indéterminé	<i>Teinturerie</i>	
58 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		79 mètres
<b>SSP4059520</b>	Ets FRAISSE et GRAVIER	
Indéterminé	<i>Générateur d'acétylène</i>	
60 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		79 mètres
<b>SSP4059521</b>	VIALLE - DESSAGNE - REYMOND	
Indéterminé	<i>Poste de soudure autogène</i>	
75 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		85 mètres
<b>SSP4060798</b>	SA Garage du Sud Ouest, anc. M. OFFRAY, anc. MM. HAUCK et OFFRAY	
Indéterminé	<i>Garage avec station-service</i>	
62 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		96 mètres
<b>SSP4059522</b>	Marius BUISSON	
Indéterminé	<i>Atelier de mécanique générale</i>	
48 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		97 mètres
<b>SSP4056356</b>	M. Henri PETIT, anc. M. PATOUILLARD	
Indéterminé	<i>Garage avec carrosserie, anc. Teinturerie</i>	

39 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		98 mètres
<b>SSP4054948</b>	Union Industrielle des Pétroles (UIP), anc. SA CALTEX	
En arrêt	Station-service	
62 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		103 mètres
<b>SSP4056355</b>	M. PETIT Henri, anc. M. DARGNAT Elie	
En arrêt	Réparations automobiles, anc. Forge et soudure	
46 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		108 mètres
<b>SSP4059518</b>	ETS industriels PREVOST	
Indéterminé	Usine de traitement pour la protection des métaux par procédé électrolytique et par bains	
29 boulevard Daguerre SAINT ETIENNE		114 mètres
<b>SSP4054954</b>	M. Jean MERLE, anc. M. BROCHIER	
Indéterminé	Fonderie	
23 boulevard Daguerre SAINT ETIENNE		115 mètres
<b>SSP4060820</b>	M. Bernard MEYRIEUX	
Indéterminé	Réparation automobile	
66 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		117 mètres
<b>SSP4059523</b>	Noël CARTIER	
Indéterminé	Atelier de vulcanisation	
19 boulevard Daguerre SAINT ETIENNE		122 mètres
<b>SSP4055005</b>	SA CIS (Cablage Imprimés de Saint Etienne), anc. France Cadran, anc. SA CRC ( Constructions Radioélectriques et électroniques du Centre )	
Indéterminé	Fabrication de circuits imprimés, anc. Fabrication d'appareils électrique	
31 boulevard Daguerre SAINT ETIENNE		122 mètres
<b>SSP4060821</b>	Ets PREVOST et M. JANICAUD, anc. M. JANICAUD Marius	
Indéterminé	Préparation de diluants cellulosiques, Générateur d'acétylène	
44 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		123 mètres
<b>SSP4060795</b>	M. RANG	
Indéterminé	Station-service	
72 bis rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		130 mètres
<b>SSP4055001</b>	Sté Lille Bonnières et Colombes	
Indéterminé	Station service	
10 rue Richard SAINT ETIENNE		136 mètres
<b>SSP4061180</b>	Mme JUNGRICHTER Suzanne	
Indéterminé	Atelier de mécanique	
18 rue Emile Reymond SAINT ETIENNE		136 mètres
<b>SSP4061176</b>	M. BLANC Maurice, anc. M. HOUILLON Henri, anc. Laboratoires SUDRA (M. PAUDRAT Alexandre), anc. Mme Vve PEYROT	
Indéterminé	Carrosserie, anc. Garage, anc. Fabrique de produits chimiques, anc. Soudure	

43 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		138 mètres
<b>SSP4060124</b>	JANICOT professeur de chimie à l'école des mines de St Etienne	
Indéterminé	<i>Usine de produits chimiques (blanchiment d'hydrocarbure, huile de houille)</i>	
36 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		144 mètres
<b>SSP4056281</b>	Sté de fait PORTE et PAGELLA, anc. BERNARD	
Indéterminé	<i>Carrosserie et garage, anc. Garage</i>	
44 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		144 mètres
<b>SSP4057099</b>	M. Jean TARDY, anc. Ets BERTHOUX, anc. M. François AULAGNIER	
Indéterminé	<i>Teinturerie</i>	
35 rue Daguerre SAINT ETIENNE		145 mètres
<b>SSP4059687</b>	M. Jean ARNAUD	
Indéterminé	<i>Garage automobile</i>	
6 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		146 mètres
<b>SSP4061299</b>	SOMA Europe Transmission	
Indéterminé	<i>Mécanique générale</i>	
42 bis rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		156 mètres
<b>SSP4060794</b>	Régie Nationale des Usines RENAULT, anc. M. PAHIN, anc. MM. CROZE et VAZILLE, anc. M. CROZE Jean	
Indéterminé	<i>Garage, anc. 'Garage Saint Louis', anc. 'Garage du Vélodrome' avec station-service ESSO</i>	
49 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		160 mètres
<b>SSP4059519</b>	M. MASSARDIER	
Indéterminé	<i>Atelier d'émaillage, vernissage, générateur d'acétylène</i>	
12 rue Jules Simon SAINT ETIENNE		167 mètres
<b>SSP4061256</b>	M. BADOR Paul	
Indéterminé	<i>Atelier d'emboutissage et de découpage de métaux</i>	
47 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		169 mètres
<b>SSP4057673</b>	M. Richard DUTEL, anc. Sté Stéphanoise des Taxis CITROEN (Citroën)	
Indéterminé	<i>Garage avec carrosserie, anc. Garage avec station-service</i>	
34 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		181 mètres
<b>SSP4060122</b>	M. BARBIER Cycles Royal Fabric	
Indéterminé	<i>Atelier d'émaillage sur métaux</i>	
4 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		182 mètres
<b>SSP4061296</b>	M. BOUILLET	
Indéterminé	<i>Acierie</i>	
11 rue Jules Simon SAINT ETIENNE		189 mètres
<b>SSP4061255</b>	M. RACHLIS	
Indéterminé	<i>Four à cémenter</i>	
5 rue Chevreul SAINT ETIENNE		189 mètres
<b>SSP4060782</b>	MM. DELAGE et ARTRU	
Indéterminé	<i>Station-service</i>	

87 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		191 mètres
<b>SSP4059524</b>	Ets BIZILLON Autos, anc. Ets Rolan WEIL, anc. Agence Régionale des Ets ACMA "Vespa", anc. Sté SOVEL	
Indéterminé	Peinture automobile, anc. Garage avec peinture, anc. Soudure autogène, générateur d'acétylène	
None rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		196 mètres
<b>SSP4061266</b>	M. JOURMARD	
Indéterminé	Tour à décolleter	
8 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		197 mètres
<b>SSP4054956</b>	M. Auguste MOINE	
En arrêt	Atelier de nickelage et chromage des métaux	
36 bis rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		198 mètres
<b>SSP4060793</b>	Ets SALVEA, anc. M. Jean COSTE	
Indéterminé	Garage	
31 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		201 mètres
<b>SSP4060121</b>	SABATIER	
Indéterminé	Fabrication de cartouches de chasse et dépôt de poudre de chasse et vente	
76 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		202 mètres
<b>SSP4060799</b>	Mme Vve E. DEDON, anc. M. Henri BAUZIN	
Indéterminé	Fabrique d'outillage, anc. Carrosserie	
11 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		206 mètres
<b>SSP4055089</b>	M. François BACAS	
En arrêt	Atelier de robinetterie avec fonderie	
None Place Jules Ferry SAINT ETIENNE		207 mètres
<b>SSP4057070</b>	Groupement de Fabrications Mécaniques du Centre, anc. GENTIL et Cie	
Indéterminé	Atelier mécanique avec desserte de carburant, anc. Atelier avec générateur d'acétylène	
34 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		211 mètres
<b>SSP4060792</b>	Entreprise Autocar GRANGER, anc. Claude MELEY et Cie	
En arrêt	Garage avec station-service	
82 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		215 mètres
<b>SSP4060128</b>	M. FINAND	
Indéterminé	Fabrication de cadre de bicyclettes, vernissage des métaux au four à émail	
5 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		216 mètres
<b>SSP4061297</b>	M. Lucien REY et M. MONSEUR, anc. M. CHAVOIN, anc. M. Jean-Baptiste LALLIER	
Indéterminé	Atelier de soudure et Atelier de polissage, anc. Teinturerie	
5 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		218 mètres
<b>SSP4061298</b>	M. Louis CALMAIN	
Indéterminé	Usine à gaz	
30 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		219 mètres
<b>SSP4060120</b>	Guy MASSON	
Indéterminé	Garage auto, carrosserie, peinture	

5 boulevard Daguerre SAINT ETIENNE		219 mètres
<b>SSP4054977</b>	CRC - SCHLUMBERGER Instruments, anc. SA CRC (Constructions Radioélectriques et électronique du Centre) (Cie Générale des Compteurs)	
Indéterminé	<i>Fabrication d'appareils de mesure électronique</i>	
20 rue Richard SAINT ETIENNE		219 mètres
<b>SSP4057029</b>	Sté CUIVROR	
En arrêt	<i>Dépôt de liquides inflammables</i>	
87 bis rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		220 mètres
<b>SSP4059525</b>	M. DUMAS	
Indéterminé	<i>Garage automobile, station-service</i>	
7 rue Léon Portier SAINT ETIENNE		222 mètres
<b>SSP4060252</b>	MM. MICHAUD Père et Fils	
Indéterminé	<i>Chaudronnerie et fonderie de cuivre</i>	
20 rue Richard SAINT ETIENNE		224 mètres
<b>SSP4057028</b>	Ressorts et Mécanique (Mme Jeanne COLLARD), anc. M. TRUFFO	
En arrêt	<i>Fabrication de ressorts, anc. Atelier de mécanique</i>	
9 rue Chevreul SAINT ETIENNE		225 mètres
<b>SSP4055183</b>	MM. DEBRYE et Cie, anc. M. Joseph COMBE	
Indéterminé	<i>Aciérie, anc. Fabrication de pelles et socs de charrues</i>	
None rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		227 mètres
<b>SSP4061267</b>	M. Joanès LYONNET, anc. MM. BERTON Frères	
Indéterminé	<i>Teinturerie</i>	
11 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		228 mètres
<b>SSP4055142</b>	Mme Veuve MANGEOL, anc. MM. MOUSSET, BEDIN (Bédin) et Cie, anc. M. GUEBOURG (Guébourg), anc. M. PERRET, anc. M. Martin FLORY (ou FLORI), anc. MM. HARTMANN, SCHMITT et SIMILLE (ou SIMIL)	
En arrêt	<i>Verrerie, anc. Aciérie</i>	
84 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		230 mètres
<b>SSP4058497</b>	Sté TARDY et Cie, anc. M. BERNARD	
Indéterminé	<i>Atelier de soudure autogène, anc. Garage avec station-service</i>	
30 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		231 mètres
<b>SSP4057084</b>	M. CHATAIGNIER	
En arrêt	<i>Atelier de mécanicien</i>	
41 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		233 mètres
<b>SSP4056951</b>	M. BARRELON	
En arrêt	<i>Fonderie au creuset</i>	
6 rue Chevreul (de) SAINT ETIENNE		243 mètres
<b>SSP4056960</b>	M. Jacques TITOLET (Entreprise d'Imprimerie typographique) - M. Antoine REMY (ou Rémy) papeterie de ventes en gros	
En arrêt	<i>Papeterie et imprimerie typographique</i>	

19 rue Denis Papin SAINT ETIENNE		243 mètres
<b>SSP4055113</b>	SA HEYRAUD et Cie, anc. Forge Outillage Profilage, anc. M. FAURIAUX ou FAURIAUD	
Indéterminé	<i>Atelier de peinture, anc. Fabrique de tournevis et protège-angles métalliques, anc. Fabrique d'armes</i>	
1 rue Jeanne d'Arc SAINT ETIENNE		245 mètres
<b>SSP4056957</b>	M. André PLOTON	
Indéterminé	<i>Atelier artisanal de réparation carrosserie automobiles et de peinture</i>	
28 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		245 mètres
<b>SSP4060118</b>	M. VARENNE, anc. M. SAVOYE Pétrus	
Indéterminé	<i>Quincaillerie</i>	
86 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		247 mètres
<b>SSP4060129</b>	M. FERREOL (Ferréol)	
Indéterminé	<i>Chaudronnerie</i>	
15 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		248 mètres
<b>SSP4059734</b>	Ets NOVAS (M. PONTVIANNE), anc. M. GIRAUD	
En arrêt	<i>Fabrique se cadres de bicyclettes, anc. Teinturerie</i>	
3 rue Léon Portier SAINT ETIENNE		250 mètres
<b>SSP4061265</b>	Les Sieurs BERTON Frères	
Indéterminé	<i>Teinturerie de soie</i>	
14 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		257 mètres
<b>SSP4057027</b>	M. GIRAUD et MM. BLOCK et LEVY (Lévy)	
Indéterminé	<i>Fonderie de fonte et Fabrication de pièces d'armes</i>	
19 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE		262 mètres
<b>SSP4055186</b>	MM. AUBRY et CHATEAUNEUF, anc. M. Toussaint MERLAT	
Indéterminé	<i>Fabrique d'enclumes et étaux, anc. Teinturerie</i>	
6 boulevard Docteur Raoul Duval (du) SAINT ETIENNE		263 mètres
<b>SSP4059629</b>	M. Antoine FRERE (Frère)	
Indéterminé	<i>Atelier de Chromage, polissage, nickelage</i>	
44 boulevard Daguerre SAINT ETIENNE		265 mètres
<b>SSP4060822</b>	SA MOBIL OIL Française, anc. M. SABY	
Indéterminé	<i>Garage et station service, anc. Constructions métalliques et chaudronnerie</i>	
1 rue Léon Portier SAINT ETIENNE		268 mètres
<b>SSP4060251</b>	MM. PERRIN et BAREILLER, anc. M. FEYTEL	
Indéterminé	<i>Atelier de teinturerie</i>	
5 rue Basse des Rives SAINT ETIENNE		275 mètres
<b>SSP4059433</b>	MM. BLEZIAT et Fils	
Indéterminé	<i>Station-service</i>	
22 rue Richard SAINT ETIENNE		287 mètres
<b>SSP4061181</b>	Ets POY et ODIN	
En arrêt	<i>Atelier de mécanique générale</i>	

32 rue Clément Forissier SAINT ETIENNE		287 mètres
<b>SSP4059777</b>	MM. SAVEL et MARTIAL	
Indéterminé	<i>Atelier de soudure, générateur d'acétylène</i>	
7 rue Basse des Rives SAINT ETIENNE		291 mètres
<b>SSP4061135</b>	Sté d'Application des Alliages Non Ferreux, anc. M. THEOLLIER (Théollier) - MANEVY, anc. M. THEOLIER (Théolier) Louis	
Indéterminé	<i>Fonderie d'aluminium, anc. Teinturerie</i>	
45 boulevard Daguerre SAINT ETIENNE		293 mètres
<b>SSP4059527</b>	M. SAPESSE (Sapessé)	
Indéterminé	<i>Station-service</i>	
3 rue Jules Romain SAINT ETIENNE		294 mètres
<b>SSP4061136</b>	M. GOUJAT	
Indéterminé	<i>Blanchisserie</i>	
26 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		294 mètres
<b>SSP4059517</b>	Michel FRAISSES	
Indéterminé	<i>Rechapage de pneumatiques</i>	
9 rue Basse des Rives SAINT ETIENNE		294 mètres
<b>SSP4059434</b>	LHERMET et WOLBOD	
Indéterminé	<i>Poste de soudure autogène</i>	
7 rue Aimé Malécot SAINT ETIENNE		299 mètres
<b>SSP4055055</b>	M. CHAMBOVET - Sté CUIVROR	
En arrêt	<i>Fabrique de produits d'entretien</i>	
12 rue Chevreul SAINT ETIENNE		300 mètres
<b>SSP4060783</b>	M. François RICHARD, anc. M. Paul VINCENT	
Indéterminé	<i>Garage, anc. Dépôt de peinture</i>	
5 rue Aimé Malécot SAINT ETIENNE		301 mètres
<b>SSP4060073</b>	MM. JOVIN Père et Fils	
Indéterminé	<i>Manufacture d'armes, forge</i>	
21 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		302 mètres
<b>SSP4058485</b>	MM. BAROUD Frères, anc. M. VALLARD; anc. MM. VALLARD et BARRIERE (Barrière), anc. M. FAVIER	
En arrêt	<i>Serrurerie, anc. Garage et station service, anc. Fabrique de boulons</i>	
19 rue Chevreul SAINT ETIENNE		304 mètres
<b>SSP4060784</b>	Ets BAUZER, anc. M. Louis MUTHUON, anc. M. BERGER, anc. M. Jean Marie CHAVANNE	
Indéterminé	<i>Atelier de travail des métaux</i>	
22 rue Clément Forissie SAINT ETIENNE		305 mètres
<b>SSP4057000</b>	M. BAURY	
Indéterminé	<i>Garage</i>	

4 rue Docteurs Charcot (des) SAINT ETIENNE		306 mètres
<b>SSP4059424</b>	Mme G. LANGLOYS	
Indéterminé	<i>Pressing automatique</i>	
21 rue Basse des Rives SAINT ETIENNE		308 mètres
<b>SSP4059435</b>	Marie-Louise JACQUET	
Indéterminé	<i>Atelier d'émaillage</i>	
22 rue Clément Forissier SAINT ETIENNE		311 mètres
<b>SSP4059775</b>	M. COUTURIER	
Indéterminé	<i>Fabrique d'armes, forge</i>	
20 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		315 mètres
<b>SSP4060117</b>	M. J. STEPHANI	
Indéterminé	<i>Garage automobile, station-service</i>	
24 rue Voltaire SAINT ETIENNE		320 mètres
<b>SSP4061347</b>	SA PASTOUREL	
Indéterminé	<i>Atelier de réparation de pneus et poste de peinture</i>	
16 rue Basse des Rives SAINT ETIENNE		321 mètres
<b>SSP4056219</b>	SA Ets Mécanique Générale Charles Frécon	
Indéterminé	<i>Mécanique générale</i>	
24 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		321 mètres
<b>SSP4056775</b>	M. PETRUS Jacob ou Pétrus JACOB, anc. M. GAGNIERE (Gagnière)	
Indéterminé	<i>Fonderie de fonte, anc. Atelier de serrurerie</i>	
27 rue Clément Forissier SAINT ETIENNE		323 mètres
<b>SSP4059776</b>	M. BLEZAT et Fils	
Indéterminé	<i>Station-service</i>	
13 rue Alexandre Pourcel SAINT ETIENNE		323 mètres
<b>SSP4060253</b>	MM. Jean RENEVIER et Louis CORDONNIER	
Indéterminé	<i>Fabrication de cycle, d'armes, soudure autogène</i>	
24 rue Denis Papin SAINT ETIENNE		327 mètres
<b>SSP4060046</b>	M. Louis PEYRARD	
Indéterminé	<i>Poste de soudure autogène</i>	
17 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		328 mètres
<b>SSP4060116</b>	M. COSTE	
Indéterminé	<i>Fabrication de produits chimiques</i>	
21 rue Clément Forissier SAINT ETIENNE		330 mètres
<b>SSP4059774</b>	MM. FRIDIÈRE et CHOMAT (Fridière)	
Indéterminé	<i>Atelier de chromage</i>	
11 rue Edouard Vaillant SAINT ETIENNE		332 mètres
<b>SSP4061382</b>	M. DOURET Marcel	
Indéterminé	<i>Générateur d'acétylène</i>	

3 rue Thiollière SAINT ETIENNE		336 mètres
<b>SSP4061370</b>	M. Daniel DREVET, anc. M. BEST	
Indéterminé	<i>Carrosserie, anc. Fabrication de produits chimiques alimentaires</i>	
5 rue Docteurs Charcot (des) SAINT ETIENNE		338 mètres
<b>SSP4059425</b>	Blanchisserie TARTARY	
Indéterminé	<i>Pressing dans le centre commercial 'Centre Deux'</i>	
23 rue Chevreul SAINT ETIENNE		345 mètres
<b>SSP4059674</b>	SA BERTHEAS et Cie et Jean TARDY, anc. SA BERTHEAS et Cie	
Indéterminé	<i>Teinturerie</i>	
94 rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE		354 mètres
<b>SSP4060833</b>	Ets METAFORM, anc. Mme VACHER	
Indéterminé	<i>Atelier de mécanique, anc. Atelier de traitement de surface des métaux</i>	
15 rue Cuvier SAINT ETIENNE		354 mètres
<b>SSP4059685</b>	M. HORTALA	
Indéterminé	<i>Poste de soudure autogène, générateur d'acétylène</i>	
17 rue Clément Forissier SAINT ETIENNE		356 mètres
<b>SSP4055174</b>	M. François REYNAUD	
Indéterminé	<i>Fonderie et dépôt d'immondices</i>	
5 rue Thiollière SAINT ETIENNE		359 mètres
<b>SSP4061371</b>	M. LYONNET - FRAISSES	
Indéterminé	<i>Teinturerie</i>	
13 rue Curier SAINT ETIENNE		360 mètres
<b>SSP4056999</b>	M. BAURY	
Indéterminé	<i>Garage, DLI</i>	
100 rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE		364 mètres
<b>SSP4059624</b>	Ets DURANCON (Durançon) et COURT	
Indéterminé	<i>Atelier de polissage avec émaillages des peintures de pièces métalliques.</i>	
1 rue Docteurs Charcot (des) SAINT ETIENNE		365 mètres
<b>SSP4055187</b>	M. Alfred HUTTER et Cie, anc. M. DEBRID (ou DEBRYE), anc. MM. DEBRYE et DUMAINE	
En arrêt	<i>Fabrication de sulfate d'alumine, anc. Aciérie et fonderie d'acier</i>	
35 rue Basses des Rives SAINT ETIENNE		368 mètres
<b>SSP4056218</b>	SA Ets Mécanique Générale Charles Frécon	
Indéterminé	<i>Usinage de pièces stratifiées</i>	
None rue Cuvier SAINT ETIENNE		368 mètres
<b>SSP4059829</b>	M. FOUCHERAND	
En arrêt	<i>Teinturerie, corroyage</i>	
11 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		372 mètres
<b>SSP4055340</b>	MM. THOMAS et BERAUD, anc. M. JACQUET - DAVID, anc. M. CHEVALLET	
Indéterminé	<i>Teinturerie</i>	

18 rue Voltaire SAINT ETIENNE		377 mètres
<b>SSP4061348</b>	MM. BERAUD et Fils, anc. M. Denis BERAUD	
Indéterminé	<i>Teinturerie</i>	
17 rue Edouard Vaillant SAINT ETIENNE		384 mètres
<b>SSP4058868</b>	Ets SAMUEL, anc. M. Georges DUIVON	
Indéterminé	<i>Atelier de mécanique générale</i>	
64 rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE		384 mètres
<b>SSP4060830</b>	M. LAYES F. , anc. Ets CHALAYER	
Indéterminé	<i>Atelier de carrosserie et peinture, anc. Atelier de peinture au pistolet</i>	
12 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		391 mètres
<b>SSP4058867</b>	Ets SAMUEL	
En arrêt	<i>Affutage de mécaniques générales</i>	
25 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		392 mètres
<b>SSP4060791</b>	M. BIOSCA Alexandre	
Indéterminé	<i>Garage avec carrosserie et atelier de peinture</i>	
104 ter rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE		394 mètres
<b>SSP4059626</b>	Madjij OUGUERGOUZ	
Indéterminé	<i>Réparations cycles et motos</i>	
72 rue Michelet SAINT ETIENNE		394 mètres
<b>SSP4060018</b>	M. Alfred BIOLAS	
Indéterminé	<i>Fabrication de bijoux fantaisies</i>	
81 rue Michelet SAINT ETIENNE		394 mètres
<b>SSP4061108</b>	M. BAURY, anc. M. GUICHARD, anc. MM. PELIN et GUICHARD	
En arrêt	<i>Garage avec station-service</i>	
103 rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE		396 mètres
<b>SSP4059625</b>	SARL outillage "L'INEDIT" (L'Inédit)	
Indéterminé	<i>Cabine de peinture et outillage</i>	
22 rue Basse des Rives SAINT ETIENNE		397 mètres
<b>SSP4060717</b>	EDF, anc. Centre Régional de Transport d'Energie et des Télécommunications - Massif Central	
Indéterminé	<i>Garage avec desserte de carburants, anc. DLI</i>	
9 rue Docteurs Charcot (des) SAINT ETIENNE		399 mètres
<b>SSP4059426</b>	M. LEON (ou Léon)	
Indéterminé	<i>Station service</i>	
1 rue Docteurs Charcot (des) SAINT ETIENNE		401 mètres
<b>SSP4061372</b>	M. Lucien GAUTHIER	
Indéterminé	<i>Atelier de mécanique générale</i>	
110 rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE		401 mètres
<b>SSP4056819</b>	M. TACHON, anc. M. Marius PERRIER	
Indéterminé	<i>Atelier d'émaillage et jouet en aluminium, anc. Générateur d'acétylène</i>	

1 rue Docteurs Charcots (des) SAINT ETIENNE		402 mètres
<b>SSP4059422</b>	SA Ateliers Foréziens de Constructions Mécaniques, anc. SSGI (Sté Stéphanoise des Gaz Industriels) (M. Paul MARECHAL)	
Indéterminé	<i>Atelier de soudure, plastification, anc. Fabrique de gaz</i>	
58 boulevard Valbenoite SAINT ETIENNE		405 mètres
<b>SSP4061388</b>	M. BRUYERE (Bruyère), anc. M. MICHEL Robert, anc. MM. FRANCOIS (François) et POYET	
Indéterminé	<i>Réparation de motos et cycles et atelier d'émaillage</i>	
59 rue Francis Baulier SAINT ETIENNE		409 mètres
<b>SSP4059441</b>	SA T.E.C.M.O.	
Indéterminé	<i>Mécanique générale et application se rapportant à l'industrie</i>	
36 boulevard Valbenoite SAINT ETIENNE		410 mètres
<b>SSP4056248</b>	M. GASPARI	
Indéterminé	<i>Atelier de polissage des métaux</i>	
141 rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE		415 mètres
<b>SSP4059627</b>	Mme VACHER	
Indéterminé	<i>Atelier de chromage</i>	
97 rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE		418 mètres
<b>SSP4056247</b>	M. Victor GASPARI, anc. M. MANODIER	
En arrêt	<i>Atelier de polissage des métaux</i>	
7 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		422 mètres
<b>SSP4060115</b>	SA FEUILLET BLANC	
Indéterminé	<i>Machine photo GAY, tireuse de plan avec utilisation d'ammoniaque</i>	
None Impasse Montferré SAINT ETIENNE		423 mètres
<b>SSP4059407</b>	M. José TUDELA	
En arrêt	<i>Garage, réparation automobile</i>	
60 rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE		426 mètres
<b>SSP4060829</b>	Garage EPALLE, anc. M. JAY, anc. MM. JAY et ROUCHON	
Indéterminé	<i>Garage auto, anc. Garage et station service</i>	
10 rue Voltaire SAINT ETIENNE		427 mètres
<b>SSP4059368</b>	M. JOURJON	
Indéterminé	<i>Atelier de teinturerie</i>	
49 rue Francis Baulier SAINT ETIENNE		429 mètres
<b>SSP4056962</b>	M. Aimé GONON (ou GONDON), anc. Ets ROLS Père et Fils, anc. MM. CLAUZIER et MOUNIER	
Indéterminé	<i>Atelier de décolletage et de petite mécanique, anc. Atelier de chromage</i>	
1 rue Docteurs Charcot (des) SAINT ETIENNE		444 mètres
<b>SSP4061375</b>	M. Marius GRANJON	
Indéterminé	<i>Fabrique de cadres pour cycles avec soudure autogène</i>	

6 rue Barthélémy Ramier SAINT ETIENNE		447 mètres
<b>SSP4060143</b>	M. CASSARDRO	
Indéterminé	<i>Estampage, matricage, emboutissage, tôlerie</i>	
26 rue Claude Delaroa SAINT ETIENNE		447 mètres
<b>SSP4059607</b>	M. Pierre PEREYRON	
Indéterminé	<i>Atelier de trempe de métaux avec bain de cyanure</i>	
1 rue Docteurs Charcot (des) SAINT ETIENNE		449 mètres
<b>SSP4055066</b>	M. Fernand GUERRIN ou GUERIN (Guérin)	
Indéterminé	<i>Atelier d'émaillage</i>	
19 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		450 mètres
<b>SSP4057026</b>	M. François AULAGNIER, anc. M. GIRAUD	
Indéterminé	<i>Teinturerie, anc. Fonderie de fonte et de cuivre</i>	
6 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		454 mètres
<b>SSP4059370</b>	M. PETIT	
Indéterminé	<i>Fabrique d'armes, forge</i>	
46 rue Vernay (du) SAINT ETIENNE		459 mètres
<b>SSP4061327</b>	M. DANCER	
Indéterminé	<i>Droguerie avec desserte d'essence</i>	
6 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		460 mètres
<b>SSP4060114</b>	M. SAUVIGNET	
Indéterminé	<i>Station-service</i>	
39 rue Francis Baulier SAINT ETIENNE		462 mètres
<b>SSP4060719</b>	M. Charles ARGAUD (ou ARGOUD), anc. Ets E. DEPALLE	
Indéterminé	<i>Garage avec carrosserie, anc. Atelier de décolletage</i>	
15 rue Jean Allemane SAINT ETIENNE		465 mètres
<b>SSP4055087</b>	Sté CHAREYRE et MARTIN; anc. MM. GOURCY (ou GOUREY) et Cie	
En arrêt	<i>Fonderie de métaux; anc. Atelier de soudure autogène avec générateur d'acétylène</i>	
4 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		468 mètres
<b>SSP4060113</b>	Sté L'Economique	
Indéterminé	<i>Station-service</i>	
1 rue Docteurs Charcot (des) SAINT ETIENNE		469 mètres
<b>SSP4061373</b>	M. PEYRON	
Indéterminé	<i>Teinturerie</i>	
14 rue Désiré Claude SAINT ETIENNE		470 mètres
<b>SSP4060790</b>	M. Antoine CHAZAY	
Indéterminé	<i>'Garage Forézien' avec station-service</i>	
1 rue Docteurs Charcot (des) SAINT ETIENNE		473 mètres
<b>SSP4061374</b>	Régie des Tramways Electriques	
Indéterminé	<i>Réparations de tramways et station service interne</i>	

12 boulevard Robert Maurice SAINT ETIENNE		473 mètres
<b>SSP4059857</b> Indéterminé	G. QUERON (Quéron) <i>Réparation automobiles</i>	
77 rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE		473 mètres
<b>SSP4060832</b> Indéterminé	Sté Emailage Stéphanois et Manufacture Centrale de Produits Chimiques <i>Atelier d'émaillage et Fabrique de produits d'entretien</i>	
10 rue Jean Allemane SAINT ETIENNE		475 mètres
<b>SSP4059208</b> Indéterminé	Sté Union Industrielle Stéphanoise <i>Construction mécanique avec générateur d'acétylène</i>	
73 rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE		475 mètres
<b>SSP4059622</b> Indéterminé	LAVOMATIQUE FOREZIENNE <i>Laverie automatique</i>	
90 boulevard Valbenoite SAINT ETIENNE		478 mètres
<b>SSP4061390</b> Indéterminé	M. BONNARD Auguste <i>Réparation d'accumulateurs</i>	
114 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		484 mètres
<b>SSP4060130</b> En arrêt	M. JANISSON Jean Baptiste <i>Atelier de chromage</i>	
2 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE		489 mètres
<b>SSP4055132</b> Indéterminé	M. ROUSSON Fils aîné <i>Fonderie de fer et de cuivre</i>	
1 rue Docteurs Charcot (des) SAINT ETIENNE		490 mètres
<b>SSP4059423</b> Indéterminé	Hypermarché CONTINENT <i>DLI dans un Hypermarché</i>	
17 rue Jean Allemane SAINT ETIENNE		493 mètres
<b>SSP4056699</b> En arrêt	Sté CHAREYRE et MARTIN <i>Fonderie de métaux</i>	
10 boulevard Robert Maurice SAINT ETIENNE		498 mètres
<b>SSP4059858</b> Indéterminé	Stéphane JORET <i>Carrosserie auto, cabine</i>	
26 rue Francis Baulier SAINT ETIENNE		498 mètres
<b>SSP4056982</b> Indéterminé	Ets FAMIR <i>Atelier de mécanique générale et de décolletage</i>	

**La liste suivante contient des sites BASIAS qui ne peuvent être localisés avec précision**

<b>SSP4055078</b> SA des Pétroles JUPITER 38 rue Vacher SAINT ETIENNE	<b>SSP4055082</b> M. Gaston DURAND 75 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4056227</b> M. Jean NENOT (Nénot), anc. M. Adrien NENOT, anc. M. Camille GOUVERNEYRE 5 Place Cèdres (des) SAINT ETIENNE	<b>SSP4056755</b> M. Jean GREGOIRE None rue Alliés (des) SAINT ETIENNE
<b>SSP4056778</b> CES de Terrenoire SES None rue Docteur Louis Destre SAINT ETIENNE	<b>SSP4056780</b> Ets Béal et Cie 20 rue Etienne Dolet SAINT ETIENNE

<b>SSP4056856</b> PERCHEUX BERBEUVILLE et Cie None Outre-Furens SAINT ETIENNE	<b>SSP4057017</b> M. GRELAT Lucien None route Terrenoire (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059408</b> M. REVERCHON Jean None lieu dit "Bellevue" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059409</b> M. J. BOUDET & Cie None lieu dit "Bellevue" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059458</b> Vincent SIBILIA 13 rue Philippe Blanc SAINT ETIENNE	<b>SSP4059476</b> Mme Veuve RIBERAC et Fils None rue Bourg Argental (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059679</b> M. Pierre GIRAUDET (ou Girodet) None route Croix de l'Horme (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059709</b> M. BRONARD None lieu dit "La Digonnière" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059819</b> M. LEGAT None Chemin Grandes Molières (des) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059919</b> M. J.B. BADEL None boulevard Jules Janin SAINT ETIENNE
<b>SSP4061075</b> M. GRANJON Marius 11 rue Industrie (de l') SAINT ETIENNE	<b>SSP4061290</b> MM. BRON Père et Fils None lieu dit "Valfuret" SAINT ETIENNE
<b>SSP4061302</b> Concession des Mines du Treuil (M. DESHAYES) None lieu dit "Puits Fleury" SAINT ETIENNE	<b>SSP4056945</b> VERNI'STILES None lieu dit "Plateau des Forges" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059701</b> CHARTRON 3 Place Desnoette SAINT ETIENNE	<b>SSP4060080</b> M. CHIBALON None rue Rives (des) SAINT ETIENNE
<b>SSP4061291</b> Concession des Mines de Houille de la Roche None Hameau Treyve (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4061333</b> M. DELORME None Place Villeboeuf SAINT ETIENNE
<b>SSP4054953</b> Déclarant: GOUVERNEYRE 33 rue Nicéphore Niepce SAINT ETIENNE	<b>SSP4055007</b> Sté DESMARAIS Frères 19 rue Robespierre SAINT ETIENNE
<b>SSP4055104</b> Sté Centrale de Plomb Ouvré (ou Œuvré) 54 rue Monteil (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4055157</b> MM. PASSANT, GRANGE et Cie None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE
<b>SSP4055161</b> VORON Frères 2 rue Plateau des Glières SAINT ETIENNE	<b>SSP4056758</b> Cie Centrale de Recaoutchoutage 14 rue Antoine Moine SAINT ETIENNE
<b>SSP4055036</b> SA OZO TOTAL 38 rue Vacher SAINT ETIENNE	<b>SSP4055153</b> M. BERTHENOD None Quartier Valbenoite SAINT ETIENNE
<b>SSP4055156</b> Mines de Houille de la Côte Thiollière 95 rue Jean Huss SAINT ETIENNE	<b>SSP4055190</b> LIMOUZIN et Frères None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE
<b>SSP4055195</b> Cie des Fonderies et Forges de la Loire et de l'Isère None lieu dit "Terrenoire" SAINT ETIENNE	<b>SSP4056807</b> SAS CASINO SERVICES None rue Pérat (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4056857</b> M. MILLERET Jacques None Outre-Furens SAINT ETIENNE	<b>SSP4056950</b> M. BARRELON None rue Jean Moulin SAINT ETIENNE
<b>SSP4054947</b> SA CREUSOT Loire None rue Tournefort SAINT ETIENNE	<b>SSP4056815</b> M. Georges TSANIRAS None rue Richard Wagner SAINT ETIENNE
<b>SSP4056850</b> M. DE GALLOIS None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE	<b>SSP4057023</b> M. MERLE et Fils None rue Richelandière (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059972</b> M. GODEFIN None lieu dit "au Mont" SAINT ETIENNE	<b>SSP4056869</b> M. JP SABOT None lieu dit "Corbière" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059586</b> GUYOT - NEEL et Cie None lieu dit "Le Marais" SAINT ETIENNE	<b>SSP4055050</b> Mme Veuve ROCHE et M. ROUSSON 25 rue Mont (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059572</b> Sté LOGIREL None rue Brunandières (des) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059583</b> M. Joseph CONDAMIN 26 rue Capucins (des) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059728</b> M. EYNAC 7 rue Epreuve (de l') SAINT ETIENNE	<b>SSP4059835</b> M. POUVERON 6 boulevard L'Hopital (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059958</b> M. DUMAS None rue Marengo SAINT ETIENNE	<b>SSP4060140</b> M. CIVARD None rue Raspail SAINT ETIENNE
<b>SSP4060198</b> DECHORIN None rue Neuve SAINT ETIENNE	<b>SSP4060200</b> M. VACHER Henri None rue Neuve SAINT ETIENNE
<b>SSP4060789</b> M. RANG Joseph None rue Désiré Claude SAINT ETIENNE	<b>SSP4061287</b> MM. RIGOT et DAVID None lieu dit "La Valette" SAINT ETIENNE
<b>SSP4055069</b> M. LYONNET 21 rue Raspail SAINT ETIENNE	<b>SSP4056789</b> M. Bennever (ou Bennevert) None Place Hotel de Ville (de l') SAINT ETIENNE
<b>SSP4056792</b> M. Claude PERRIN 36 rue Jardins (des) SAINT ETIENNE	<b>SSP4058712</b> MM. LANAUD et PONSON 9 rue Roanne (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059107</b> MM. RIVOLIER, BOUMIARD et BLANC None boulevard Normandie Niemen SAINT ETIENNE	<b>SSP4059110</b> M. GIROD None rue Bas Verney (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059186</b> M. François DONNADIEU None lieu dit "La Rivière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059993</b> MEYER CEDIE (Cédié) None lieu dit "Gris de lin" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059996</b> Ets MERCIER 20 rue Claude Grivolla SAINT ETIENNE	<b>SSP4060141</b> M. MENU-BORRY Jean 75 rue Raspail SAINT ETIENNE
<b>SSP4056768</b> Sté Générale de Forgeage et de Décolletage (GFD) 2 rue Bertrand Russel SAINT ETIENNE	<b>SSP4056811</b> M. GAMET None rue Polignais SAINT ETIENNE

<b>SSP4059486</b> M. Abraham SAUDIAT None lieu dit "La Chaléassière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059503</b> M. BANHOMME 15 rue Chapelon SAINT ETIENNE
<b>SSP4059715</b> MM. BRETEL et EYNAC (ou Brétel) None Quai Ecluse (de l') SAINT ETIENNE	<b>SSP4060255</b> M. GRAND None rue Prêtres (des) SAINT ETIENNE
<b>SSP4061312</b> MOREL et Cie 50 rue Valse prolongée (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4055158</b> M. EYRAUD None rue Talaudière (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4058398</b> MM. JOURJON et CLAIR None rue Roanne (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4060085</b> M. MOSNIER, anc. MM. MATHOULIN et MOSNIER 5 rue Bourg-Argental (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059396</b> M. PICHON None rue Beaubrun SAINT ETIENNE	<b>SSP4059492</b> M. FAURE None rue Feugerolle (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059669</b> M. KOLLER None lieu dit "Cinq Chemins" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059716</b> M. Aimé GIROD 7 Quai Ecluse (de l') SAINT ETIENNE
<b>SSP4059824</b> M. Joseph Claude GRANGETTE None lieu dit "Puits de la Taillée" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059828</b> Mme SEILLON None rue Haut Vernay (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059983</b> SARL "l'Atelier de polissage" 14 rue Grange de l'Œuvre SAINT ETIENNE	<b>SSP4060087</b> MM. FOURNEL et GARNIER None Place Rivière (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4060099</b> Antoine MEYRIEU 30 rue Mulatière (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4060228</b> MM. PARRET Frères None rue Bernard Palissy SAINT ETIENNE
<b>SSP4055184</b> GIRARD et Cie 68 rue Montat (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4055218</b> Mines de Houille de Côte Thiollière 95 rue Jean Huss SAINT ETIENNE
<b>SSP4056806</b> Office Municipal d'HLM None lieu dit "La Palle" SAINT ETIENNE	<b>SSP4056988</b> M. Xavier PEYRON None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE
<b>SSP4057005</b> M. BLAUX None rue Notre-Dame SAINT ETIENNE	<b>SSP4057096</b> M. VERRIER 4 rue Réservoir (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059371</b> M. JABOULAY 9 rue Annonay (d') SAINT ETIENNE	<b>SSP4059436</b> M. GIRADET Eugène None rue Basson SAINT ETIENNE
<b>SSP4059887</b> MM. PALIARD - VIALLETON Frères 36 rue Gands SAINT ETIENNE	<b>SSP4059955</b> M. BLANC None lieu dit "du Marais" SAINT ETIENNE
<b>SSP4060047</b> MM. GUYOT, MEEL (Méel) et Cie None Chemin Bessat (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4060134</b> M. BONNET 176 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4060149</b> Florentin ROBERT-FONT (locataire) None rue République (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4060838</b> M. CHALAYE, anc. M. Emile CHAUSSINAND None lieu dit "Monthieux" SAINT ETIENNE
<b>SSP4061240</b> Ets PORTHOR (MM. PORTE et HORELLE) 35 rue Tarentaize SAINT ETIENNE	<b>SSP4055144</b> SA des Mines de la Loire None rue Calixte Plotton SAINT ETIENNE
<b>SSP4059576</b> MM. GOURCY et TYLLIERE None rue Buffon SAINT ETIENNE	<b>SSP4059745</b> MM. BERTHELON et Cie 13 rue Ferdinand SAINT ETIENNE
<b>SSP4056304</b> M. GRINDLER None rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4056816</b> M. MONNIER 24 rue Rivière (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059415</b> Sté des Fours à coke du Bérard None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059515</b> M. Pierre-Lucien BUISSON None rue Désirée SAINT ETIENNE
<b>SSP4059630</b> M. Calogero MAZZUCCA None rue Colonel Fabien (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059706</b> M. COLOMBAU None lieu dit "La Digonnière" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059817</b> Louis Auguste BOUISSON 27 rue Grand Moulin (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4061242</b> M. CHAPELON 64 rue Tarentaize SAINT ETIENNE
<b>SSP4057001</b> M. LORGUILLOUX 14 rue François Gonon SAINT ETIENNE	<b>SSP4059473</b> CHOPY André None rue Boulevard SAINT ETIENNE
<b>SSP4060282</b> MM. PUISSANT et GOUTTE None lieu dit "le Rey" SAINT ETIENNE	<b>SSP4055073</b> Sté Automobile de la Loire (M. GONON Antoine), anc. M. CHAZAL, anc. MM. CHAZAL et Cie 82 rue Marengo SAINT ETIENNE
<b>SSP4056230</b> Imprimerie de France (Mme SAINÉ) Ancien Ets F. Beroud 13 rue César Bertholon SAINT ETIENNE	<b>SSP4056788</b> M. ou Mme. FRISSES None rue Hodé (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4056808</b> POSTES ET TELECOMMUNICATIONS 2 rue Pérat SAINT ETIENNE	<b>SSP4056873</b> Droguerie du Centre None rue Camille de Rochetaillée SAINT ETIENNE
<b>SSP4056961</b> SCI Jacques TITOULET None rue Valse (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059440</b> Ets La Rapide None rue Baudin SAINT ETIENNE
<b>SSP4059490</b> M. REVOLIER None lieu dit "Chaliapière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059805</b> ROCHE 76 rue Lyon (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4060014</b> M. Pomerol 90 rue Lyon (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4060044</b> M.FONTALIRAND 16 rue Palluat de Busset St Etienne SAINT ETIENNE
<b>SSP4060153</b> Arsène VARENNE None rue Robinson (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4060281</b> MM. LAPORTE et FAURIE None lieu dit "au Rey" SAINT ETIENNE
<b>SSP4061089</b> M. SABATIER Antoine None rue Grand Gonnet (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4061157</b> M. LAROZE None rue Saint Denis SAINT ETIENNE

<b>SSP4061160</b> CHAREYRE None rue Saint Jacques SAINT ETIENNE	<b>SSP4061322</b> Sté des Houillères de Saint-Etienne (Dir.: M. VILLIERS) None lieu dit "Méons" SAINT ETIENNE
<b>SSP4055181</b> PIERRE 11 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE	<b>SSP4056820</b> Ets ZANZIBAR None rue Valse (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4056952</b> M. Laurent SERRE 2 rue Charité (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4057009</b> SA FRANCOLAM None rue Mont (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059364</b> MEYER CEDIE (ou Cédié) None rue Alsace Lorraine SAINT ETIENNE	<b>SSP4059667</b> M. GUILHAUMOND None lieu dit "Aux Cinq Chemins" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059718</b> M. Louis GRANJON 8 rue Ecole (de l') SAINT ETIENNE	<b>SSP4059785</b> M. CHEVALET Frères None lieu dit "De Foy" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059799</b> M. RABERIN None rue Denis Escoffier SAINT ETIENNE	<b>SSP4059870</b> Teinturerie Stéphanoise, A. PEYRET 19 rue Trois Meules (des) SAINT ETIENNE
<b>SSP4060059</b> M. MEYER None lieu dit "Aux petites Molières" SAINT ETIENNE	<b>SSP4061163</b> M. CHAREYRE Vincent None rue Saint Jean SAINT ETIENNE
<b>SSP4056777</b> Victor DUCHAMPS None rue Docteur Louis Destre SAINT ETIENNE	<b>SSP4055047</b> SA Cie Française de Distribution TOTAL 10 rue Paul et Pierre Guichard SAINT ETIENNE
<b>SSP4056287</b> Serge ARGAUD 1 rue Lyon (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4056833</b> Ets LANTRUA et OLIVIER None boulevard Thiers SAINT ETIENNE
<b>SSP4056860</b> M. BOYER Marius None lieu dit "Les Trèves de Janon" SAINT ETIENNE	<b>SSP4057021</b> M. GERINTES (ou GERVANTES), anc. M. MANGEOL, anc. M. DECHOMI 15 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE
<b>SSP4059108</b> Louis BELLOTTI None lieu dit "Bas Monteil" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059802</b> M. BAHUREL None rue Furettes (des) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059853</b> Mobil oil Française, ANC Socony Vacuum Française, agence de Lyon None lieu dit "La Massardière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059868</b> M. PICARD Louis 7 rue Trois Meules (des) SAINT ETIENNE
<b>SSP4060024</b> M. Antoine GRAND None lieu dit "Les Molières" SAINT ETIENNE	<b>SSP4060056</b> M. RIBET 4 Place Parvis de Notre-Dame (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4061130</b> M. ESCOFIER Paul None rue Rochette (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4055096</b> MM. LIMOUZIN, MARCELLIN et REBAUD None lieu dit "La Richelandière" SAINT ETIENNE
<b>SSP4055101</b> MM. PONCET et SOURIGUERE ou SAUVIGNIERE (Souriguère ou Sauvignière), anc. MM. SAULARY et BÉSSET None lieu dit "La Grange Neuve" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059455</b> M. BADOR 15 rue Bizillon (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059488</b> MM. FERRIERE et EDANT None lieu dit "La Chaléassière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059663</b> SA Anciens Ets J. MASSARDIER None Zone industrielle Chauvetière (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059758</b> M. ABRIAL 24 rue Firminy (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059804</b> M. Serge BERTAUD 72 rue Lyon (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059813</b> M. CHEVALET Frères None lieu dit "de la Gouyonnière" (ou Goyonnière) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059826</b> M. Bernard COLOMBAT 4 rue Haut Treuil (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059903</b> Sté Fabrications Mécaniques de précisions None rue Gauthier Dumont SAINT ETIENNE	<b>SSP4059956</b> M. SAUVINET Barthélémy None rue Marais (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059960</b> M. Alfred ROYER 33 rue Marengo SAINT ETIENNE	<b>SSP4059984</b> M. Elisée PUISSANT 23 rue Grange de l'Œuvre SAINT ETIENNE
<b>SSP4060025</b> M. BONNAY None lieu dit "Les Molières neuves" SAINT ETIENNE	<b>SSP4060088</b> Sté MONDIAL PLASTIQUE, Anc. Usine VIVIER BOULNET None rue Mouliniers (des) SAINT ETIENNE
<b>SSP4054973</b> Sté LUCHAINE (ou LUCHAIRE) 4 rue Dunkerque (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4055133</b> MM. MALZIEUX et GERVANTES (Gervantès) ou GERINTES None rue Thimonnier SAINT ETIENNE
<b>SSP4056766</b> M. Alexis RIFFARD 48 rue Roanne (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4057091</b> M. FAURIAUX None rue Désiré SAINT ETIENNE
<b>SSP4059477</b> M. ROUSSERIE 83 rue Bourg Argental (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059700</b> MM. LACOUR Frères 2 Place Desnoëttes SAINT ETIENNE
<b>SSP4059707</b> M. Marc Antoine GUANTY None lieu dit "La Digonnière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059768</b> M. EYNAC 6 rue Saint Louis SAINT ETIENNE
<b>SSP4059814</b> Ets SOUCHE Frères et Cie None rue Grammont (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059981</b> Sté Industrielle de fourniture pour l'électrolyse 12 rue Grange de l'Œuvre SAINT ETIENNE
<b>SSP4061258</b> M. ODOUARD (ou EDOUARD) REMEL (Rémel) Philippe None Impasse Solaure (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4061301</b> MM. DAVID et PONIEON 21 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE
<b>SSP4056868</b> M. Henri FARGE None lieu dit "Bourg" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059913</b> M. Claude MICHAT 10 rue Isérable (de l') SAINT ETIENNE
<b>SSP4055357</b> MM. ROBERT, REBAUD et LYONNET None Quartier Saint Roch SAINT ETIENNE	<b>SSP4056776</b> SARL J. PEYRARD None Impasse Desjoyaux SAINT ETIENNE
<b>SSP4057107</b> M. Laurent PIGNOL 33 rue Polignais SAINT ETIENNE	<b>SSP4059670</b> M. GOUTAGNY None lieu dit "Cinq Chemins" SAINT ETIENNE

<b>SSP4060136</b> M. MONÇON None rue Raisin SAINT ETIENNE	<b>SSP4061177</b> MM. GERINTES et ROBERT None lieu dit "Le Rez" SAINT ETIENNE
<b>SSP4061313</b> M. PERBET 56 rue Vaise (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4055164</b> FLACHON Père et Fils 1 rue Bérard SAINT ETIENNE
<b>SSP4056774</b> GIPHON 13 rue Croix (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4056821</b> CES Marc SEGUIN None route Saint Symphorien sur Coise (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4056976</b> MM. SAUVAGEON et PAILLERET None rue Bel-Air Prolongée SAINT ETIENNE	<b>SSP4057034</b> MM. BUREL et RIVAUD None lieu dit "La Valette" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059193</b> MM. DAVID et DUPONT None rue Abhaye Valbenoîte (de l') SAINT ETIENNE	<b>SSP4059289</b> M. MASSE 61 rue Monteil SAINT ETIENNE
<b>SSP4059353</b> M. Jacques FLEURET 57 rue Alliés (des) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059411</b> M. NEYRET None Place Bellevue SAINT ETIENNE
<b>SSP4059551</b> M. Anguste JOVET None route Roanne (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059780</b> M. CARROT Jacques 2 rue Four (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059928</b> M. Isidore BRESCIANI 18 rue Jouffroy SAINT ETIENNE	<b>SSP4059982</b> M. Jean RENEVIER 14 rue Grange de l'Œuvre SAINT ETIENNE
<b>SSP4059986</b> SA des Pétroles SHELL BERRE, division Lyon Automobile None rue Alliés (des) SAINT ETIENNE	<b>SSP4060107</b> M. CHAREYRON Joseph 1 rue Alfred de Musset SAINT ETIENNE
<b>SSP4060127</b> M. MODIERE 71 rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4061149</b> M. THEOLIER None rue Royale SAINT ETIENNE
<b>SSP4061151</b> M. SAILLANT 27 rue Saillant SAINT ETIENNE	<b>SSP4061161</b> M. DREVET Jean 5 rue Saint Jacques SAINT ETIENNE
<b>SSP4061179</b> MALLET Fils et Cie None rue Richard SAINT ETIENNE	<b>SSP4061214</b> MM. GROSDEMANCH et FILLION None lieu dit "Au Sablier" SAINT ETIENNE
<b>SSP4061269</b> M. Etienne ARSAC None rue Tréfilerie SAINT ETIENNE	<b>SSP4059534</b> Société Forézienne de Travaux Publics None rue Dunkerque (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059656</b> MM. RAND et CORRON None Chemin Grange de l'œuvre (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059711</b> M. PROAF None lieu dit "La Digonnière" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059827</b> M. JOURNOUD None rue Haut Vernay (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059830</b> M. DANCE Etienne (Dancé) 7 rue Haut Vernay (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059832</b> Michel DURAFOUR None Grande Rue de l'Heurton SAINT ETIENNE	<b>SSP4060202</b> M. Régis BORY 32 rue Neuve SAINT ETIENNE
<b>SSP4061268</b> DECHORIN None rue Tréfilerie SAINT ETIENNE	<b>SSP4061400</b> REVOLLIER (Révollier) Frères None lieu dit "Richelandière" SAINT ETIENNE
<b>SSP4055112</b> Sté des Ateliers du Furan 4 rue Barrouin SAINT ETIENNE	<b>SSP4055122</b> REVOLIER Frères None rue Fontainebleau SAINT ETIENNE
<b>SSP4055150</b> M. JACQUEY (ou JACQUERY) 75 rue Montat (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4056849</b> Mme Jeanne-Marie LAVAL None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE
<b>SSP4056865</b> FOURNIER None lieu dit "Roche-Corbière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059818</b> M. FERRIOL None Chemin Grandes Molières (des) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059712</b> Les héritiers LAROERES (ou Laroères) - M. Verdollin tuteur des héritiers mineurs None lieu dit "La Digonnière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059800</b> M. PASSENAUD None Denis Escoffier SAINT ETIENNE
<b>SSP4059801</b> M. GUERIN (Guérin) 12 rue Furan (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059888</b> M. Marcel PAGNY None rue Gare de Bellevue (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059941</b> Ets Charles ERBA None rue Lamartine SAINT ETIENNE	<b>SSP4059945</b> M. MOUSSET None rue Lavoisier SAINT ETIENNE
<b>SSP4060068</b> M. Antoine GARRASSUS None lieu dit "Planterre" SAINT ETIENNE	<b>SSP4060207</b> Ets BALP None rue Jean Neyret SAINT ETIENNE
<b>SSP4061152</b> M. BAYON None rue Saint André SAINT ETIENNE	<b>SSP4061215</b> M. VINCENT None rue Sablier (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4061250</b> Ets C. GUYOT et Cie "L'Etoile Blanche" None rue Serment du Jeu de Paume (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4061393</b> M. BAND None lieu dit "Valbenoite" SAINT ETIENNE
<b>SSP4055400</b> Laboratoire ISTAR 13 rue Philippe Blanc SAINT ETIENNE	<b>SSP4056771</b> M. ROYET 21 rue Champ du Geai (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4058607</b> Sté HYDRO METAL (Métal) None rue Pierre Copel SAINT ETIENNE	<b>SSP4059558</b> M. Désiré DEVAUX 54 rue Roanne (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4055143</b> MM. DEBRYE et DUMAINE 1 rue Docteurs Charcot (des) SAINT ETIENNE	<b>SSP4055177</b> M. Louis ROUSSEAU None lieu dit "La Ricamarie" SAINT ETIENNE
<b>SSP4055182</b> M. BONGRAND None lieu dit "Marpeau" SAINT ETIENNE	<b>SSP4056798</b> M. LAFORET None rue Louis Braille SAINT ETIENNE
<b>SSP4056824</b> M. DECITRE None rue Royet SAINT ETIENNE	<b>SSP4059375</b> SIRVEY None rue Badouillère (de la) SAINT ETIENNE

<b>SSP4059474</b> M. CHEVALLET None lieu dit "Au Bourg" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059511</b> M. FONTANET None rue Désiré Claude SAINT ETIENNE
<b>SSP4059840</b> Sté des Fonderies et Ateliers de Montaud None rue Clovis Hugues SAINT ETIENNE	<b>SSP4060096</b> MAGAND Claudius None lieu dit "Moussin" SAINT ETIENNE
<b>SSP4060802</b> M. JASSERAND, anc. M. HALOT, anc. M. G. ADAMO (Neveu), anc. M. Giovanni ADAMO (Oncle) 5 rue Dunkerque (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4061150</b> M. LAROCLETTE 11 rue Royale SAINT ETIENNE
<b>SSP4059923</b> Régie des chemins de fer départementaux 31 boulevard Jules Janin SAINT ETIENNE	<b>SSP4055180</b> Mme Veuve BESSY 10 rue Mont (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4056767</b> M. PICARD 21 rue Roanne (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4056823</b> PUPIL 16 rue Royet SAINT ETIENNE
<b>SSP4056871</b> SARL MORIN - AVRIL None Lotissement Artisanal "Le Reveux Molina la Chazotte" SAINT ETIENNE	<b>SSP4057761</b> M. DESCREUX 41 rue Montaud (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059552</b> Union des Travailleurs None rue Roanne (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059713</b> M. Jean ISSARTEL None lieu dit "La Dignonnière" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059823</b> M. MONTMEIAT 64 Grande rue Saint Roch SAINT ETIENNE	<b>SSP4059927</b> MM. DEFFONTAINE, FAURE et Cie None lieu dit "de Janon" SAINT ETIENNE
<b>SSP4060026</b> MM. Jean CIZERON, anc. Jean MARCHAND None lieu dit "Les Molières Neuves" SAINT ETIENNE	<b>SSP4060058</b> M. G. COUDERC None lieu dit "Petit Cabaret" SAINT ETIENNE
<b>SSP4060084</b> M. CLUCHIER None lieu dit "La Rivière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4060201</b> M. André FASOLA 31 rue Neuve SAINT ETIENNE
<b>SSP4060226</b> M. MERCUIER None rue Palais de Justice (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4061288</b> M. BUREL None lieu dit "La Valette" SAINT ETIENNE
<b>SSP4061337</b> M. Louis PHILIFFERT 12 rue Villeboeuf SAINT ETIENNE	<b>SSP4061344</b> M. MARQUIS None Route nationale 82 SAINT ETIENNE
<b>SSP4057704</b> Concession de Monthieux None Hameau Monthieux (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4060242</b> Sté Le Relais Routier 88, anc. M. Louis MASSON None Route nationale 88 SAINT ETIENNE
<b>SSP4059417</b> MM. LENOIR et BOURRIN None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059594</b> M. Claudius MAGAND None lieu dit "Combiér" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059662</b> DECHORIN (ou Déchorin) None rue Chauve SAINT ETIENNE	<b>SSP4059668</b> M. KEIM None lieu dit "Aux Cinq Chemins" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059723</b> SA BERTHEAS et Cie et Jean TARDY, anc. SA BERTHEAS et Cie None Quartier Epere (l') SAINT ETIENNE	<b>SSP4059871</b> M. VAUGELAS None rue Mi Carême SAINT ETIENNE
<b>SSP4059912</b> Comptoir Stéphanois du Cycle 6 rue Isérable (de l') SAINT ETIENNE	<b>SSP4059964</b> SA Key Fore None rue Edouard Martel SAINT ETIENNE
<b>SSP4060156</b> LARFEUIL None lieu dit "La Roche" SAINT ETIENNE	<b>SSP4060225</b> MM. MOURVILLIER Frères None rue Palais de Justice (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4061183</b> M. QUENARD 22 bis rue Richelandière SAINT ETIENNE	<b>SSP4061270</b> M. GARET None rue Tréfilerie SAINT ETIENNE
<b>SSP4061394</b> M. Antoine RENAUDIER None lieu dit "Valbenoite" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059779</b> M. PERRET 20 rue Fougerolle SAINT ETIENNE
<b>SSP4059884</b> LYONNET et Cie None lieu dit "Le Moulin Neuf" SAINT ETIENNE	<b>SSP4061154</b> Sté l'Economique None route Saint Chamond (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4055121</b> MM. Pierre-Frédéric DORIAN et Pierre-Louis GROSRENAUD None lieu dit "Baleyres" SAINT ETIENNE	<b>SSP4055171</b> Sté des Houillères de Saint-Etienne None lieu dit "Puits Saint Claude" SAINT ETIENNE
<b>SSP4055185</b> M. Simon VERNAY None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE	<b>SSP4056794</b> Sté SINAM (Sté des Industries Nouvelles des Arts Mécaniques) (Gérant : Antoine VIDAL) 6 Place Joannès Merlat SAINT ETIENNE
<b>SSP4056832</b> MASSENET Auto 162 boulevard Thiers SAINT ETIENNE	<b>SSP4059372</b> MM. MARTIN & BENOIT 15 rue Annonay (d') SAINT ETIENNE
<b>SSP4059512</b> M. Jean CROZE None rue Désiré Claude SAINT ETIENNE	<b>SSP4059661</b> M. Jean FLACHIER None lieu dit "le Château de la Valette" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059820</b> BOUTHEON (Bouthéon) None rue Grandes Molières (des) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059904</b> POULY None route Genest (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059957</b> ROCHE Père None rue Marengo prolongée SAINT ETIENNE	<b>SSP4060279</b> M. LEGAT None route Rey (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4061314</b> M. John BLANCHARD 69 rue Valse (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4060075</b> M. A. MALLET None lieu dit "Aux rives" SAINT ETIENNE
<b>SSP4055114</b> M. BERGER 2 rue Dunkerque (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4056759</b> Etablissement Colombet None rue Auguste Poncetton SAINT ETIENNE
<b>SSP4059506</b> M. POMMEROL None rue Chance (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059822</b> BOST 8 Grande rue Saint Roch SAINT ETIENNE

<b>SSP4059869</b> MM. LEFEBVRE et LAPESSE (Lapessé) 12 rue Trois Meules (des) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059954</b> PICHARD et veuve GORRIN None rue Benoît Malon SAINT ETIENNE
<b>SSP4061225</b> M. NICOLAS None rue Georges Teissier SAINT ETIENNE	<b>SSP4061289</b> MM. CHILLET et FOUR None lieu dit "La Valette" SAINT ETIENNE
<b>SSP4061391</b> M. FOND None lieu dit "Valbenoite" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059171</b> M. DUCLUZEL; anc. MM. LANET et IMBERT None route Impériale SAINT ETIENNE
<b>SSP4059471</b> Sté Coopérative Union des Travailleurs None rue Boucher de Perthes SAINT ETIENNE	<b>SSP4059472</b> M. BONNERUE 4 rue Bouillet (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059493</b> M. Jules MARTIN None lieu dit "Champagne" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059549</b> M. BAYLE None rue Roanne (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059623</b> Ets LIMONIER (ou LINOSSIER) None rue Antoine Durafour SAINT ETIENNE	<b>SSP4059644</b> Mme Veuve FAURE None Cours Fauriel SAINT ETIENNE
<b>SSP4059873</b> COUZON BLANCHARD None rue Montat (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059914</b> M. PETIT None rue Jackson SAINT ETIENNE
<b>SSP4061178</b> Les Concessionnaires de la Béraudière None lieu dit "La Ricamarie" SAINT ETIENNE	<b>SSP4056843</b> HLM None lieu dit "Montchovet" SAINT ETIENNE
<b>SSP4056935</b> Ets Paul ESCOFFIER 4 rue Montferré SAINT ETIENNE	<b>SSP4057031</b> M. Laurent EYNAC, anc. MM. BRETEL ( Brétel ) et EYNAC 30 rue Saint Louis SAINT ETIENNE
<b>SSP4059444</b> MM. FOURNIER Frères None lieu dit "Bernay" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059614</b> M. P. REBAUD None Chemin départemental 32 SAINT ETIENNE
<b>SSP4059710</b> M. CHEVALIER None lieu dit "La Digonnière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059825</b> M. MAY None rue Isly (d') SAINT ETIENNE
<b>SSP4060079</b> MM. PEYRET et Cie None lieu dit "des Rives" SAINT ETIENNE	<b>SSP4060956</b> M. Joseph DUFFIEUX None rue Foy (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4061216</b> MM. CHAMPIR Frères None rue Sablier (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4054946</b> Sté MANUFRANCE None rue Pierre et Dominique Ponchardier SAINT ETIENNE
<b>SSP4055117</b> M. TEYSSIER 27 rue Saint Roch SAINT ETIENNE	<b>SSP4056834</b> M. LAFORET 31 rue Treuil (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4056851</b> M. BODHUILE et Cie None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE	<b>SSP4058492</b> M. VINCENT Noël 41 rue Saint Louis SAINT ETIENNE
<b>SSP4059554</b> M. Antoine MORAND 16 rue Roanne (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059708</b> MM. BRUYAS et CHAMBOYON None lieu dit "La Digonnière" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059771</b> M. Joseph BERTHOD 20 rue Saint Louis SAINT ETIENNE	<b>SSP4060033</b> M. Guillaume EMBRAUD; anc. ANDROL 2 rue Montaud (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4060082</b> M. François DONNADIEU None lieu dit "de la Rivière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4060742</b> M. DIGNAC Jean-Louis None rue Apprentissage (de l') SAINT ETIENNE
<b>SSP4061099</b> MONTET 48 rue Marengo SAINT ETIENNE	<b>SSP4061153</b> M. ANDRILLAT None rue Saint André SAINT ETIENNE
<b>SSP4061162</b> M. BADARD François None Place Saint Jean SAINT ETIENNE	<b>SSP4061281</b> SA des Drogueries du Centre et Sté Toreline, anc. SA des Drogueries du Centre None rue Tour (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4061361</b> Ets GERY et Cie None boulevard Thiers SAINT ETIENNE	<b>SSP4061352</b> M. MEYER 16 rue Vierge (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4058614</b> M. Joseph SAGNOL 118 route Roanne (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059778</b> M. MALLET 8 rue Fossés (des) SAINT ETIENNE
<b>SSP4056351</b> M. RETHORIE (ou Réthorie) None rue Finlande (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4056761</b> Ets J. FAES et F. ROMEUF 5 rue Barre (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4056791</b> M. BARLAY 8 rue Jardins (des) SAINT ETIENNE	<b>SSP4056813</b> SA MPA Industrie None rue Productique (de la) SAINT ETIENNE
<b>SSP4056836</b> M. Léon DOAT None rue Valse (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4057039</b> M. Laurent PIGNOL None Chemin Tardy (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4058184</b> M. NOVAT None rue Saint Pierre SAINT ETIENNE	<b>SSP4059096</b> BOUCHET-REY None rue Apprentissage (de l') SAINT ETIENNE
<b>SSP4059717</b> M. FAURE 2 rue Ecole (de l') SAINT ETIENNE	<b>SSP4059872</b> M. VOCAUSOU None lieu dit "La Michalière" Valbenoite SAINT ETIENNE
<b>SSP4059967</b> M. REGNIER None rue Tréfilerie SAINT ETIENNE	<b>SSP4059969</b> M. JACOD (ou Jacob) None rue Marthourey SAINT ETIENNE
<b>SSP4060261</b> Entreprise Jean LEFEBVRE None lieu dit "Puits Camille" SAINT ETIENNE	<b>SSP4061144</b> M. BONNEFOY Emile 12 rue Isly (d') SAINT ETIENNE
<b>SSP4061159</b> Manufacture de Chapeaux PERRIER Frères None route Saint Galmier (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4061280</b> M. GUILLOT Jean 29 rue Jean-Claude Tissot SAINT ETIENNE
<b>SSP4061346</b> M. RASCLE None Cours Voltaire SAINT ETIENNE	<b>SSP4061396</b> M. LARDERET None rue Valbenoite SAINT ETIENNE

<b>SSP4054944</b> SA Cie des Ateliers et Forges de la Loire 54 rue Aciéries (des) SAINT ETIENNE	<b>SSP4054958</b> Ets TAVERNIER MOTOFORCE 96 rue Bergson SAINT ETIENNE
<b>SSP4055175</b> M. GAGNERE (Gagnère) None lieu dit "Au mont" SAINT ETIENNE	<b>SSP4055224</b> Les Concessionnaires des Mines de Houille de la Béraudière None lieu dit "Les Littes" SAINT ETIENNE
<b>SSP4056773</b> Sté COPEFA None rue Colonel Marey SAINT ETIENNE	<b>SSP4057102</b> M. TRUFFO 13 rue Richard SAINT ETIENNE
<b>SSP4059094</b> DUBOIS Jean 32 rue Treuil (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059109</b> M. BARRETON None rue Bas Verney (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059369</b> M. REVERCHON None rue Annonay (d') SAINT ETIENNE	<b>SSP4061264</b> MM. René ROLLAND et Julien FREYCHET 7 rue Eugène Sue SAINT ETIENNE
<b>SSP4061323</b> MM. GOUREY et VINEISS 1 rue Veris (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4056863</b> Sté STANDARD des PETROLES 3 route Firminy (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4057037</b> M. PACALET None rue Roanne (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059095</b> M. Georges STADTELER 114 rue Treuil (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059416</b> M. PERROCHIAT None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059430</b> M. SAUVAGEON 13 rue Bas-Vernay (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059714</b> M. CHAMBEYRON None lieu dit "La Digonnière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059948</b> BAPTISTE, anc. Louis BELLOT, anc. VARROT None rue Claude Lebois SAINT ETIENNE
<b>SSP4060203</b> APCHER 40 rue Neuve SAINT ETIENNE	<b>SSP4061213</b> MM. FLACHIER et MOZEL None Quartier Sablier (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4061295</b> M. LALLIER None rue Tréfilerie SAINT ETIENNE	<b>SSP4061300</b> M. Marcel DUVERGER, anc. M. Jean MICHAUD 15 rue Tréfilerie SAINT ETIENNE
<b>SSP4055067</b> M. Albert NOUVET None rue Henri Barbusse SAINT ETIENNE	<b>SSP4055169</b> MM. CARDY (ou TARDY) et FRAPPA None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE
<b>SSP4056841</b> M. Gabriel GRANGE None lieu dit "La Valette" SAINT ETIENNE	<b>SSP4056852</b> MM. CHAUFFRIAS et RAUGE (Raugé) None lieu dit "Bérard" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059374</b> GERSTER 59 Place Badouillère SAINT ETIENNE	<b>SSP4059428</b> MM. VIGNAL et GRANGE None rue Bas Vernay (du) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059453</b> M. VERICEL 40 rue César Bertholon SAINT ETIENNE	<b>SSP4059550</b> M. A. VOVET None rue Roanne (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059917</b> PACCALLET None rue Jacquard SAINT ETIENNE	<b>SSP4059943</b> M. Joseph CHOMETTE 12 rue Victor de Laprade SAINT ETIENNE
<b>SSP4059961</b> MM. Georges KUBRICKI et Emile DRIOT 38 rue Marengo SAINT ETIENNE	<b>SSP4060704</b> Sté des Anciens Ets BONNARD et Cie 16 rue Etienne Mimard SAINT ETIENNE
<b>SSP4061286</b> M. PARET None lieu dit "La Valette" SAINT ETIENNE	<b>SSP4060072</b> M. Claudius ARCHIMBAUD 10 rue Polignais SAINT ETIENNE
<b>SSP4060827</b> MM. BUREL et MIRAUD None lieu dit "La Digonnière" SAINT ETIENNE	<b>SSP4055019</b> Sté CODICHAR 38 rue Vacher SAINT ETIENNE
<b>SSP4055137</b> Mme Marie LAVAL (ou LAVALLE) None rue Georges Tessier SAINT ETIENNE	<b>SSP4056825</b> M. CLUZEL Jean-Baptiste 21 rue Sainte Mare SAINT ETIENNE
<b>SSP4056845</b> CHOLLE Frères None lieu dit "Sablier" SAINT ETIENNE	<b>SSP4056866</b> M. TARDY None lieu dit "Rochetaillée" SAINT ETIENNE
<b>SSP4056913</b> M. CUINET Alexandre, anc. M. PINET 10 rue Industrie (de l') SAINT ETIENNE	<b>SSP4056975</b> MM. SAUVAGEON et PAILLERET 47 rue Lyon (de) SAINT ETIENNE
<b>SSP4057619</b> M. BLOCH Emmanuel None rue Saint Joseph SAINT ETIENNE	<b>SSP4055178</b> M. FOREST None route Saint-Etienne à Saint-Chamond SAINT ETIENNE
<b>SSP4055198</b> Concessionnaires des Mines de Houille de Terrenoire None lieu dit "Les Chaleyères" SAINT ETIENNE	<b>SSP4056840</b> M. BALDY None lieu dit "Bardot" SAINT ETIENNE
<b>SSP4056864</b> M. Jean BOMPAY None route Firminy (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4057719</b> M. PRENAT None rue Armuriers (des) SAINT ETIENNE
<b>SSP4059655</b> MM. VIGNAT Frères; anc. Claudius VIGNAT None lieu dit "La Grange de l'Oeuvre" SAINT ETIENNE	<b>SSP4059772</b> L. GIROD 38 rue Saint Louis SAINT ETIENNE
<b>SSP4059803</b> M. CHAUFFRIAS None rue Elise Gervais SAINT ETIENNE	<b>SSP4059821</b> DUBOIS Jean 99 Grande rue Saint-Jacques SAINT ETIENNE
<b>SSP4059896</b> MM. BOURGEAT et CHAILLOT None avenue Gare du Clapier (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059959</b> Ets THEVENET Aimé et Cie 81 rue Marengo SAINT ETIENNE
<b>SSP4060041</b> M. PACALET None Hameau Morney (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4060199</b> M. ANDRILLAT None rue Neuve SAINT ETIENNE
<b>SSP4061310</b> SA PROSYN None rue Valse (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4056769</b> Sté Industrielle de découpage et d'emboutissage rationnels 4 rue Camille Pelletan SAINT ETIENNE

<b>SSP4056790</b> P. PETIT None rue Ile (de l') SAINT ETIENNE	<b>SSP4056842</b> M. Marcel GERPHAGNON None lieu dit "Aux Molières Neuves" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059174</b> M. VALLADIER None rue Badouillière (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4059834</b> MM. SERVE Frères 14 rue Heurton (de l') SAINT ETIENNE
<b>SSP4059841</b> Houillères du Bassin de la Loire None rue Jean Huss SAINT ETIENNE	<b>SSP4059918</b> M. Joseph GERIN (ou Gérin) 40 rue Jacquard SAINT ETIENNE
<b>SSP4060112</b> M. DUBAN None rue 11 Novembre (du) SAINT ETIENNE	<b>SSP4061336</b> ? None rue Villeboeuf SAINT ETIENNE
<b>SSP4061381</b> M. Jean-Louis GOUTELLE 17 rue Caserne (de la) SAINT ETIENNE	<b>SSP4055029</b> M. Adrien NENOT 12 rue Pierre Termier SAINT ETIENNE
<b>SSP4056366</b> M. PEREZ Antoine (ou Pérez) 42 rue Isly (d') SAINT ETIENNE	<b>SSP4056844</b> M. CHAPAS None lieu dit "La Sablière" SAINT ETIENNE
<b>SSP4059389</b> M. Joseph OUDET None Place Barbe SAINT ETIENNE	<b>SSP4059432</b> M. BROSSE None rue Basse des Rives SAINT ETIENNE
<b>SSP4059557</b> M. François CADILLAT 52 rue Roanne (de) SAINT ETIENNE	<b>SSP4060266</b> M. CHIOLLAIRE LAROCHE None lieu dit "Puits de La Loge" SAINT ETIENNE
<b>SSP4061226</b> FONTANEY et LONSON None rue Georges Teissier SAINT ETIENNE	<b>SSP4061238</b> M. Joannès DUGENNE 33 Place Tardy SAINT ETIENNE
<b>SSP4061308</b> M. GONSET None rue Treuil (du) SAINT ETIENNE	

**LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)**  
BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

		<i>250 mètres</i>
<b>SSP53261601</b>		
BP FRANCE		

**LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)**  
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

3 rue Jules Romain 42000 Saint-Étienne		<i>273 mètres</i>
<b>PRE AIR BLANCHISSERIE</b>		
Non Seveso	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010500135">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010500135</a>	
1 à 7 rue des Docteurs Charcot 42000 Saint-Étienne		<i>365 mètres</i>
<b>SYNDICAT DE COPROPRIETE CCR CENTRE DEUX</b>		
Non Seveso	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006105087">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006105087</a>	



Préfecture : Loire  
Commune : ST ETIENNE

# Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

3 Rue de la Marne  
42100 ST ETIENNE

## Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

## Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation	
Inondations et/ou Coulées de Boue	23/08/2002	23/08/2002	24/02/2003	09/03/2003	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/12/2003	02/12/2003	12/12/2003	13/12/2003	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/07/2019	01/07/2019	14/10/2019	16/11/2019	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/2019	30/06/2019	17/06/2020	10/07/2020	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/1993	06/07/1993	26/10/1993	03/12/1993	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	23/08/1994	23/08/1994	15/11/1994	24/11/1994	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/11/2008	02/11/2008	24/12/2008	31/12/2008	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	02/07/2009	02/07/2009	16/10/2009	21/10/2009	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Poids de la Neige	26/11/1982	28/11/1982	15/12/1982	22/12/1982	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Glissement de Terrain	01/05/1983	31/05/1983	21/06/1983	24/06/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/05/1983	31/05/1983	21/06/1983	24/06/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Tempête	22/07/1983	23/07/1983	10/09/1983	11/09/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Grêle	22/07/1983	23/07/1983	10/09/1983	11/09/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	22/07/1983	23/07/1983	10/09/1983	11/09/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/06/1985	06/06/1985	02/10/1985	18/10/1985	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/04/1986	02/05/1986	30/07/1986	20/08/1986	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	16/08/2022	16/08/2022	23/08/2022	24/08/2022	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Etabli le :

Nom et visa du vendeur

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT,** évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



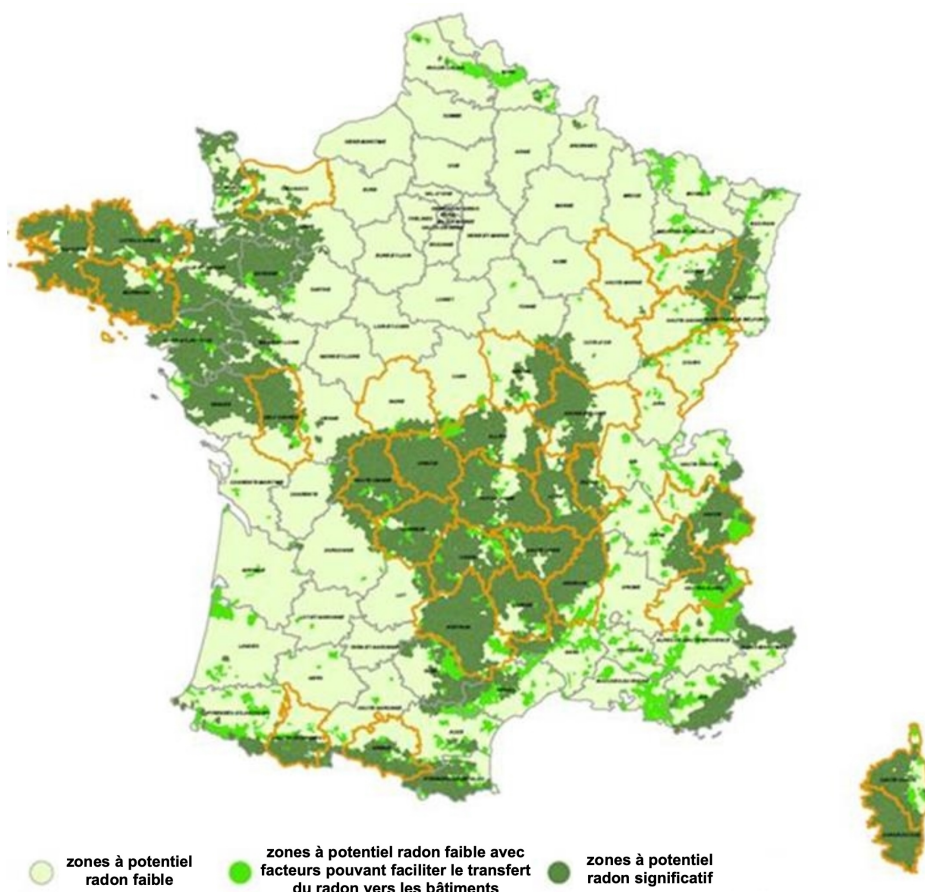
**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

**POUR EN SAVOIR PLUS :** [georisques.gov.fr](http://georisques.gov.fr)

## Information des acquéreurs et des locataires sur le risque radon



Exemple de la carte des zones à potentiel radon des sols pour la France métropolitaine

Le potentiel radon des sols de **SAINT-ETIENNE (42100)** est **significatif (zone 3)**

### Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte chimiquement. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans le sol et les roches.

Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau avec une concentration très variable d'un lieu à l'autre suivant de nombreux facteurs : pression, température, porosité, ventilation...

Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement très faible. Par contre, dans les espaces clos comme les bâtiments, il peut s'accumuler et atteindre parfois des concentrations élevées.

Les zones les plus concernées par des niveaux élevés de radon dans les bâtiments sont celles ayant des formations géologiques naturellement riches en uranium (sous-sols granitiques et volcaniques).

La concentration en radon se mesure en becquerel par mètre cube d'air ( $Bq/m^3$ ) et le niveau moyen de radon dans l'habitat français est inférieur à  $100 Bq/m^3$ . Il existe néanmoins d'importantes disparités liées aux caractéristiques du sol, mais aussi du bâtiment et de sa ventilation. La concentration varie également selon les habitudes de ses occupants en matière d'aération et de chauffage.

### Quel est le risque pour la santé ?

Le radon est classé comme cancérigène certain pour le poumon depuis 1987 (Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS). En effet, le radon crée, en se désintégrant, des descendants solides radioactifs (polonium, bismuth, plomb) qui peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires en provoquant leur irradiation.

À long terme, l'inhalation du radon conduit à augmenter le risque de développer un cancer du poumon. Cette augmentation est proportionnelle à l'exposition cumulée tout au long de sa vie.

En France, le radon est la seconde cause de cancer du poumon, après le tabac, et on estime qu'environ 3000 décès par an lui sont imputables. Qui plus est, pour une même exposition au radon, le risque de développer un cancer du poumon est environ 20 fois plus élevé pour un fumeur que pour un non-fumeur.

---

## Comment **connaître** l'exposition au radon dans son habitation ?

---

Le seul moyen de connaître son niveau d'exposition au radon est de le mesurer grâce à des détecteurs (dosimètres radon) pendant au moins de 2 mois en période de chauffe (mi-septembre à fin avril) dans les pièces aux niveaux les plus bas occupés (séjour et chambre de préférence). En effet, le radon provenant principalement des sols sous les bâtiments, les expositions les plus élevées se situent généralement dans les lieux de vie les plus proches du sol.

Les détecteurs sont commercialisés et analysés par des laboratoires spécialisés (renseignements disponibles sur les sites internet mentionnés dans les contacts utiles ci-dessous). Des détecteurs peuvent également être mis à disposition ponctuellement lors de campagnes de prévention (renseignements auprès de sa commune, de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)).

Il est recommandé d'avoir un niveau de radon dans son logement inférieur au niveau de référence fixé à 300 Bq/m<sup>3</sup>, et plus généralement, le plus bas raisonnablement possible.

---

## Comment **réduire** l'exposition au radon dans son habitation ?

---

Des solutions techniques existent pour réduire la concentration en radon dans son habitation :

- ✓ Aérer quotidiennement son domicile par l'ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour ;
- ✓ Ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air, quand elles existent, et les nettoyer régulièrement ;
- ✓ Veiller à l'entretien régulier du système de ventilation, quand il existe, et à changer les filtres régulièrement.

Les travaux d'aménagement suivants permettent également de réduire la concentration en radon dans son habitation :

- ✓ Assurer l'étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol vis-à-vis du passage du radon (fissures, joints sol/mur, passages des réseaux) ;
- ✓ Améliorer, rétablir ou mettre en œuvre une ventilation naturelle ou mécanique dans le soubassement de son domicile.

Les solutions techniques sont à choisir et à adapter à son bâtiment. Aussi, il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment qui pourront réaliser un diagnostic de la situation et aider à choisir les solutions les plus adaptées. Une fois ces solutions mises en œuvre, il est recommandé de vérifier leur efficacité en réalisant de nouvelles mesures de radon.

---

## Le **potentiel radon** des sols

---

Le potentiel radon des sols représente la capacité du sol à émettre du radon. Il prend en compte la richesse en uranium et radium présents dans les roches du sous-sol, la porosité du sol ainsi que plusieurs facteurs géologiques particuliers pouvant favoriser la remontée du radon vers la surface comme les failles, les cavités souterraines, les zones minières...

Il ne permet pas de connaître la concentration dans son habitation et donc son exposition réelle au radon qui dépend aussi de la qualité de la construction et de son mode de vie. Il permet toutefois d'émettre certaines recommandations selon son intensité.

---

## Recommandations pour une commune à potentiel radon significatif (zone 3)

---

Il est recommandé de procéder au mesurage du radon dans son logement dans des pièces aux niveaux les plus bas occupés. Le nombre de détecteurs à placer dépend de la surface du bâtiment, avec a minima deux détecteurs à positionner de préférence dans le séjour et une chambre.

Si les **résultats sont inférieurs au niveau de référence de 300 Bq/m<sup>3</sup>**, aucune action particulière n'apparaît aujourd'hui nécessaire, à l'exception des bonnes pratiques en termes de qualité de l'air intérieur de son logement (aération quotidienne de son logement par ouverture des fenêtres au moins dix minutes par jour, pas d'obstruction des systèmes de ventilation...).

Si les **résultats dépassent légèrement le niveau de référence**, il est recommandé de mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire l'exposition au radon dans son habitation. De nouvelles mesures sont à réaliser à l'issue de la réalisation des travaux pour vérifier leur efficacité.

Si les **résultats dépassent fortement le niveau de référence (> 1000 Bq/m<sup>3</sup>)**, il est fortement recommandé de mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire l'exposition au radon dans son habitation. Les solutions sont à choisir et à adapter au bâtiment. Aussi, il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment qui pourront réaliser un diagnostic de la situation et aider à choisir les solutions les plus adaptées. Ces solutions peuvent être mises en œuvre progressivement en fonction des difficultés de réalisation ou de leur coût. À l'issue des travaux, il convient de réaliser de nouvelles mesures de radon pour vérifier leur efficacité.

Quel que soit le niveau de radon mesuré dans son logement, si des travaux de rénovation énergétique sont engagés (changement des fenêtres...), il convient de s'assurer du maintien d'un taux de renouvellement de l'air suffisant et d'aérer quotidiennement son logement par ouverture des fenêtres au moins dix minutes par jour. De nouvelles mesures de radon sont également conseillées pour connaître l'évolution de sa situation.

---

## Pour en savoir plus - contacts utiles

---

Ministère de la transition écologique et solidaire : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)  
Ministère des solidarités et de la santé : [www.solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/radon](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/radon)  
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales : [www.cohesion-territoires.gouv.fr/radon](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/radon)

### Au niveau régional :

ARS (santé, environnement) : [www.ars.sante.fr](http://www.ars.sante.fr)  
DREAL (logement) : [www.developpement-durable.gouv.fr/Liste-des-21-DREAL](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Liste-des-21-DREAL)

### Informations sur le radon :

Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (risque, mesure) : [www.irsn.fr/radon](http://www.irsn.fr/radon)  
Centre scientifique et technique du bâtiment (solutions techniques) : [extranet.cstb.fr/sites/radon/](http://extranet.cstb.fr/sites/radon/)

**CREDIT AGRICOLE LOIRE H-LOIRE**

Société de Courtage d'Assurances **07 023 097**  
ASSURANCES IARD  
94 RUE BERGSON  
BP 524  
42007 ST ETIENNE CEDEX 1

N° Tél. gestion : **04 71 05 85 50**

**ASSURANCE PACIFICA CA EN LIGNE**  
du lundi au vendredi de 08h30 à 19h00  
le samedi de 08h30 à 15h30

**Contrat : Multirisque professionnelle**  
**Numéro de Contrat : 9745201906**  
**Entité professionnelle : 394240EXP906**

SAS AVE DIAGNOSTIC IMMOBILIER  
8 BIS RUE DES 3 JALEY  
42100 ST ETIENNE

*Attestation d'assurance : Multirisque Professionnelle*

PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances, atteste que :

SAS AVE DIAGNOSTIC IMMOBILIER

a souscrit auprès d'elle un contrat d'assurance Multirisque Professionnelle numéro 9745201906 afin de garantir la Responsabilité Civile Professionnelle pour son activité :

**Activité : Diagnostic immobilier**

- |  |  |
|--|--|
| - Diagnostic d'état parasitaire pour les bâtiments<br>- Diagnostic performance énergétique des bâtiments<br>- Diagnostic pour l'amiante dans les bâtiments | - Diagnostic gaz pour les bâtiments<br>- Diagnostic plomb pour les bâtiments |
|--|--|

L'assuré garantit, en qualité de PROPRIETAIRE, les locaux situés :

8 BIS RUE DES 3 JALEY  
42100 ST ETIENNE

Ce contrat garantit les dommages subis par l'assuré et la Responsabilité Civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers, dans les limites définies dans les conditions personnelles et générales du contrat cité en référence.

La présente attestation est valable à compter de ce jour et jusqu'au 01/05/2024, elle n'implique qu'une présomption de garantie.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ST ETIENNE  
Le 24/05/2023



Guillaume ORECKIN  
Directeur Général de Pacifica



**AVE DIAGNOSTIC**  
IMMOBILIER

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Déclaration sur l'honneur - R271-3 CCH.

Je soussigné, **AYGUL Volkan**, opérateur en diagnostics immobiliers au sein de la société **AVE Diagnostic immobilier**, 8 Bis rue des Trois Jaley 42100 Saint-Etienne, exerçant conformément à l'application de l'article L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation, atteste sur l'honneur que : La présente prestation est réalisée en totale indépendance et impartialité. Je dispose des compétences requises pour effectuer les diagnostics réglementaires suivants ainsi qu'en attestent mes certifications de compétences.

Décerné à : **AYGUL Volkan**

Sous le numéro : **C2020-SE10-003**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE ( <b>SANS MENTION</b> )	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE ( <b>MENTION</b> )	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS ( <b>SANS MENTION</b> )	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS ( <b>MENTION</b> )	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application\*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

\* Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

J'ai conscience que toute fausse déclaration ainsi que toute intervention effectuée en violation des contraintes légales est passible de sanctions pénales d'un montant de 1 500 euros par infraction constatée, le double en cas de récidive.

Textes réglementaires de référence : Code de la Construction et de l'Habitation, articles R271-3 et R271-6 \_ Décret n°2006-1114 du 5 septembre 2007 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.

Fait à Saint-Etienne

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. J. Volkmann', is written diagonally across the page.

**AVE Diagnostics Immobilier**

**8 bis rue des trois jaley 42100 SAINT-ÉTIENNE**

**Tél : 06.52.53.52.08**

**E-mail : ave.diagnostics@gmail.com**

**Site web : www.avediagnosticimmobilier.fr**

**N°SIRET: 913 261 350 00015**

**assuré par Pacifica: 9220860906**

## WI.CERT

### « CERTIFICATION DE COMPETENCES

«Version 06»

Décerné à : **Volkan AYGUL**      Sous le numéro : **C2020-SE10-003**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE ( <b>SANS MENTION</b> )	Du 18/11/2020 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE ( <b>MENTION</b> )	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	Du 18/11/2020 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	Du 18/11/2020 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	Du 07/01/2021 Au 06/01/2028
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS ( <b>SANS MENTION</b> )	Du 18/11/2020 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS ( <b>MENTION</b> )	Du 25/02/2021 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	Du 18/11/2020 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application\*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

\* Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis;

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 25 mars 2019.

Délivré à Thionville, le 25/02/2021  
Par WI.CERT  
Responsable de certification



WI.CERT  
16 RUE DE VILLARS  
57000 THIONVILLE  
SIRET 52 52 02 45  
RNE N° 82885893600010 - APE 7120B

**ATTESTATION DE VALIDATION DU TITRE**

Je soussignée, Madame SABR Sofia Responsable de formation auprès de WEDGE INSTITUTE certifie que :

**Monsieur AYGUL Volkan**

A validé avec succès le titre de : Diagnostiqueur immobilier

Date de l'audit : 21/03/2022

Lieu de l'audit : Bordeaux

Mention : Bien

**DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER TITRE 6 (BAC+3)**

\*LOI Carrez

\*REPERAGE ET DIAGNOSTIC AMIANTE

\*CONSTATS DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB

\*INSTALLATION INTERIEURE AU GAZ NATUREL

\*DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

\*DIAGNOSTIC ET SECURITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU BATIMENT

\*DIAGNOSTIC TERMITES

Fait à Thionville, Le 21/03/2022

Madame SABR Sofia,  
Responsable Formation

Signature et cachet :



**N° de certification OF DTI/010-b**  
**WEDGE certifié pour les**  
**formations DTI**



AVE DIAGNOSTIC  
IMMOBILIER

Diagactu

## **Attestation de veille réglementaire diagnostics techniques immobiliers**

Monsieur Alain Périé, en qualité de Directeur de la Publication du site Internet Diagactu, certifie que M. volkan AYGUL, société ave diagnostic immobilier, est abonné à ce jour à la Veille réglementaire diffusée par Diagactu depuis le 10/05/2023.

La Veille réglementaire de Diagactu informe, en conformité avec la norme ISO/IEC 17024, des évolutions techniques, législatives et réglementaires des six domaines de certification : amiante, DPE, gaz, électricité, termites et plomb.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour valoir et servir ce que de droit.

Établi à Fontainebleau, le 24 mai 2023

Espace Richelieu - 10 passage Ronsin  
77300 Fontainebleau  
Tél. : 01 64 23 86 63 - [contact@diagactu.fr](mailto:contact@diagactu.fr)  
N° Siret : 49766532300018 - TVA intracommunautaire : FR14497665323